

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

**ETUDE SUR L'ÉVOLUTION
DE LA CONCENTRATION DANS
L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE
EN FRANCE**

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

**ETUDE SUR L'ÉVOLUTION
DE LA CONCENTRATION DANS
L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE
EN FRANCE**

Mars 1975

CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTES
ETUDES AGRONOMIQUES
MEDITERRANEENNES

INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN
DE MONTPELLIER



**L'EVOLUTION DE LA CONCENTRATION
DANS L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE
EN FRANCE**

PAR J. L. RASTOIN
G. GHERSI
M. CASTAGNOS

MONTPELLIER
DÉCEMBRE 1974

*Ce rapport a été effectué dans le cadre du
programme de recherche de la Direction
Générale de la Concurrence de la Commission
des Communautés Européennes de BRUXELLES*

P R E F A C E

Le présent volume fait partie d'une série d'études sectorielles sur l'évolution de la concentration dans les différents pays membres de la Communauté européenne.

Les rapports ont été établis par les différents Instituts et experts nationaux, chargés par la Commission de réaliser le programme d'études sectorielles en question.

Compte tenu de l'intérêt spécifique et général de ces rapports et des engagements pris par la Commission à l'égard du Parlement européen, ils sont publiés intégralement dans leur version originale.

A ce sujet, la Commission s'abstient de tout commentaire, en se bornant à préciser que la responsabilité des données et des opinions figurant dans chaque rapport incombe exclusivement à l'Institut ou expert qui en est l'Auteur.

Au fur et à mesure que d'autres rapports en exécution du programme sectoriel encore en cours seront livrés à la Commission, ils seront également publiés.

La Commission publiera également une série de documents et de tableaux de synthèse, afin de donner quelques indications permettant des comparaisons internationales sur l'évolution de la concentration dans les différents pays membres de la Communauté.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
PREAMBULE	1
METHODOLOGIE	3
<u>RAPPORT GENERAL</u>	9
I - L'Industrie agro-alimentaire en France : situation générale et évolution	11
II - Etude économétrique de la concentration dans les industries agro-alimentaires sur la période 1968 - 1972	30
III - Les groupes leaders et la croissance des firmes agro- alimentaires	41
Rapport Général - ANNEXES	61
<u>RAPPORTS SECTORIELS</u>	
. L'INDUSTRIE DE LA CONSERVE	77
+ L'Industrie de la viande	83
+ Les conserves végétales	93
+ Les conserves de poissons	105
. L'INDUSTRIE DU LAIT	111
. L'INDUSTRIE DES PRODUITS DERIVES DES CEREALES	125
+ Meunerie	129
+ Biscuiterie	139
+ Les pâtes alimentaires	149
. L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE	155
. L'INDUSTRIE DU SUCRE	171
. L'INDUSTRIE DES CORPS GRAS	183
. CHOCOLATERIE-CONFISERIE	195
. L'INDUSTRIE DU FROID	203
. SAUCES ET CONDIMENTS	213
. BOUILLONS ET POTAGES	221
NOTE SUR LES BOISSONS	227

PREAMBULE

Ce rapport a pour objet d'étudier la situation générale de l'industrie agro-alimentaire en France dans les années récentes, de mesurer à l'aide de méthodes économétriques, le degré et l'évolution de la concentration dans ce secteur industriel et de donner des indications sur les stratégies de croissance des firmes.

Il comportera une approche globale en 3 parties :

- 1) L'industrie agro-alimentaire en France, indicateurs macro-économiques
- 2) Etude économétrique de la concentration (période 1968 - 1972)
- 3) Les modalités de croissance des entreprises et les perspectives

et une approche sectorielle reprenant pour les 14 sous-secteurs agro-industriels suivants les 3 parties précédentes :

- Conserves
 - . Conserves de viandes
 - . Conserves végétales
 - . Conserves de poissons
- Lait
- Produits dérivés des céréales
 - . Meunerie
 - . Biscuiterie
 - . Pâtes alimentaires
- Alimentation animale
- Sucrierie
- Corps gras
- Chocolaterie-confiserie
- Froid
- Industrie condimentaire
- Bouillons et potages

Nous remercions les nombreux organismes publics, professionnels et les entreprises qui ont bien voulu nous aider dans la réalisation de ce travail, en particulier la Direction des Industries Agricoles et Alimentaires et le Service Central des Enquêtes et des Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, l'Association Nationale des Industries Agricoles et Alimentaires et l'Institut National de la Propriété Industrielle.

METHODOLOGIE



METHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme de recherche de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission des Communautés Européennes en utilisant la méthodologie économétrique mise au point par cette D.G..

En particulier, la concentration a été mesurée à l'aide d'une série d'indices de concentration décrits en annexe et calculés par le Centre Informatique des Communautés Européennes. De plus, nous avons utilisé, en vue de hiérarchiser les variables de mesure de la concentration, une analyse matricielle mise au point par R. LINDA (matrice du déséquilibre, basée sur une évaluation de l'importance pour chaque variable, d'une part, de l'écart maximum entre deux firmes de l'échantillon (L_{\max} et, d'autre part, de l'écart moyen de l'ensemble des firmes (L_S). Ainsi, la variable classée en première position (score minimum) est celle pour laquelle le déséquilibre est le plus fort,

La base de données nécessaire pour effectuer les calculs est double :

- . données statistiques globales,
- . données individuelles sur les entreprises.

Les données globales ont été puisées dans l'enquête annuelle sur les industries agricoles et alimentaires, réalisée par le Service Central des Enquêtes et des Etudes Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Cette enquête concerne l'ensemble des I.A.A., à l'exclusion des corps gras qui relèvent du Ministère de l'Industrie. Le champ couvert est celui des entreprises de plus de 5 salariés. Les années considérées sont 1968 à 1972. Précisons que nous avons retenu un découpage sectoriel, au sens de la comptabilité nationale, c'est-à-dire que les secteurs résultent d'une agrégation des entreprises ayant la même activité principale mais prises dans leur totalité. Les données par établissement étant impossible à recueillir dans la plupart des cas, il n'a pas été possible de considérer un regroupement par branche. Les résultats d'enquêtes ont été complétés par des informations recueillies auprès des organismes professionnels (syndicats de l'Association Nationale des Industries Agricoles et Alimentaires - CACEPA-) et dans la presse spécialisée.

Les données individuelles d'entreprises résultant soit d'un dépouillement des rapports annuels (dans un petit nombre de cas), soit des renseignements fournis par les firmes elles-mêmes suite à une enquête directe que nous avons effectuée

(taux de réponses très faible), soit enfin des déclarations prévues par la législation auprès des Greffes de Tribunaux de Commerce et centralisées à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Compte tenu des sources utilisées, les données sur les entreprises sont essentiellement des données comptables (bilans, comptes d'exploitation), pour lesquelles les conventions du SCEES ont été retenues. Ce système ne nous a pas permis, sauf cas exceptionnel, d'estimer avec suffisamment de précision les investissements annuels. En conséquence, les variables considérées dans l'étude sur la concentration ont été les suivantes (pour l'échantillon des n* premières entreprises de chaque secteur :

- . chiffre d'affaires toutes taxes comprises (TTC)
- . effectifs
- . masse salariale
- . bénéfices nets
- . cash flow brut
- . valeur ajoutée
- . capitaux propres

INDICES	Limites	
	inférieures	supérieures
<p>V = coefficient de variation</p> $V = \frac{\sqrt{\frac{\sum_{i=1}^n (x_i - M)^2}{n}}}{M}$	0	$\sqrt{(n-1)}$
<p>G = coefficient de Gini</p> $G = \frac{1}{n \cdot x} \sum_{i=1}^n \sqrt{(i-1) \cdot Fx_i - i \cdot Fx_{i-1}}$	0	$\frac{n-1}{n}$
<p>H = indice Herfindahl-Hirschman</p> $H = 1\,000 \frac{V^2 + 1}{n} = \frac{1\,000}{x^2} \sum_{i=1}^n x_i^2$	$\frac{1\,000}{n}$	1\,000
<p>E = indice entropie</p> $E = 100 \sum_{i=1}^n \frac{x_i}{x} \log \frac{x_i}{x}$	100 (- log n)	0
<p>L = indice linda</p> $L = \frac{\sum_{i=1}^{n^*} \frac{EO_i}{n^*}}{n^* - 1}$ <p> $L_{n^*m}^*$ = minimum $L_{n^*h}^*$ = maximum L_s = moyenne </p> $EO_i = \frac{\frac{A_i}{i}}{\frac{A_{n^*} - A_i}{n^* - i}} = \frac{n^* - i}{i} \frac{A_i}{1 - A_i}$	$\frac{1}{n^*}$	∞
<p>CR_{n*} = ratio de concentration</p> $CR_{n^*} = \frac{100}{x} \sum_{i=1}^{n^*} x_i$	> 0	100

Signification des symboles :

- n = nombre d'unités dans un ensemble
- x = valeur totale de la variable dans un ensemble
- i = unité i
- x_i = valeur de la variable pour l'unité i
- Fx_i = valeur cumulée de la variable jusqu'à l'unité i
- A_i = part cumulée des i premières entreprises de l'ensemble pris en considération (A_{n*} = 100 % = 1)
- n* = nombre des entreprises prises en considération
 - . soit dans chaque hypothèse : 2, 3, 4, 8, 10, 12, 15, 20, etc.
 - . soit constituant l'échantillon analysé



RAPPORT GENERAL

I - L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE EN FRANCE : SITUATION GENERALE ET EVOLUTION

Les Industries Agricoles et Alimentaires françaises occupent dans l'ensemble des activités industrielles du pays et de la Communauté Européenne une place à la fois importante et stratégique : une place importante tout d'abord, si l'on considère qu'elles assurent 13 % de la production industrielle nationale, un rôle stratégique ensuite, à la fois par la place qu'elles occupent dans la consommation des ménages (21 %), par le rôle moteur qu'elles jouent en leur amont et leur aval et par leur contribution à l'équilibre de la balance commerciale française. Pour cet ensemble de raisons, leur étude mérite une attention particulière.

Nous développerons plus particulièrement les points suivants :

- *Place de I.A.A. dans l'économie française*
- *Production et consommation agro-alimentaire (ajustement, prix, commerce extérieur)*
- *Les facteurs de production (consommations intermédiaires, investissements et main-d'oeuvre).*
- *Les entreprises coopératives dans les I.A.A.*

1.0. L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE DANS L'ECONOMIE NATIONALE

Les informations fournies par la comptabilité nationale nous permettent de préciser la place des IAA (1) dans l'ensemble de l'économie et d'en brosser les grandes caractéristiques. Ces premières données sont réunies dans le tableau suivant : Notons que les I.A.A. françaises représentent 25 % du chiffre d'affaires de l'industrie agro-alimentaire de la Communauté Européenne.

(1) Dans l'approche par la comptabilité nationale, les entreprises agricoles et alimentaires sont étudiées au sens large et les chiffres cités ici prennent en compte non seulement les unités de production de type industriel (sur lesquelles portera notre étude sectorielle), mais aussi celle de type artisanal (boulangerie, pâtisserie, charcuterie et salaisonnerie) ; elle inclut également les sous-branches des "Produits de la pêche" et des "Tabacs et allumettes".

1973

	Branche I.A.A.	I.A.A./Ensemble des industries
Production au prix intérieur	136 milliards de F	13 %
Valeur Ajoutée	55 milliards de F	11 %
Montant des investissements	3,6 milliards de F*	-
Effectifs salariés	531 000 employés	9,5 %
Nombre d'entreprises de plus de 5 salariés	4 600 entreprises*	-
Valeur des exportations	18 milliards de F	9,0 %

* Sources : Comptabilité Nationale et SCEES

Les I.A.A. se situent, par leur production, au deuxième rang après la branche "Bâtiments et Travaux Publics". On doit cependant relever que les I.A.A. incorporent en moyenne moins de valeur ajoutée dans leur production que les autres branches industrielles (le ratio Valeur Ajoutée/Production est en effet de 40 % pour les I.A.A. et de 59 % dans le reste de l'économie). Ces chiffres soulignent donc la part importante qu'occupent les consommations intermédiaires dans la valeur de leur production, mettant ainsi en évidence la dépendance des I.A.A. vis-à-vis de ses fournisseurs directs. Cette dépendance apparaît beaucoup plus forte du fait que les approvisionnements des industries alimentaires sont assurés à 79 % par une seule branche, la branche Agriculture (qui vend 45 % de la valeur de sa production aux I.A.A.).

Ce phénomène, renforcé par un "ciseau de prix" amont et aval défavorable, et allié à une faible croissance de la consommation alimentaire et des gains de productivité moyens, constitue l'essentiel des difficultés que rencontre actuellement la branche des I.A.A. en France pour assurer à la fois la modernisation de ses moyens de production et sa croissance.

1.1. L'AJUSTEMENT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DES PRODUITS DES I.A.A.

L'ajustement entre l'offre et la demande des produits des I.A.A. est présenté dans le tableau ci-dessous à partir des chiffres empruntés à la comptabilité nationale.

EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS
DE LA BRANCHE DES I.A.A. en 1973

			Millions de F		
Ressources		%	Emplois		%
Production	136 790	73	Consommation		
Importations	16 568	9	. des ménages	135 364	72
Droits et taxes sur importation	2 076	1	. des administrations	2 561	1
Marges commerciales	32 840	17	Consommations intermédiaires	33 137	18
			Exportations	15 904	8
			Correction des prix à l'exportation	2 935	2
			Variation des stocks	-1 613	-1
TOTAL	188 288	100 %	TOTAL	188 288	100 %

Si l'on considère l'évolution des postes, on remarque une irrégularité sensible au niveau de la production (+5,1 % en 1971, + 1,8 % en 1972, 3,5 % en 1973) et surtout du commerce extérieur (importation : + 6,6 % en 1971, + 11 % en 1972, + 1,70 % en 1973 ; exportation : respectivement + 16,3 %, + 4,3 %, + 16,5 %), alors que la consommation se développe au rythme d'environ 3 %/an. Globalement, le niveau des marges commerciales peut être considéré comme faible, par rapport aux autres branches. Enfin, on notera que les I.A.A. constituent une industrie de consommation finale (72 % des emplois totaux).

1.1.0. La production des I.A.A.: une croissance modérée et hétérogène

Pris dans son ensemble, la volume de la production des I.A.A. a crû moins vite au cours des dernières années que la moyenne des industries comme le montre le tableau ci-dessous. Le décalage ainsi accumulé

EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

		en %				
Taux de croissance annuel	Moyenne 59-69	1969	1970	1971	1972	1973
<u>En volume</u>						
. I.A.A.	4,7	5,4	3,5	3,9	5,0	1,8
. Ensemble de l'industrie	6,8	9,4	6,4	5,7	6,5	6,8
<u>En valeur</u>						
. I.A.A.	8,6	8,2	4,7	10,5	13,3	12,5
. Ensemble de l'industrie	9,5	14,9	11,2	11,4	12,2	13,3
<u>Source</u> : INSEE, Comptabilité Nationale						

a pour conséquence la diminution du poids économique de la branche dans l'ensemble industriel français tant du point de vue de la production que de la valeur ajoutée. Cette diminution globale du secteur dans l'ensemble industriel français regroupe en fait des évolutions disparates suivant les branches étudiées :

PRODUITS	Valeur 1963 au prix de 1963(en millions de Francs	Taux de variation annuel (en %)			
		Moyenne 63-69	1970	1971	1972
Produits de la pêche	1 169	+ 0,8	+ 2,3	- 9,8	- 5,2
Viandes et conserves de viandes	17 753	+ 1,2	+ 1,7	+ 4,4	- 5,2
Produits à base de céréales	10 922	+ 2,4	+ 2,8	+ 2,7	+ 2,2
Produits laitiers	10 880	+ 5,9	+ 1,2	+ 3,1	+ 7,6
Sucre	2 150	+11,2	- 1,7	+17,9	- 6,4
Aliments pour animaux	1 408	+ 7,9	+14,5	+ 8,3	11,8
Produits divers	6 060	+ 4,4	+ 5,6	+ 6,9	+ 4,9
Boissons	7 593	+ 5,9	+ 5,7	+ 8,6	+ 4,0
Corps gras	2 467	+ 2,6	+ 1,8	- 1,8	+ 1,2
Tabacs et allumettes	4 300	+ 4,0	+ 4,7	+ 4,7	- 0,8
ENSEMBLE I.A.A.	61 787	+ 3,8	+ 3,3	+ 5,1	+ 1,8

Source : Comptabilité Nationale

1.1. Les structures de production : une dizaine de secteurs d'importance inégale

Si l'on s'intéresse à l'aspect industriel des I.A.A., c'est-à-dire si l'on ne prend en compte que les entreprises de plus de 5 salariés, il est possible d'apprécier le poids de chaque sous-secteur dans l'ensemble des I.A.A. Dans le tableau ci-après, nous avons réuni, pour l'année 1972, un certain nombre d'informations concernant chacun des sous-secteurs des I.A.A. permettant de calculer le poids économique de chacun d'eux dans l'ensemble des I.A.A.

STRUCTURE DES I.A.A. EN 1972

	Chiffre d'affaires TTC(milliers de F)	% du total	Effectifs salariés	% du total	Nombre d'en- treprises	% du total	Investisse- ments (en milliers de Francs)	% du total
1. Industries du lait	26 614 355	26,4	89 191	22,5	797	17,3	909 967	25,3
2. Aliments pour animaux	11 154 169	11	26 577	6,7	528	11,5	240 986	9,7
3. Industries de la viande	14 959 899	14,8	56 937	14,3	779	16,9	350 008	7,6
4. Produits dérivés des céréales	7 958 357	7,9	42 024	10,6	717	15,5	272 124	5,8
5. Conserves	5 304 222	5,3	32 802	8,3	322	7,0	207 665	3,6
6. Industries diverses	4 367 873	4,3	20 225	5,1	206	4,5	128 575	9,6
7. Sucreries	5 516 666	5,5	18 630	4,7	59	1,3	346 292	4,1
8. Chocolaterie-confiserie	3 166 692	3,1	22 344	5,6	257	5,6	146 904	3,1
9. Corps gras	4 547 663	4,5	15 174	3,8	135	2,9	111 814	16,5
10 ₁ . Boissons alcoolisées	12 285 850	12,2	45 730	11,5	455	9,9	592 376	5,9
10 ₂ . Boissons non alcoolisées	2 987 762	3,0	16 800	4,2	149	3,2	212 526	0,9
11 . Industries du froid	373 625	0,4	3 240	0,8	55	1,2	31 961	1,2
12 . Autres industries	1 584 745	1,6	7 450	1,9	154	3,3	41 300	6,7
TOTAL I.A.A.	100 821 878	100,0	397 124	100,0	4 613	100,0	3 592 498	100,0

Source : Enquêtes du SCEES

Voir en Annexe composition des sous-branches et principaux ratios sur les I.A.A.

Ce tableau met en lumière la place qu'occupent les industries liées, en amont et en aval, aux productions animales (52 % de la valeur de la production des I.A.A.) et les industries des boissons alcoolisées (12,2 %), les autres sous-secteurs assurant à peu près la même part de la production totale (soit un peu moins de 5 % dans la majorité des cas). Il met également en valeur l'importance moyenne des entreprises dans les différentes industries. En partant de ce critère, les sucreries arrivent largement en tête avec un chiffre d'affaires moyen par entreprise relativement élevé (93,5 millions de francs). Suivent les industries laitières, celles des corps gras et des boissons alcoolisées (environ 30 millions de chiffre d'affaires moyen), puis les industries de la viande, les industries diverses, la sous-branche des boissons non alcoolisées et celles des aliments pour animaux (avec un chiffre d'affaires moyen de 20 millions de francs) et enfin, les industries des céréales, les conserveries et la chocolaterie et confiserie.(1)

1.1.2. La demande intérieure : des produits en développement très rapide dans un ensemble en déclin relatif

En 1973, les IAA écoulaient 91 % de leur production sur le marché national dont :

- 79,0 % aux ménages
- 1,5 % aux administrations
- et - 19,5 % aux autres industries

Le marché de consommation finale constitue donc le débouché essentiel des I.A.A., ce qui rend plus aigu le phénomène de dépendance de ces industries vis-à-vis des entreprises de distribution.

La consommation alimentaire des ménages

Bien que la consommation globale des ménages n'ait pas atteint les prévisions fixées par le VI^e Plan (5,3 % d'augmentation contre 5,4 % prévus), la consommation alimentaire quant à elle a dépassé les objectifs prévus avec un taux moyen effectif de 2,8 % de croissance annuelle (contre 2,7 % prévus).

L'étude de cette consommation laisse apparaître clairement que la préférence du consommateur continue à favoriser les produits plus élaborés. Les grandes tendances par produit sont les suivantes (période 1965 - 1971) :

(1) Cf. Annexes P. 57.

Les produits dérivés des céréales
.....

Malgré la stagnation de la consommation du pain et celle des pâtes alimentaires, la consommation des produits dérivés des céréales a crû plus vite que les prévisions, grâce à une forte expansion de la consommation de pâtisserie (3,6 % contre 2,9 % prévus) et des biscottes (6,1 % contre 4,6 % prévus).

Les conserves de fruits et légumes
.....

La croissance de la consommation des fruits et légumes "en frais" demeure faible de 1965 à 1971 :

- 1,5 % pour les légumes
- et - 0,9 % pour les fruits

(alors qu'on prévoyait pour ce dernier poste une augmentation de 4 %).

On observe par contre une poussée très forte de conserves :

- 8,4 % pour les conserves de légumes (contre 6,1 prévus)
- et - 6,5 % pour les conserves de fruits (bond spectaculaire si on le compare aux prévisions qui étaient de 3,6 %).

Viande et conserves de viandes
.....

Pour les produits de la viande et leurs dérivés, la consommation a augmenté plus vite que les prévisions. Cette croissance inattendue est due essentiellement aux produits transformés : viandes en conserves et plats cuisinés (5,1 % d'augmentation annuelle moyenne au lieu des 3,8 % prévus) qui se sont substitués à la viande de boucherie dont la croissance de consommation a été moins rapide que les projections (1,7 % contre 2,1 %).

Lait et dérivés
.....

Parallèlement à une stabilisation de la consommation de lait frais, l'augmentation générale de ce poste de la demande alimentaire (5,1 %) s'explique

par une forte progression des laits transformés et des fromages (7 % d'augmentation).

Boissons
.....

Les prévisions dans le domaine des boissons ont été également dépassées (2,4 % au lieu de 2 %). Cette progression est due pour une très large part aux boissons non alcoolisées, par exemple, les eaux gazeuses dont la consommation a crû de 10 % et pour une part moins importante aux apéritifs, à la bière, aux liqueurs et aux vins de Champagne.

Produits divers
.....

Les produits divers qui comprennent ici le sous-secteur des chocolats et confiserie, les bouillons et potages, l'industrie condimentaire, et divers, ont connu un taux de croissance soutenu de 6 %.

Produits surgelés
.....

La période étudiée ici correspond à celle de l'introduction sur le marché des produits congelés. Il est donc normal que ce soit eux qui aient le plus fort taux de croissance. Leur progression a été de 18,6 % en moyenne sur la période et atteignait 25 % en 1971.

Les corps gras
.....

Si l'on se réfère aux informations publiées par l'INSEE, les corps gras rencontrent, au cours de la même période, une phase de saturation sous l'effet conjugué des hausses de prix du beurre et de l'huile et des changements dans les habitudes alimentaires.

En résumé, sur une période de 10 ans, on constate au niveau du "panier de la ménagère", un recul sensible des viandes (prix en hausse) et des céréales (changement d'habitudes alimentaires), tandis que progressent les produits laitiers :

EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PANIER DE LA MENAGERE
AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES

Produits	1963	1969	1972	1972/1963
Viandes et conserves de viande	36,5 %	35,2 %	34,2 %	- 2,3 %
Produits à base de céréales	18,0 %	17,3 %	16,7 %	- 1,3 %
Produits laitiers	19,4 %	19,9 %	21,1 %	+ 1,7 %
Sucre	1,9 %	1,6 %	1,5 %	- 0,4 %
Produits divers	12,4 %	13,1 %	13,3 %	+ 0,9 %
Boissons	8,3 %	9,9 %	10,3 %	+ 2,0 %
Corps gras	3,5 %	3,0 %	2,9 %	- 0,6 %
Ensemble I.A.A.	100,0 %	100,0 %	100,0 %	

Consommation alimentaire et consommation globale

La faible augmentation du volume de la consommation alimentaire qui suit, en gros, la croissance démographique dans le cas de la France, s'accompagne parallèlement d'une diminution sensible de la part des dépenses alimentaires dans les dépenses des ménages :

PART DES PRODUITS DES I.A.A. DANS LA CONSOMMATION DES MENAGES

<u>Années</u>	<u>%</u>
1959	25,0 %
1969	22,2 %
1973	20,8 %

Source : Comptabilité Nationale

Les I.A.A. travaillent donc sur un marché dont l'expansion offrant peu de perspectives globales est limitée. Cependant, nous l'avons vu, cette croissance moyenne masque des variations assez différentes, la consommation de certains produits élaborés évoluant beaucoup plus vite que d'autres, dégagant des créneaux d'expansion pour la conquête desquels les I.A.A. se livrent une vive concurrence.

1.3. Les prix en amont et en aval des I.A.A. : le phénomène de ciseau

La plupart des produits alimentaires des I.A.A. ont connu une hausse à la production qui s'accélère au cours des trois dernières années. Cette augmentation varie toutefois avec les produits étudiés. Elle est élevée pour les produits carnés, modérée pour les produits à base de céréales et faible pour les corps gras. On sait néanmoins que, depuis 1972, de profonds bouleversements sur les marchés internationaux ont conduit à des hausses très vives des céréales et des corps gras.

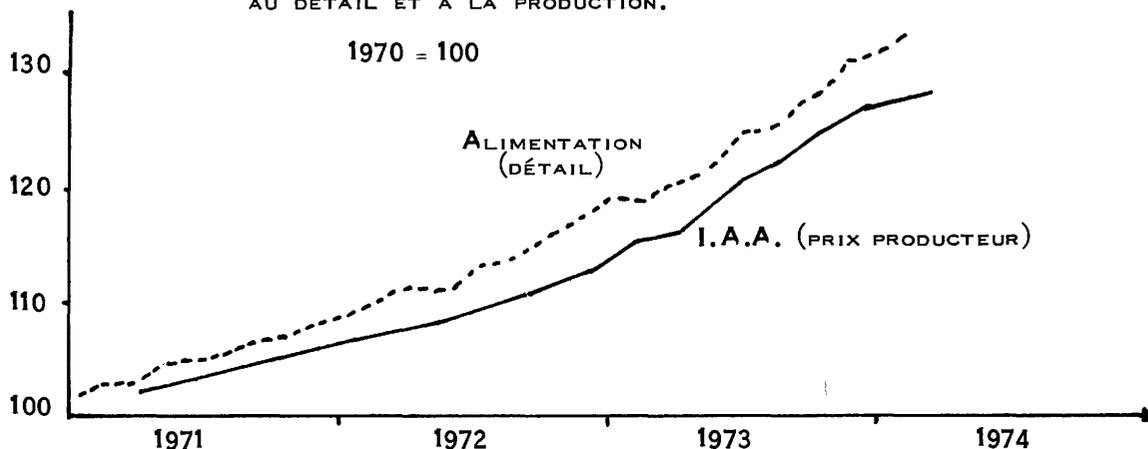
EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION ET DES PRIX AU DETAIL DES
PRODUITS DES I.A.A.

(Taux de variation annuel en %)

	Moyenne 1963-69		1970		1971		1972	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Viandes et con- serves de viandes	+3,0	+4,0	+3,5	+5,6	+3,8	+ 4,6	+16,6	+9,9
Produits à base de céréales	+3,6	+4,1	+4,2	+4,1	+5,7	+ 5,4	+ 7,9	+8,5
Produits laitiers	+2,0	+2,5	+7,2	+6,8	+1,0	+10,6	+ 7,7	+8,4
Sucre	+0,4	+2,6	+1,4	+2,3	+8,2	+ 7,1	+ 7,9	+7,2
Boissons	+3,6	+4,1	+4,5	+3,9	+3,7	+ 4,7	+ 8,4	+7,0
Corps gras	+1,4	+1,8	+9,5	-11,6	+11,1	+13,0	- 0,2	-0,5
Aliments pour animaux	+0,8	-	+6,7	-	+6,3	-	+ 4,2	-
Divers	+2,3	+2,2	+6,9	+6,2	+3,0	+2,8	+2,7	+2,2
Ensemble I.A.A.(3)	+3,0	+3,4	+4,5	+5,5	+5,8	+5,8	+9,2	+7,7
(1) Prix à la production								
(2) Prix au détail								
(3) Avec produits de la pêche et conserves et tabacs et allumettes								

Globalement les prix de vente au détail évoluent plus vite que les prix "sortie-usine", comme l'indique le graphique de la page suivante.

GRAPH 1 - COMPARAISON DES PRIX DE VENTE DES PRODUITS ALIMENTAIRES AU DÉTAIL ET À LA PRODUCTION.



L'explication de ce phénomène (outre la part imputable aux gains de productivité) pourrait se trouver dans les rapports de force entre I.A.A. et distribution. On observe en effet une concentration importante en aval des industries agro-alimentaires.

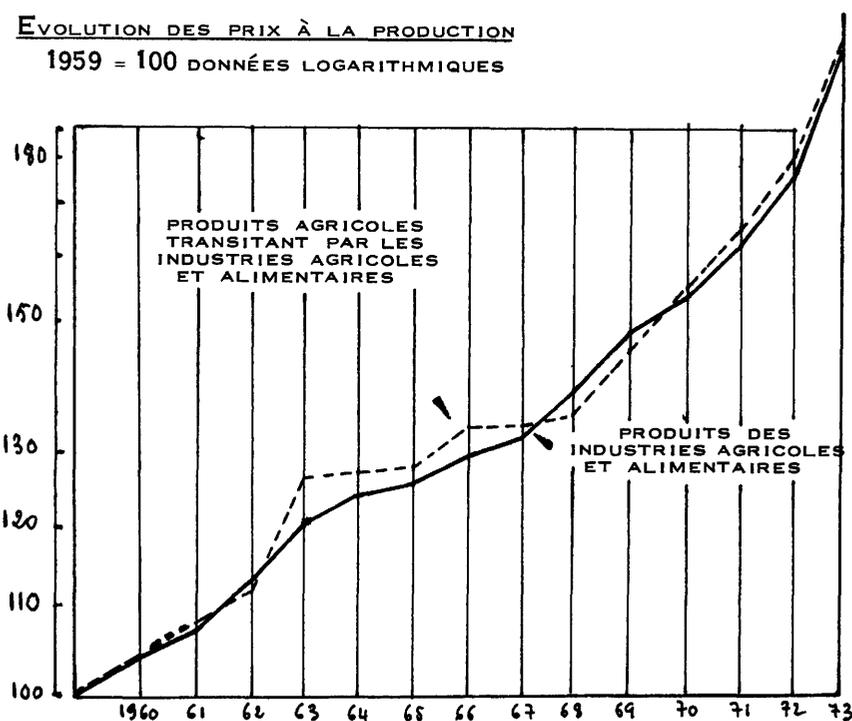
41,5% des ventes des produits alimentaires sont assurés par les chaînes du commerce intégré et associé
 25,0% sont vendus dans les grandes surfaces
 33,0% du marché alimentaire sont assurés par les vingt premiers groupes de distribution.
 25,0% du C.A. sont réalisés avec une dizaine de distributeurs
 50,0% du C.A. sont réalisés avec une cinquantaine de clients

Source : CACEPA

Par ailleurs, le système "d'encadrement contractuel" des prix à la production impose des contraintes supplémentaires aux industriels.

En amont, nous avons vu que le fournisseur le plus important des I.A.A. était l'agriculture. Or, les prix agricoles sont soutenus dans le cadre des règlements communautaires. Il s'ensuit une évolution défavorable aux I.A.A. :

EVOLUTION DES PRIX À LA PRODUCTION
 1959 = 100 DONNÉES LOGARITHMIQUES



SOURCE : COMPTABILITÉ NATIONALE

Sur la période 1959 - 1971, les taux de croissance annuels des prix sont les suivants :

	<u>Période</u> <u>1959-1971</u>
Prix des matières premières des I.A.A. achetées à l'agriculture	+6,5 %
Autres consommations intermédiaires	+6,4 %
Ensemble des consommations intermédiaires	+6,5 %
Production des I.A.A. aux prix des produits ...	+5,7 %

Les I.A.A. ne semblent pas profiter du transfert de productivité de leurs fournisseurs, en majorité agricoles, la rétention du surplus de productivité par la branche agricole n'étant cependant pas suffisante pour permettre un rattrapage du revenu des agriculteurs.

Au total, le système actuel des prix apparaît comme globalement préjudiciable aux I.A.A., les coûts de production étant en augmentation relativement plus rapide que les prix de vente. Néanmoins, là encore, des disparités importantes existent : à côté des produits traditionnels, comme les conserves de légumes à très faible marge, existent des productions liées, comme les plats cuisinés, à marges substantielles.

1.1.4. Le commerce international des I.A.A. : un secteur globalement excédentaire

Au cours de l'année 1973, les exportations des I.A.A. ont atteint 18 milliards de Francs, soit 60 % des exportations agricoles et alimentaires et près de 11 % du total des exportations françaises. Jusqu'à 1973, l'évolution de la balance commerciale des I.A.A. a été en progression constante pour passer d'une position déficitaire en 1968 à un taux excédentaire en 1973 (1).

En 1974, à la suite de la flambée des prix des matières premières, cette position s'est détériorée. Le rôle joué par les I.A.A. dans le rattrapage à venir peut être important ; un point semble cependant jouer

(1) Ce taux de couverture : rapport des exportations sur les importations, était de 115 pour l'ensemble des produits alimentaires en 1973.

en sa défaveur : la part des produits peu transformés semble tenir une place de plus en plus importante dans le total des exportations agricoles et alimentaires (49,5 % en 1973 contre 46,5 % en 1972) privant ainsi l'ensemble de l'économie d'un apport de valeur ajoutée complémentaire.

Structure des échanges

La balance commerciale des I.A.A. en 1973 a été excédentaire de 2,4 milliards de Francs ; pour l'ensemble des produits alimentaires, cet excédent atteignait 5,7 milliards de Francs, poissons et viandes (frais et congelés) exclus. Cependant, ce bilan n'a pas été positif dans tous les sous-secteurs des I.A.A. (page suivante), les industries du lait, du sucre et des boissons alcoolisées, contribuant largement aux efforts d'exportation, les sous-secteurs d'alimentation animale, de la viande, de chocolaterie confiserie et des industries du café étant largement déficitaires. L'orientation des différentes industries alimentaires vers l'exportation demeure assez variable. C'est ainsi que la part des exportations dans le chiffre d'affaires des I.A.A., qui est en moyenne de 15,2 %, varie sensiblement avec les types de produits exportés.

PART DES EXPORTATIONS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRINCIPALES BRANCHES EXPORTATRICES EN 1973

Malterie	55 %
Conserves de poissons	44 %
Sucre	30 %
Liqueurs	30 %
Vins	25 %
Corps gras	} 13 %
Meunerie	
Fromages	
Conserves de légumes	

STRUCTURE ET VALEUR DU COMMERCE EXTERIEUR DES I.A.A. FRANCAISES EN 1972 ET 1973

BRANCHES	Export (1)		Import (1)		Taux de couverture		% des export dans le total en 1973	% des exports dans le total en 1973
	1972	1973	1972	1973	1972	1973		
Industries du lait	2 625	3 399	443	594	590	572	18.8	3.8
Aliments pour animaux *	576	784	1 237	2 036	47	38	4.3	13.0
Industrie de la viande *	1 473	1 804	3 291	4 252	45	42	10.0	27.1
Produits dérivés des céréales	1 003	1 390	382	415	262	335	7.6	2.6
Conserves *	950	1 125	1 825	2 050	52	55	6.3	13.0
Industries condimentaires *	35	48	93	118	38	41	0.2	0.7
Sucreries	1 752	2 324	511	590	343	394	12.8	3.8
Chocolateries, confiseries *	100	96	499	682	20	14	0.6	4.3
Corps gras *	932	992	2 191	2 817	43	35	5.5	17.9
Boissons alcoolisées	4 973	5 622	1 076	286	462	1 965	31.0	1.8
Boissons non alcoolisées *	259	323	312	371	83	87	1.8	2.4
Industrie du café *	135	192	1 442	1 609	9	12	1.1	10.2
Total des I.A.A.	15 041	18 111	13 546	15 715	111	115	100.0	100.0
dont C.E.E.	6 860		4 767		144			
Total des produits agricoles et alimentaires	24 523	30 698	19 497	24 292	126	126		
dont C.E.E.	15 787		6 702		229			
TOTAL FRANCE		159 714		166 123		96		

(1) en millions de francs
 (*) sous secteur déficitaire

Sources : Données du SCEES, CACEPA

Le commerce extérieur des I.A.A. est européen mais des débouchés nouveaux se dessinent

Les clients privilégiés des industries alimentaires demeurent les pays de la C.E.E. (puisque ces dernières exportent 46 % de leur production vers les 6 pays de l'ancienne Communauté Européenne). Si l'on prend en considération l'ensemble des produits agricoles et alimentaires en 1973, les exportations vers la C.E.E. à 9 se ventilent comme suit :

- 18 % vers l'Allemagne
- 17 % vers l'Italie
- 13 % vers le Benelux
- 7 % vers les Pays-Bas
- 9 % vers la Grande-Bretagne
- 1 % vers l'Irlande et le Danemark

Les pays communautaires renforcent depuis 1963 leur position dans le commerce extérieur des I.A.A. françaises, comme le montre le tableau suivant, ainsi que les autres pays de l'Ouest, les pays de l'Est et le Tiers Monde au détriment des pays de la zone franc.

REPARTITION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS PAR ZONE

	1963		1969		1971		1972	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
C.E.E.(6 pays)	16,3	34,5	35,3	58,0	36,0	54,1	34,4	54,3
Zone franc	46,7	28,6	25,8	12,6	22,3	11,3	20,8	11,2
Autres pays de l'Ouest	18,4	27,1	18,8	20,2	22,7	22,0	24,7	21,7
Tiers Monde et pays de l'Est	18,6	9,8	20,1	9,2	19,0	12,6	20,1	12,8
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Comptabilité Nationale

1.2. LES FACTEURS DE PRODUCTION DANS LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

1.2.0. Capital, les investissements : une accélération récente

CAPITAL BRUT EN DEBUT D'ANNEE

	Evolution par rapport à l'année précédente (Volume en %)					Montant au 1/1/73(mil- liers de F 1959)
	Moyenne 61-69	1970	1971	1972	1973	
I.A.A.	4,1	7,0	7,1	7,8	7,8	53 459
Total industries hors BTP	5,7	6,2	6,8	6,9	6,9	495 993

Depuis cette date, les efforts d'investissements semblent s'être renforcés grâce à une politique d'encouragement des pouvoirs publics.

VALEUR DES INVESTISSEMENTS DANS LES I.A.A.(1)

Années	Investissements Millions de F.courants
1965	3 363
1966	3 627
1967	4 216
1968	5 084
1969	6 068
1970	6 999
1971	8 318

Les aides des pouvoirs publics plafonnent

Les aides des pouvoirs publics sont de nature diverse : F.D.E.S., FORMA, FEOGA, prêts bonifiés (2). Elles ont atteint pour le F.D.E.S. et le FORMA 472 000 000 F, sur la période 1966 - 1969, et sont en progression régulière depuis 1970 qui marque un tournant dans la politique agro-alimentaire (priorité aux I.A.A.).

(1) Au sens large de la Comptabilité Nationale, les investissements des I.A.A. de type industriel représentant en 1973 3,5 milliards de F.

(2) Ces prêts accordés par le Crédit National ont fortement progressé en 1973, atteignant 285,5 millions de F.

EVOLUTION DE L'AIDE DE L'ETAT AUX INVESTISSEMENTS DES I.A.A.

Millions de F.

	1966	1970	1971	1972	1973	1974
Collecte, stockage et conditionnement	64	71,4	42	50	76,3	89,7
I.A.A.	79	122,1	136,1	156,4	145,1	155,5

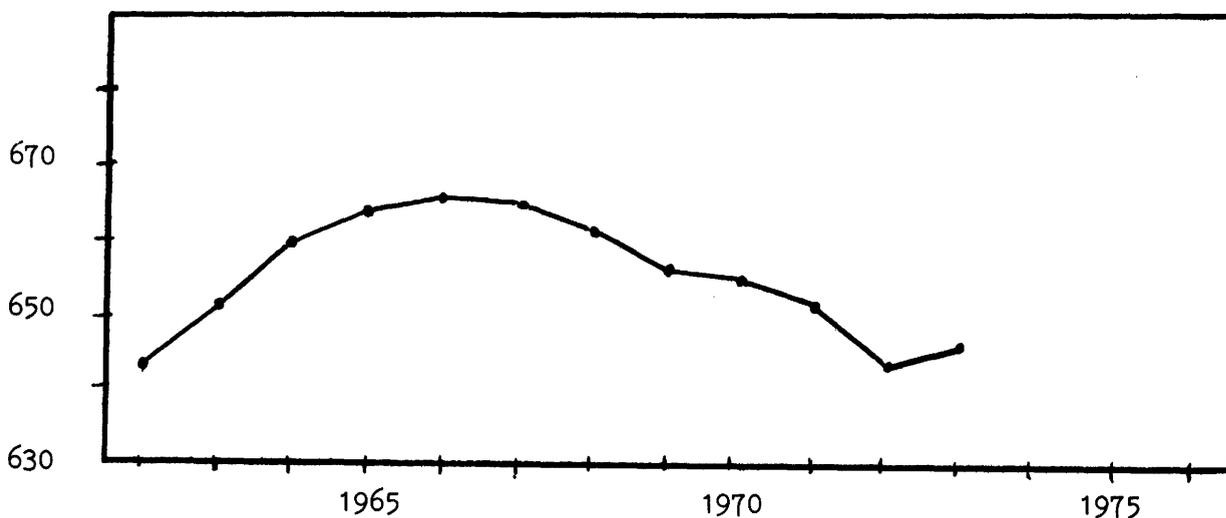
Source : F.D.E.S.

Malgré ces efforts, les budgets du Ministère de l'Agriculture alloués aux I.A.A. semblent insuffisants, car face à une augmentation de 33 % de ces budgets au cours de la période 1969 à 1974 (6,6 % par an en moyenne), le volume des investissements dans les I.A.A. s'accroissaient deux fois plus vite (12 % par an en moyenne).

1.2.1. Travail, les effectifs : environ 1 salarié sur 10 travaille dans les I.A.A.

Prise dans son ensemble, la branche des I.A.A. offrait, en 1973, 645 600 emplois (y compris les entreprises de moins de 5 salariés), soit 12,30 % des effectifs totaux des branches industrielles. Après une augmentation des effectifs jusqu'en 1966, le nombre d'emplois offerts par les I.A.A. n'a cessé de croître, sauf en 1973, où semble s'amorcer une stabilisation.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES I.A.A.



La répartition par secteur indique la prépondérance de l'industrie laitière (23 % des effectifs totaux des I.A.A.) et de la viande (14 %). La productivité en valeur du travail est élevée dans le secteur des aliments de bétail (420 000 F par salarié) et dans l'industrie des corps gras (300 000 F). Elle est faible dans les industries du froid (115 000 F) et la chocolaterie-confiserie (142 000 F) (Cf. Annexe).

Enfin, au niveau de la qualification des personnels et de la gestion (en particulier utilisation des systèmes informatiques), on doit relever en dehors des plus grandes entreprises des insuffisances qui handicapent les I.A.A. françaises sur le plan de la compétitivité internationale.

1.3. IMPORTANCE DU SECTEUR COOPERATIF DANS LES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

La place du secteur coopératif dans les I.A.A. n'est pas négligeable puisqu'il participe pour plus de 20 % au chiffre d'affaires total de ces industries (données 1972).

En fait, l'implantation coopérative demeure très variable suivant les secteurs de transformation. Si l'on retient comme critère d'implantation la part du chiffre d'affaires dans le total de chaque sous-secteur, les estimations pour les principaux secteurs de transformation sont les suivantes :

- Industrie du lait : 30 à 40 % du beurre et du fromage
50 % de la collecte
42 % en moyenne pour tout le secteur
- Produits de l'abattage : 41 %,
- Conserves de fruits et légumes : pourcentage très variable
avec les espèces: de 20 à 25 %,
- Aliments du bétail : 25 %,
- Vins : 35 % de la production commercialisée,
- Sucre et distillerie: 20 %.

Il est possible de comparer le secteur coopératif aux entreprises privées à l'aide des informations moyennes réunies dans le tableau suivant élaboré à partir de données de 1971.

IMPORTANCE DU SECTEUR COOPERATIF DANS LES I.A.A.

(sans les corps gras)

	Entreprises coopératives	Entreprises privées	Place des Coopératives en % du total
Nombre d'entreprises	554	4 117	11,9
Chiffre d'affaires TTC	18 232 194	70 159 726	20,6
Effectifs	55 305	345 741	13,8
Investissements	572 514	2 227 732	20,5

Ces données mettent en valeur les points suivants :

- . Le chiffre d'affaires moyen par entreprise est en moyenne deux fois plus important dans le secteur coopératif que dans le secteur privé (33 millions contre 17 millions).
- . La production par travailleur, mesurée par le ratio chiffre d'affaires TTC moyen par personne occupée, met en évidence une meilleure productivité du travail dans le secteur coopératif (330 000 F par travailleur contre 203 000 F).
- . Cette meilleure productivité du travail s'explique par un investissement moyen plus important dans les coopératives (10 000 F d'investissements nets de cession par personne occupée dans le secteur coopératif contre 6 000 F pour le secteur privé).

Malgré des chiffres moyens relativement meilleurs que ceux des entreprises privées, dans l'ensemble, les coopératives souffrent d'une trop grande dissémination d'unités économiques de faible dimension et d'un manque de dynamisme dans certains secteurs dequels elles sont pratiquement absentes. Dans d'autres secteurs cependant, elles font preuve de vitalité, comme cela est le cas dans les industries du lait et de l'abattage. Cependant, ces industries restent assez proches du secteur agricole, les agriculteurs eux-mêmes ayant des difficultés à passer d'activités primaires "collecte et stockage" du produit brut à des activités plus élaborées de transformation et de mise en marché. Cette situation se traduit souvent par une rentabilité moindre.

II - ETUDE ECONOMETRIQUE DE LA CONCENTRATION DANS LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
SUR LA PERIODE 1968 - 1972

Pour des raisons techniques, cette étude porte uniquement sur l'ensemble des sous-secteurs des I.A.A. retenus dans le cadre de notre programme de recherche. Ces sous-secteurs, au nombre de 14, sont regroupés dans le tableau ci-dessous, par ordre de chiffre d'affaires décroissant.

Sous-secteurs retenus pour l'étude économétrique	Correspondance avec les sous-secteurs SCEES	Nombre d'entreprises de plus de 5 salariés
<u>Industrie des conserves</u>		
. Conserves de viandes	Abattage de bétail et travail de la viande + fabrication de conserves et plats cuisinés à base de viandes, charcuterie industrielle	779
. Conserves végétales	Fabrication de conserves de fruits et confiture + fabrication de conserves de légumes	181
. Conserves de poissons	Conserves de poissons	112
<u>Industrie laitière</u>	Industrie laitière	776
<u>Produits dérivés des céréales</u>		
. Meunerie	Meunerie	386
. Biscuiterie	Biscuiterie et fabrication de petits déjeuners, entre-mets et produits de régime	285
. Pâtes alimentaires	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous	30
<u>Alimentation animale</u>	Fabrication d'aliments, composés pour animaux + fabrication d'aliments simples pour animaux	527
<u>Sucrierie</u>	Sucrierie	60
<u>Corps gras</u>	Huiles alimentaires, corps gras animaux, margarinerie, savonnerie, stéarinerie	135
<u>Chocolaterie-confiserie</u>	Chocolaterie-confiserie	257
<u>Froid</u>	Surgélation, congélation + fabrication de crèmes glacées	45
<u>Industrie condimentaire</u>	Fabrication de condiments, épices, vinaigre, sauces préparées et sel	73
<u>Bouillons et potages</u>	Bouillons et potages	12
Total	///	3 658

Les sous-secteurs suivants sont donc exclus de l'analyse économétrique (nomenclature SCEES) :

Entre parenthèses : nombre d'entreprises en 1972

Aliments	Boissons
Semoulerie (6)	Vinification (19)
Traitement des céréales secondaires (13)	Champagne et mousseux(121)
Malterie (24)	Brasserie (54)
Fabrication industrielle de pain(108)	Cidrerie (17)
Fabrication de café, thé, chicorée, infusions(133)	Production d'apéritifs à base de vin (12)
Fabrication de produits divers (9)	Production de liqueurs et d'apéritifs (63)
Entrepôts frigorifiques ... (55)	Distillation d'eau de vie naturelle (97)
	Distillation d'alcool (72)
	Production d'eau minérale (31)
	Production de boissons gazéifiées et sirops (95)
	Production de jus de fruits et légumes (23)
Total (150)	Total(604)

Par ailleurs, seules les entreprises de plus de 20 salariés ont été retenues, soit 2 312. La situation des secteurs étudiés dans l'ensemble des I.A.A. est la suivante :

Indicateurs	(1) Secteurs étudiés	Ensemble des I.A.A.	(1)/(2)
Nombre d'entreprises ...	2 312 (+ de 20 salariés)	4 613 (+ de 5 salariés)	50 %
Chiffre d'affaires TTC(millions de F)	85 762	100 821	85 %
Effectifs	338 094	397 124	85 %

2.0. Structure industrielle des I.A.A.

Le chiffre d'affaires moyen pour les sous-secteurs étudiés s'établissait en 1972 à 37 millions de F pour des effectifs de 146 salariés (cette dimension importante provient du fait que nous n'avons retenu que les entreprises de plus de 20 salariés). La répartition des

entreprises montre une prédominance des dimensions réduites, indice d'un secteur dispersé :

Tranches de salariés	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Effectifs
20 - 49	50 %	11 %	11 %
50 - 199	37 %	28 %	25 %
200 - 499	8 %	16 %	18 %
500	5 %	45 %	46 %
Total	2 312	85 762 millions de F	338 094

Près de 90 % des entreprises de plus de 20 salariés, soit un peu plus de 2 000 ne réalisent que 40 % du chiffre d'affaires avec 36 % des effectifs. Si l'on inclut les entreprises de moins de 20 salariés, et de plus de 5 salariés, la structure "atomisée" des I.A.A. est évidemment encore plus accentuée : on compte en effet dans cette tranche 1 647 unités réalisant seulement 6 % du chiffre d'affaires total des 14 sous-secteurs des I.A.A. étudiés.

2.1. Les indices de concentration

Le nombre d'entreprises de plus de 20 salariés reste stable entre 1968 et 1972, aux environs de 2 300. Les indices de concentration demeurent pratiquement constants.

Variable :	1968	1969	1970	1971	1972
Chiffre d'affaires					
Indice de variation	3,06	2,73	2,91	2,89	2,73
Indice de GINI ...	0,64	0,58	0,61	0,62	0,62
Herfindahl - Hirschmann	4,49	3,76	3,97	3,90	3,66

La valeur des indices se situe à un niveau assez bas. On peut faire l'hypothèse que l'évolution de la population d'entreprises a surtout consisté en une diminution du nombre des entreprises de 5 à 20 salariés qui n'ont pas été retenues ici et en des regroupements autour des plus grandes firmes avec un nombre d'opérations au total limité, par rapport

à la population totale d'entreprises du secteur : on relève en effet 168 fusions et/ou absorptions entre 1968 et 1972 (Cf. § suivant).

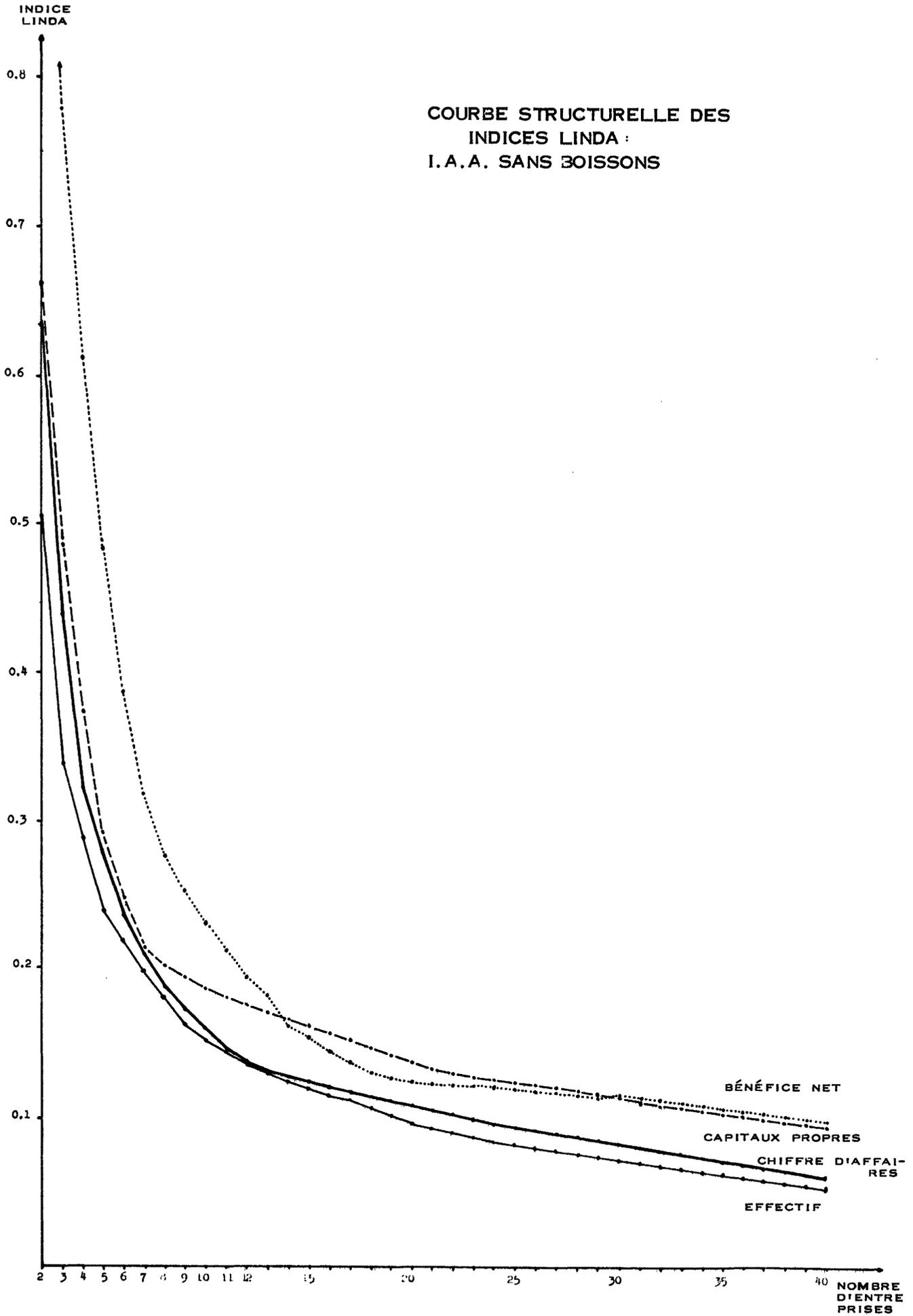
L'étude détaillée de la concentration a porté sur les 50 premières entreprises représentant 33 % du chiffre d'affaires total du secteur et employant le tiers des effectifs salariés.

Les indices LINDA, calculés pour les entreprises de l'échantillon, prises une à une dans l'ordre décroissant du chiffre d'affaires ($L_2, L_3 \dots L_{50}$) ont, en 1972, une valeur qui décroît régulièrement d'un maximum ($L_2 = 0,63$), soit un rapport de taille de 1,3 entre la première et la deuxième entreprise) (*) à un minimum ($L_{50} = 0,06$). L'hypothèse d'égalité de dimension entre les 50 firmes donnerait une valeur minimum de $L_{50} = 1/50 = 0,02$, c'est-à-dire que l'échantillon est composé d'entreprises dont les chiffres d'affaires diminuent assez régulièrement, sans différence sensible. Un examen plus précis de l'allure de la courbe structurelle des indices LINDA relative au chiffre d'affaires pour l'année 1972 permet de distinguer une zone à pente accusée, jusqu'à L_4 , suivie d'une zone très asymptotique, à partir de L_5 jusqu'à L_{50} . Ce phénomène peut s'interpréter par l'existence d'un groupe leader de 4 à 5 entreprises qui se détachent légèrement des autres firmes de l'échantillon, sans qu'il soit possible ici de parler de tendance oligopolistique marquée. Nous avons donc un secteur équilibré du point de vue du chiffre d'affaires des entreprises : la valeur moyenne de l'indice LINDA calculé pour l'échantillon est faible, $L_s = 0,13$.

Toujours en 1972, pour les variables valeur ajoutée, effectifs, masse salariale, et cash flow, l'allure des courbes LINDA est très voisine de celle obtenue pour le chiffre d'affaires :

Variables	L_{\max}	L_{\min}	L_s
Valeur ajoutée	0,56	0,06	0,13
Effectifs	0,51	0,05	0,11
Masse salariale	0,53	0,05	0,12
Cash flow	0,54	0,08	0,17
Note : L_{\max} et L_{\min} sont obtenus dans tous les cas pour, respectivement, $n^* = 2$ et $n^* = 50$			

(*) Dans le cas des deux premières entreprises, on a la relation suivante :
 $CA_1 = CA_2 \times L_2 \times 2$ (CA = Chiffre d'affaires)



Ceci confirme l'hypothèse d'un secteur équilibré faite sur la base de la variable chiffre d'affaires.

Par contre, les indices LINDA relatifs aux bénéfices nets marquent une accentuation du phénomène de concentration :

$$L_{\max} = 1,33 (n^* = 2) ; L'_{\min} = 0,10 (n^* = 50) ; L_s = 0,20$$

Le rapport entre les bénéfices de la première entreprise et ceux de la seconde est d'environ 2,7, soit plus du double de celui constaté pour le chiffre d'affaires. L'indice minimum se situe à un niveau plus haut que pour les autres variables, il en résulte un indice moyen plus élevé. La courbe structurelle traduit bien l'apparition du déséquilibre, très net pour les 3 premières entreprises, qui se poursuit dans une moindre mesure jusqu'à la dixième environ pour disparaître ensuite. A priori, on pourrait donc suggérer le choix de la variable "bénéfice net" comme meilleur indicateur de la concentration et des rapports de déséquilibre entre les firmes du secteur des I.A.A.. Néanmoins, il faut considérer avec prudence cette variable, en raison, d'une part de l'hétérogénéité de l'échantillon regroupant des sociétés commerciales et civiles (coopératives) au statut fiscal différent, d'autre part de l'incertitude pesant sur les procédures économiques et comptables ayant présidé à la détermination du bénéfice net des entreprises. En conclusion, on notera un déséquilibre beaucoup plus marqué pour les profits des firmes.

Rappelons que les indices LINDA sont calculés pour la variable "bénéfice net" après avoir classé les entreprises par ordre décroissant. Ce classement n'est pas forcément le même que celui obtenu avec les autres variables comme le montre le tableau ci-après.

(1972)

en millions de F

Rang	Chiffre d'affaires TTC	Capitaux propres	Bénéfices
1	Union Laitière Normande (2039)	Béghin 579	SOPAD (83,5)
2	SOPAD (1611)	Salins du Midi 437	Béghin (31,3)
3	Lesieur Cotelle (1415)	SCPAD 351	UNIPOL (30,0)
4	Béghin (1397)	Lesieur Cotelle 325	Salador (22,2)
5	Générale Sucrière (1145)	Générale alimentaire 322	SPM
6	Say (1126)	Say 295	Say (15,6)
7	Gervais Danone (1016)	Bel 286	Sanders (15,5)
8	Coopérative des agriculteurs de Bretagne (994)	Générale Sucrière 216	Générale Sucrière (15,2)
9	Préval (847)	Gervais Danone 192	Gervais Danone ... (14,9)
10	Olida Caby (829)	Olida Caby 161	Générale alimentaire (12,3)

Il est possible à l'aide des indices LINDA, de hiérarchiser les variables, en fonction du déséquilibre plus ou moins grand qui les caractérise. Pour cela, on effectue un classement en fonction des valeurs décroissantes d'une part de l'indice L_{max} et d'autre part en fonction de l'indice moyen L_S . On obtient ainsi la présentation matricielle suivante :

MATRICE DU DESEQUILIBRE DES INDICES LINDA									- FRANCE - ALIMENTATION - 1972			
S	N	H	K	VARIABLES							HIERARCHISATION DES VARIABLES	
				BÉNÉFICE NET	CAPITAUX PROPRES	CHIFFRE D'AFFAIRES	VALEUR AJOUTÉE	CASH FLOW	MASSE SALARIALE	EFFECTIFS		
VARIABLES			1	2	3	4	5	6	7	RANG	VARIABLES (SCORE)	
1	BÉNÉFICE NET	0,196	1+1=2							I	BÉNÉFICE NET (2)	
2	CASH FLOW	0,165					5+2=7			II	CAPITAUX PROPRES (5)	
3	CAPITAUX PROPRES	0,155		2+3=5						III	CASH FLOW (7)	
4	VALEUR AJOUTÉE	0,130				4+4=8				IV	CHIFFRE D'AFFAIRES (8)	
5	CHIFFRE D'AFFAIRES	0,125			3+5=8					IV	VALEUR AJOUTÉE (8)	
6	MASSE SALARIALE	0,120						6+6=12		VI	MASSE SALARIALE (12)	
7	EFFECTIFS	0,111							7+7=14	VII	EFFECTIFS (14)	

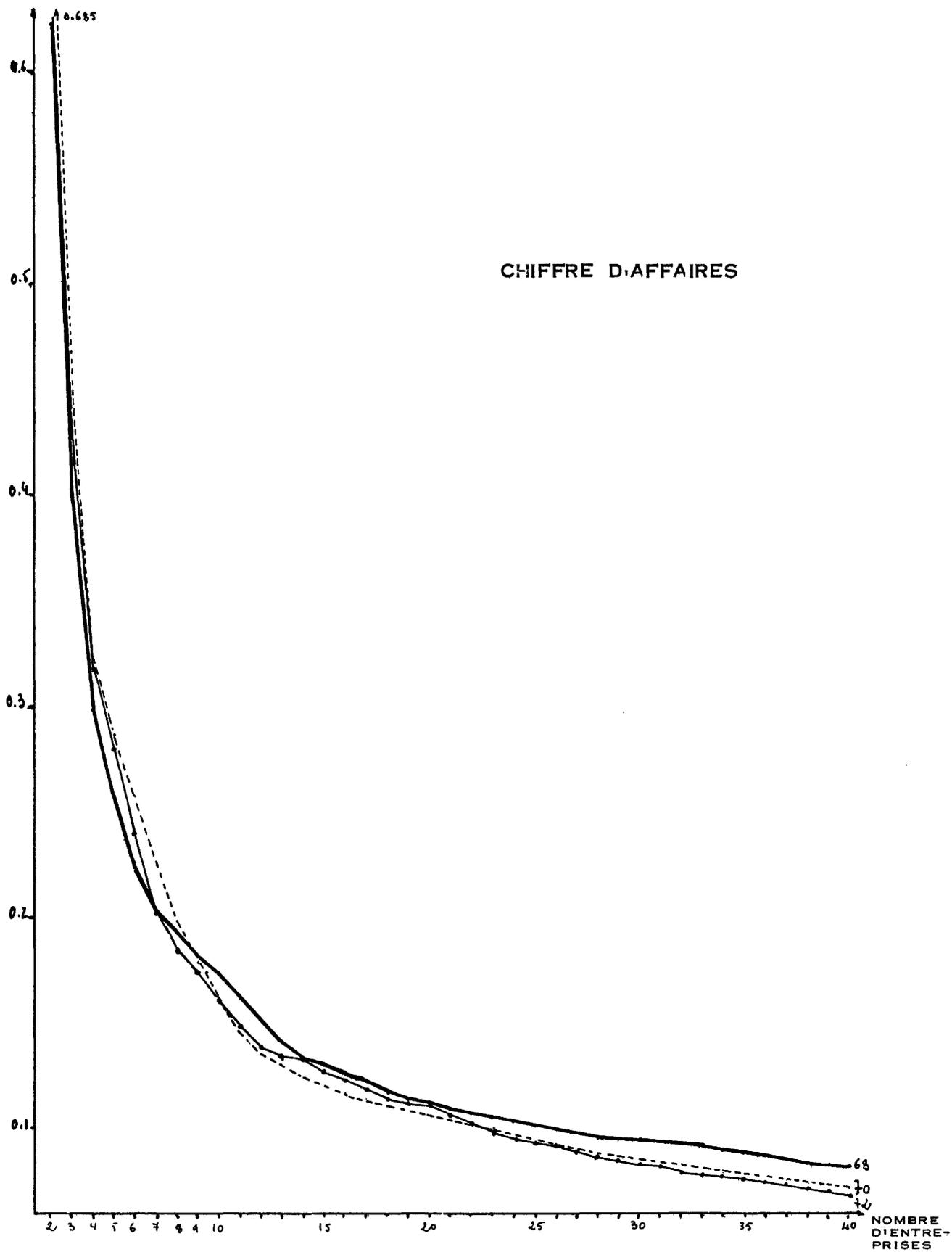
On constate, conformément à ce qui a été dit plus haut, que la variable "bénéfice net" est celle pour laquelle les indices L_S et L_{max} sont le plus élevés, ce qui la situe au premier rang de la classification hiérarchique des variables, cette position correspondant à un maximum de déséquilibre.

L'analyse dynamique du secteur révèle une certaine stabilité sur la période 1968 - 1972 en ce qui concerne l'influence des entreprises de l'échantillon :

Variable : Chiffre d'affaires	4 premières	8 premières	10 premières	20 premières	40 premières	50 premières
1968	9 %	15 %	17 %	24 %	32 %	35 %
1972	8 %	13 %	15 %	21 %	30 %	33 %

Par contre, il est à rappeler que dans la même temps , le chiffre d'affaires total du secteur a progressé de près de 80 %. Ce phénomène s'est accompagné d'une croissance plus modérée des 50 firmes de l'échantillon (environ 70 %), ce qui tendait à indiquer un dynamisme supérieur au niveau des entreprises moyennes. Cependant, l'examen des données consolidées au niveau des groupes géants montre l'existence de taux de croissance très importants en raison du processus d'absorption (Cf. § suivant).

INDICE
LINDA



On constate que les courbes Linda relatives aux années 1968 - 1970 - 1972 pour le chiffres d'affaires sont assez proches. Ce phénomène résulte d'une constance de l'équilibre du secteur : l'indice L_{\max} conserve sensiblement la même valeur ($L_{\max} = 0,6$ pour les deux premières entreprises), ainsi que l'indice moyen de l'échantillon ($L_S = 0,13$). Si l'on examine le classement des entreprises, on remarque que les quatre premiers groupes conservent leur rang à l'exception d'une permutation entre BEGHIN et LESIEUR.

La position relativement dominante de ce groupe se confirme donc pour l'ensemble de la période. Par ailleurs, les autres firmes de l'échantillon subissent des modifications non négligeables de rang.

Pour la variable "bénéfices nets", le déséquilibre constaté en 1972 apparaît encore plus accentué en 1968 et 1970. L'évolution s'est donc caractérisée par une légère réduction des disparités (en particulier, l'indice Linda minimum est passé de la 39ème à la 50ème firme).

Indices Années	L_S	L_{\min}	n_{\min}	L_{\max}	n_{\max}
1968	0,295	0,161	39	1,576	2
1970	0,191	0,101	48	0,893	2
1972	0,196	0,100	50	1,332	2

2.2. Remarque sur la concentration des firmes des I.A.A. à l'exportation

Une étude récente du CACEPA et du Centre Français du Commerce Extérieur montre que le déséquilibre des firmes au niveau du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation est important. En effet, seul un petit nombre d'entreprises intervient de façon notable sur les marchés étrangers : 227 firmes sur un total de plus de 4 000 parviennent à dépasser 5 millions de F d'exportation, soit au total 54 % des exportations totales des I.A.A.. Dans certains secteurs (aviculture, sucre et bière), la structure est particulièrement oligopolistique.

BRANCHES	Valeur des exportations (millions de F)	Firmes réalisant un chiffre d'affaires à l'exportation supérieur à 5 millions de F		
		Nombre d'entre- prises	Montant export cumulé	% total d'expor- tations
Produits laitiers	2 194	55	1 473	67
Aviculture	158	7	110	70
Conserves	861	96	471	54
Sucre	972	5	835	85
Chocolaterie-confiserie	170	4	51	30
Produits dérivés de céréales	676	25	467	69
Eaux minérales	101	3	43	43
Jus de fruits et sirops	90	3	46	51
Bières	26	1	20	80
Vins et spiritueux	3 256	98	2 184	67
Total des branches étudiées	8 504	227	4 663	54

Source : CACEPA, CFCE

III - LES GROUPES LEADERS ET LA CROISSANCES DES FIRMES AGRO-ALIMENTAIRES

Le phénomène de concentration mis en évidence par l'analyse économétrique doit être éclairé par **des considérations** globales relatives d'une part aux modalités de croissance des firmes (croissance externe essentiellement), aux stratégies de croissance : diversification et multi-nationalisation ; d'autre part aux caractéristiques économiques et financières des groupes dominants de l'industrie agro-alimentaire. Cette partie n'aurait pu être traitée de façon réaliste sans intégrer à l'ensemble des I.A.A. le secteur des boissons, en raison de la diversification croissante des firmes et de la présence en n° 1 du conglomérat BSN-GERVAIS-DANONE qui réalise 22 % de son chiffre d'affaires total et 41 % de son chiffre d'affaires alimentaire dans les boissons.

3.0. LES I.A.A. CONSTITUENT UNE BRANCHE A CROISSANCE MODEREE

La croissance des entreprises agro-alimentaires s'inscrit dans le contexte général de la croissance de la branche des I.A.A. et de l'ensemble de l'industrie.

Comme nous l'avons vu le rythme de croissance des I.A.A. est sensiblement inférieur à celui de l'ensemble de l'industrie. Néanmoins, aussi bien en volume qu'en valeur, les industries agro-alimentaires ont enregistré un important développement de leurs activités dans les dernières années. La production de la branche I.A.A. a pratiquement doublé entre 1966 et 1973 passant de 69 à 136 milliards de F. courants (taux de croissance ajusté de 9,5 % par an). L'indice de la production en volume était de 165 en 1972 sur une base 100 en 1959.

3.1. LES GRANDES ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES ONT ESSENTIELLEMENT RECOURS A LA CROISSANCE EXTERNE

Cette croissance alimentaire s'est accompagnée d'une diminution du nombre des entreprises qui a régressé de 5 200 entreprises de plus de 5 salariés en 1969 à 4 600 en 1972. Au niveau des établissements (ou unités d'activité économiques - U.A.E.) le mouvement de concentration est très sensible puisque le nombre d'U.A.E. a diminué de 40 % entre 1950 et 1970. En 10 ans, de 1962 à 1971, le nombre d'établissements des I.A.A., en incluant les activités artisanales du

type boulangerie, est passé de 94 881 à 84 621. Cette restructuration de l'appareil industriel agro-alimentaire s'est effectué principalement par croissance externe, c'est-à-dire par opération de fusions-absorptions ou prises de participation. Ainsi, alors que le chiffre d'affaires global de la branche agro-alimentaire a augmenté de 13 % entre 1972 et 1973, le taux de croissance moyen des 10 premiers groupes des I.A.A. a été de 25 %, soit près du double.

Opérations	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	Total
Fusions et absorptions	27	31	32	29	48	26	33	22	248
Apports partiels et prises de participation	8	8	30	32	46	48	56	73	301
Accords contractuels	19	30	31	19	34	23	22	20	198
TOTAL	54	69	93	80	128	97	111	115	747

Source : Agra-alimentation

La formule la plus utilisée est la prise de participation minoritaire, qui peut permettre un contrôle effectif selon la composition du capital ou peut constituer une étape vers l'absorption. Cette formule est réservée aux plus grandes entreprises qui, seules, possèdent la surface financière nécessaire. On constate par ailleurs, que les autres types d'opérations (fusions absorptions, créations de filiales communes, accords commerciaux ou techniques) sont également le fait des entreprises importantes.

Du point de vue sectoriel, ce sont les secteurs de l'industrie du lait suivis des secteurs des conserves et des boissons alcoolisées qui sont le plus concernés par ce type de croissance, ces secteurs étant ceux où le nombre d'entreprises est le plus important. Ainsi, dans l'industrie laitière, le nombre d'entreprises est passé de 6 077 en 1958 à 3 360 en 1969.

REPARTITION SECTORIELLE DES OPERATIONS DE
CROISSANCE EXTERNE DES ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES

Branches I.A.A.	Nb. total d'opérations période 1966 - 1973	%
Industrie du lait	136	18 %
Conserves	113	15 %
Vins et spiritueux	68	9 %
Sucrierie	41	5 %
Biscuiterie-biscotterie	37	5 %
Brasserie	37	5 %
Abattage et transformation des viandes	30	4 %
Alimentation animale	25	3 %
Meunerie	20	3 %
Autres secteurs	240	33 %
TOTAL	747	100 %

Source : d'après Agro-alimentation

On doit néanmoins, noter qu'une étude sectorielle de la croissance externe a peu de signification au niveau des grandes entreprises.

En effet, dans leur politique de croissance, les firmes sont conduites à adopter une stratégie de diversification à l'intérieur du système agro-alimentaire et même dans des secteurs non-alimentaires. C'est ainsi que l'on assiste depuis quelques années à la constitution de groupes de plus en plus différenciés du point de vue de leurs activités industrielles. Par exemple GERVAIS-DANONE, groupe essentiellement laitier à l'origine, a absorbé depuis 1969 plusieurs affaires dans le domaine des pâtes alimentaires et des plats cuisinés avant de fusionner en 1972 avec B.S.N. On trouvera en annexe, une liste des événements marquants du processus de constitution des groupes agro-alimentaires polyvalents depuis 1969.

Un autre phénomène important est le développement des liens avec les organismes bancaires et financiers, généralement à l'initiative de ces derniers qui deviennent de plus en plus les pôles moteurs de la restructuration industrielle. Trois groupes semblent particulièrement actifs en agro-industrie: PARIBAS (contrôlé par la Banque de Paris et des Pays-Bas) qui a acquis en 1971 26% du capital de BONDUELLE (conserves), la Cie FINANCIERE de SUEZ qui a des intérêts dans BEGHIN-SAY (sucre) et les SALINS DU MIDI, la Cie du NORD contrôlée par la Banque ROTHSCHILD, ayant des participations dans la GENERALE ALI-

MENTAIRE (abandonnées en 1973 au profit de la GENERALE OCCIDENTALE-CAVENHAM), la GENERALE SUCRIERE (G.S. Nord) et UNIGRAINS. On doit remarquer dans ce domaine que l'Institut de Développement Industriel (I.D.I.), organe financier national de restructuration industrielle, n'est encore que peu intervenu dans le secteur agro-alimentaire. Par ailleurs, on notera le développement des liens entre les firmes agro-alimentaires sous forme de filiales communes et entre firmes agro-alimentaires et firmes non alimentaires donnant naissance à un tissu industriel et financier particulièrement complexe.

3.2. LES DIX PREMIERS GROUPES AGRO-ALIMENTAIRES : 25 MILLIARDS DE F. EN 1972

Il faut préciser, du point de vue méthodologique, que les groupes étudiés ici sont des "firmes" ou "complexes" de sociétés généralement très nombreuses, qui constituent des entités économiques diversifiées sur le plan des activités industrielles et dont la cohésion est assurée par un état-major central et des liens financiers (la formule la plus fréquente étant la holding). Il s'en suit que la liste retenue est différente de celle résultant de l'approche économétrique, pour laquelle un découpage sous-sectoriel a conduit à considérer isolément des sociétés ou des ensembles de sociétés relevant dans certains cas d'une même firme. Il est évident que l'étude du pouvoir économique réel ne peut se faire qu'au niveau des firmes. Le tableau ci-dessous rassemble quelques indications sur ces firmes (*).

(*) Notre classement ne peut être qu'approximatif, en raison des difficultés à reconstituer les comptes consolidés des firmes lorsque ceux-ci ne sont pas publiés. Ainsi dans notre liste n'apparaît pas le groupe céréalier coopératif MAC MAHON qui se situerait probablement en 2ème position avec un chiffre d'affaires voisin de 3 milliards de F.

LES DIX PREMIERS GROUPES AGRO-ALIMENTAIRES
PRESENTS EN FRANCE EN 1972

Nom	Chiffre d'affaires consolidé en millions de F.	Observations
1. BSN-GERVAIS-DANONE	7 890	Dont 53 % en produits alimentaires
2. NESTLE (France).....	2 800	Dont SOPAD, 54 %
3. BEGHIN-SAY	2 143	Dont sucre, 67 %
4. SODIMA	2 052	11 coopératives adhérentes marques YOPLAIT et CANDIA.
5. SICA OUEST-LAIT	2 039	Dont U.L.N. (coopératives) 64 % et NEGOBEUREUF, 36 %
6. PERRIER	1 856	Dont boissons 34 %, pro- duits laitiers 60 %
7. LESIEUR (Cie Financière)	1 819	Dont produits alimentaires 87 %
8. Société Centrale SOCOPA	1 700	Dont SOCOPA 42 %, et 7 filiales viande
9. OLIDA-CABY-FLEURY-MICHON	1 607	Dont OLIDA-CABY 48 % viandes et charcuteries
10. GENERALE ALIMENTAIRE ...	1 502	Dont G.A. S.A., 34 % (con- diments, pâtisserie, etc) SANDERS (aliments du bétail 41 %)

Sources : Revue "Entreprise", Agra-alimentation, nos estimations.

Au total, les dix premiers groupes alimentaires représentent un chiffre d'affaires d'environ 25,4 milliards de F., soit 26 % du chiffre d'affaires cumulé des 4 500 entreprises de plus de 5 salariés faisant partie du secteur (96,3 milliards de F. en 1972).

3.2.0. Le groupe BSN-GERVAIS-DANONE

La firme leader de l'industrie agro-alimentaire française résulte de la fusion effective au 1er Janvier 1973, du groupe BOUSSOIS-SOUCHON-NEUVEUSEL (BSN) engagé dans la fabrication du verre plat et des emballages et dans l'industrie des boissons (eaux minérales et bières) et du groupe GERVAIS-DANONE impliqué principalement dans l'industrie laitière, des pâtes alimentaires et plats cuisinés et des baby-foods. Avec 3 milliards de F. de capitalisation boursière et un effectif d'environ 70 000 personnes, BSN-GERVAIS-DANONE se situe aux tous premiers rangs de l'industrie française (14ème rang par le chiffre d'affaires en 1972). Sa position est particulièrement forte pour la plupart de ses productions (chiffre 1972) :

- industrie de l'emballage : 50 % du marché français
- bière : 45 % du marché français
- eaux minérales : 26 % du marché français
- boissons sucrées (sodas, limonades, fruités, etc...) : 30 % du marché français
- fromage frais : 36 % du marché français
- desserts frais : 55 % du marché français
- baby-foods : 70 % du marché français
- pâtes alimentaires : 43 % du marché français
- plats cuisinés à base de pâtes : 31 % du marché français.

A noter une intégration-amont au niveau de l'emballage, le premier utilisateur des emballages BSN étant le groupe lui-même. Le groupe est également bien implanté à l'étranger où il réalise 22 % de son chiffre d'affaires pour la branche G.D. et 49 % pour la branche BSN, soit 41 % au total (1).

Le rythme de croissance de la branche GERVAIS-DANONE a été particulièrement rapide, puisque le C.A. consolidé a plus que doublé en 5 ans, passant de 986 millions de F. en 1968 à 2 255 millions de F. en 1972, soit 24 % par an. Depuis 1967, date de la fusion entre GERVAIS et DANONE, le groupe a absorbé, créé ou pris des participations dans une vingtaine de sociétés.

(1) Toutes les données chiffrées concernent l'année 1972.

BSN-GERVAIS-DANONE est organisé en 3 branches : alimentaire, verre plat et emballage, regroupant une soixantaine de sociétés. La branche alimentaire comporte 9 départements. L'organigramme ci-joint donne quelques détails sur cette branche. On peut constater que le groupe a des liens avec d'autres sociétés alimentaires : SKALLI-RIVOIRE et CARRET, GENVRAIN, en France, CAMPBELL TAGGART et NESTLE à l'étranger. Des détails complémentaires seront donnés au niveau des rapports sectoriels "boissons" pour les sociétés KRONENBOURG, EUROPEENNE DE BRASSERIES et EVIAN et "produits laitiers" pour la Cie GERVAIS-DANONE.

3.2.1. Le groupe NESTLE en France

Le groupe suisse NESTLE ALIMENTANA S.A. réalise en France à travers une dizaine de sociétés en filiation directe, un chiffre d'affaires consolidé d'environ 2,8 milliards de F., soit 14 % du chiffre d'affaires total du groupe à travers le monde (plus de 4 milliards de \$ en 1972). La France est le pays qui comporte le plus grand nombre d'usines du groupe : 34 sur un total de 697. Les filiales ou sociétés contrôlées françaises sont supervisées directement par la Holding NESTLE ALIMENTANA. Il n'y a pas de "centralisation" intermédiaire regroupant les différentes sociétés françaises du groupe NESTLE, la première d'entre elles est la Société des Produits alimentaires et Diététiques (SOPAD) : 1,7 milliards de F. de C.A., 362 millions de F. de capitaux propres et 84 millions de F. de bénéfices nets en 1973.

Les productions de NESTLE en France sont bien diversifiées avec des parts de marché généralement importantes (chiffre 1972) :

- lait concentré sucré	70 % (LAIT MONT BLANC)
- lait en poudre	15 % (LURSO - LAIT MONT BLANC)
- yaourts	14 % (CHAMBOURCY)
- fromages frais	5 % (CHAMBOURCY)
- desserts	10 - 13 % (CHAMBOURCY)
- fromages fondus	5 - 6 % (ROUSTANG)
- pâtes molles	6 - 7 % (ROUSTANG-CLAUDEL)
- fromages - spécialités	8 - 10 % (ROUSTANG-CLAUDEL)
- boissons chocolatées instantanées	60 % (NESQUICK-SOPAD)
- poudres cacaoées	28 % (MONT BLANC)
- poudres maltées	58 % (SOPAD)

- café instantané	70 % (SOPAD)
- chocolat	9 - 10 % (SOPAD)
- baby-foods	20 % (GUIGOZ)
- sauce tomate	17 % (CROSS et BLACKWELL)
- eaux minérales	? (VITTEL)
- surgelés	45 % (FINDUS)
- potages déshydratés	40 % (marque MAGGI-SOPAD)
- bouillons solides	70 % (marque MAGGI-SOPAD)
- purée déshydratée	64 % (Mousseline - SOPAD)

La diversification s'est accentuée par l'acquisition en 1973 de la société l'OREAL (produits de beauté et d'hygiène).

L'organigramme financier, très délicat à établir en raison de la politique de secret suivie par le groupe, montre l'existence de relations avec le N° 1 mondial de l'agro-alimentaire : UNILEVER (par l'intermédiaire de ESKIMO IGLO-GmbH), le N° 1 français BSN-GERVAIS-DANONE, la firme anglaise LYON'S (par l'intermédiaire de GLACIER Foods Ltd) (1).

3.2.2. Le groupe BEGHIN-SAY

Ce groupe comporte 35 sociétés. Il résulte de la fusion survenue en 1973 entre 2 importantes sociétés de l'industrie sucrière : BEGHIN et SAY. En 1974 ce groupe a réalisé 2,6 milliards de F. de chiffre d'affaires consolidé et 237 millions de F. de bénéfices avant impôts. Il est engagé, outre l'industrie sucrière (sucre et sous-produits), dans la production d'article à base de papier, carton et cellulose (33 % du C.A.).

BEGHIN-SAY est leader du marché du sucre en France avec 27,2 % suivi de près par le groupe "GENERALE SUCRIERE" (25,5 %) et SUCRE-UNION (24,6 %) (en 1972).

On notera les liens du groupe avec la Banque de SUEZ, le N° 1 de l'industrie sucrière anglaise "TATE and LYLE" ; les sociétés sucrières "ERIDANIA ZUCCHERIFICI" (Italie) et "RAFFINERIES TIRLEMONTaises" (Belgique). Ces différents liens conduisent à pressentir la formation d'un cartel du sucre niveau européen.

(1) On trouvera en annexe pour chaque firme décrite, un organigramme financ

3.2.3. Le groupe SODIMA

La Société de Diffusion de marques (SODIMA) est une Union de Coopératives créée en 1964 par 6 coopératives laitières pour assurer la commercialisation de leurs produits frais. La SODIMA a procédé au lancement de 2 marques nationales : "YOPLAIT" en Septembre 1965 (yaourts, desserts, fromages frais et crèmes fraîches), "CANDIA" en Janvier 1971 (lait de consommation). Elle assure le marketing de ces lignes de produits ce qui implique un contrôle technique de qualité et un effort important au niveau de l'innovation (Recherche et développement). Le succès de la formule a conduit à la création en 1969 d'un Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.), YOPLIAT-INTERNATIONAL qui fonctionne avec la formule du franchising.

Aujourd'hui (1973), le groupe SODIMA comporte 9 adhérents pour la marque YOPLAIT, 10 pour la marque CANDIA, soit au total 11 coopératives différentes. Les adhérents sont exclusivement des coopératives de productions laitières. Ils représentent 105 000 producteurs, 47 usines et 132 dépôts employant 9 932 personnes et 1,8 milliard de litres de lait collectés.

A l'étranger, 23 sociétés sont franchisées sous YOPLAIT dans 13 pays. Les dirigeants du groupe prévoient 38 contrats de franchise dans 23 pays début 1975.

La croissance du groupe a été particulièrement rapide : 740 millions de F de chiffre d'affaires en 1967, 2 368 millions en 1973, soit 3 fois plus (1). Les ventes sous franchises sont passées de 11 millions de pots de yaourts et desserts en 1969 à 86,7 millions en 1973.

Le groupe SODIMA est le leader national du marché du lait de consommation : 31 % du marché en 1972 (33,5 % en 1973). Pour les autres produits, les résultats sont les suivants (en 1973) :

- Yaourts : 19 % du marché français (2ème place)
- Desserts : 13,3 % du marché français (2ème place)
- Fromages frais : 11,0 % du marché français (2ème place)
- Crème fraîche : 12,0 % du marché français (1ère place)

(1) Le chiffre d'affaires considéré est celui de l'ensemble des coopératives adhérentes : celui de SODIMA proprement dit, c'est-à-dire des marques CANDIA et YOPLAIT n'est que de 1,3 milliard de F. Néanmoins, en terme de puissance économique, il est logique de considérer SODIMA comme une entité.

En 1974, poursuivant sa diversification, la SODIMA a créé la SODIPAR (Société d'investissement et de participation), holding dont le rôle est de prendre des participations financières. La SODIPAR est une société anonyme, ce qui permet au groupe coopératif de disposer d'une structure juridique mieux adaptée à une stratégie de croissance externe.

3.2.4. Le groupe SICA OUEST-LAIT (SICAOL)

D'une taille sensiblement égale à celle du groupe SODIMA, la SICA OUEST-LAIT est un complexe d'entreprises laitières coopératives et privées créé en 1970. A l'origine de cette SICA, on trouve une union de 10 coopératives, l'U.L.N. (Union Laitière Normande) qui a procédé au rachat en 1965 d'une importante société anonyme NEGOBEUREUF.

En 1972, la SICAOL représentait un potentiel de près de 45 000 producteurs et 47 usines et centres de collecte. Le chiffre d'affaires 1973 est estimé à 2 800 millions de F, ce qui placerait la firme en 3ème position derrière BSN-GERVAIS-DANONE et NESTLE devant SODIMA.

La SICAOL est bien implantée sur le marché du beurre où elle est le leader (environ 12 % du marché) et de la poudre de lait (20 %). Son adhésion en 1973 au G.I.E. G.A.M.A. (Groupement d'Animation de Marques Alimentaires) dont le rôle est semblable à celui de la SODIMA (1) devrait lui permettre de développer rapidement ses activités dans le domaine des produits frais (yaourts, fromages et desserts) et du lait de longue conservation, sous la marque NOVA. Par ailleurs, la SICAOL est engagée dans d'autres branches de l'industrie laitière (caséine, aliments de bétail) et se diversifie actuellement dans le secteur de la viande.

L'organigramme financier est particulièrement complexe en raison de la formule juridique de SICA. Néanmoins, on peut considérer que le pôle de gestion et de cohésion est la SICAOL qui regroupe une quinzaine de sociétés (en dehors des coopératives adhérentes de base). On relèvera les liens avec 2 autres groupes parmi les plus puissants de l'industrie laitière : SODIMA et PERRIER (par PREVAL) au niveau de la SOFRALAIT.

A l'étranger, la SICAOL est implantée par l'intermédiaire de 3 sociétés : NORDIMA en Allemagne, P.L.F. en Belgique et FRENCH DAIRY FARMERS en Grande-Bretagne.

(1) Le groupe GAMA est formé de 7 coopératives ayant réalisé en 1972 1,1 milliard de F de chiffre d'affaires. L'entrée de la SICAOL conduirait à un groupe approchant les 4 milliards de F en 1973.

3.2.5. Le groupe PERRIER

Le développement du groupe date de 1951, année de l'achat de la société SOURCE PERRIER par les dirigeants actuels. En 1968, PERRIER, en fusionnant avec la SAPIEM, prenait la forme d'un holding. Le groupe comporte aujourd'hui une soixantaine de sociétés. Son chiffre d'affaires consolidé était de 1,9 milliard de F en 1972, cependant l'intégration de la totalité des participations conduirait à un chiffre d'environ 2 600 millions de F. Les capitaux propres s'élèvent à près de 350 millions de F et les effectifs à 9 500 salariés. Le bénéfice net était de 10 millions de F en 1972.

Le groupe comporte 3 branches. La plus importante, la branche laitière (Sociétés PREVAL et St-HUBERT) comporte 21 usines et 7 centres de collecte. La branche boisson (CONTREX, Source PERRIER, etc...) utilise 13 usines et 9 centres d'embouteillage. Enfin, la branche confiserie-chocolaterie exploite 2 usines (Consortium Français de Confiserie).

L'implantation sur le marché des boissons non alcoolisées est très forte : 45 % du marché en volume des eaux minérales en 1972 (1er rang), 9 % des jus de fruits (filiale SIAO-SEVPFE, avec BSN-GERVAIS-DANONE).

Sur le marché des produits laitiers, PREVAL occupe la 3ème place pour le lait concentré sucré (6 %), la 2ème pour les fromages à pâte molle (8 - 10 %). En chocolaterie-confiserie, le Consortium occupe la 3ème place avec 11 % du marché des chocolats fins et 8 % du marché des confiseries de sucre.

La stratégie de diversification du groupe a comporté sur l'intégration d'activités d'emballages (fabrication de bouteilles plastiques et de cartons) et de distribution des boissons (VICHY-Distribution). A l'étranger, l'axe de pénétration est essentiellement le secteur des boissons : achat de sources d'eaux minérales en Espagne, en Iran, au Brésil et aux U.S.A., prise de participation de 35 % dans SAN PELEGRINO en Italie. Des perspectives sont à prévoir au niveau des plats cuisinés (filiale commune avec HEINZ).

Le groupe PERRIER possède des liaisons avec les firmes agro-alimentaires suivantes : UNILEVER (GB/NL), BSN-GERVAIS-DANONE (au niveau des boissons non alcoolisées et du lait), SICA-OUEST-LAIT, HEINZ (U.S.A.).

3.2.6. Le groupe LESIEUR

La Compagnie Financière LESIEUR est un holding créé en 1970 et faisant suite à la société "Georges LESIEUR et ses Fils" fondée en 1925. Le potentiel industriel de la firme est d'une vingtaine d'usines en France et en Afrique. Le chiffre d'affaires consolidé était de 1,8 milliards de F en 1972 et de 2,3 milliards en 1973. Les activités concernent les produits alimentaires (57,6 % en 1972, essentiellement huiles, margarines et mayonnaise), les aliments du bétail (27,2 %, tourteaux), les produits chimiques (25,9 %, produits d'entretien et plastique).

Le groupe essentiellement orienté vers l'industrie des corps gras à l'origine mène une politique de diversification agro-alimentaire (mayonnaise et sauces, poulets PIC-GRIN, et DOUCE FRANCE) et une restructuration, en abandonnant ses activités dans l'industrie des plastiques (filiale DORLYL cédée à PONT-A-MOUSSON) et des plats cuisinés (SAPAL cédée à BSN-GERVAIS-DANONE). A noter les développements dans l'alimentation animale, avec la filiale EURO-SOJA.

LESIEUR est leader du marché français des huiles végétales. Sa position a été renforcée en Juillet 1973 par l'acquisition de la marque SALADOR (groupe U.S. GRACE). Actuellement LESIEUR doit contrôler entre 55 et 60 % de ce marché, (marques LESIEUR - HUILOR - SALADOR). La position pour les autres produits est la suivante :

Margarine (EXCEL)	3%(derrière UNILEVER-ASTRA 60%)
Mayonnaise	25 - 26%(N°2 derrière MAYOLANDE 40 - 41%)
Aliments du bétail	4 - 5%(7ème position)
Poulets éviscérés	8%(leader)

Le contrôle de la Compagnie Financière LESIEUR est assuré actuellement, après de nombreuses péripéties boursières ayant ralenti le développement du groupe, par la coalition LESIEUR-BANEXI (filiale de la Banque Nationale de Paris) qui détient 9 sièges sur 12 au Conseil d'Administration et les sociétés UNIPOL (2ème groupe de l'industrie des Corps gras) et la Compagnie de Navigation mixte (3 sièges à eux deux). Les perspectives d'évolution du groupe LESIEUR sont importantes en raison du rapprochement avec UNIPOL et des discussions avec la filiale HEINZ-PERRIER. La constitution d'une firme agro-alimentaire ayant une position quasi-monopolistique sur le marché des corps gras fluides, diversifiée dans les secteurs en forte expansion (chips, sauces et condiments, aliments pour animaux domestiques, etc...) et réalisant un chiffre d'affaires de 4 milliards de F est une éventualité assez probable pour les mois à venir.

3.2.7. Le groupe Société Centrale - SOCOPA

Ce groupe résulte de l'absorption en 1971 de la SOCOPA-MAINE-VIANDE par la Société Centrale des Viandes (S.C.V.). Il s'agit d'un groupe contrôlé par des SICA et coopératives, dont les activités concernent l'élevage, la transformation (abattage) et la commercialisation de viande (bovins, ovins, porcins). Le développement rapide de S.C. - SOCOPA en fait le leader sur le marché français de la viande bovine, dont on connaît la structure complexe et atomisée. Le chiffre d'affaires consolidé pour 1973 s'élève à 2,3 milliards de F dont 1,9 pour les filiales françaises. La diversification conduit le groupe à s'intéresser à la charcuterie-salaisonnerie et aux surgelés, sans pour autant sortir du secteur viande. La croissance se manifeste également par des implantations à l'étranger (Espagne, Grande-Bretagne, Hollande, RFA).

Avec les regroupements en cours (autour de GS Nord et SICAOL), on prévoit que 20 % du marché de la viande seront contrôlés par 3 à 4 firmes en 1975.

3.2.8. Le groupe OLIDA-CABY - FLEURY-MICHON

La Société OLIDA-CABY Associés résulte de la fusion en 1968 des sociétés OLIDA (fondée en 1855) et J. CABY et Cie SARL. Cette société détient une participation de 33,34 % dans la firme Ets FLEURY & MICHON et compte 11 autres filiales. Ses activités la placent au premier rang de l'industrie française de la charcuterie-salaisonnerie, et comportent l'intégration d'abattoirs. La diversification est peu poussée et concerne des secteurs très voisins : plats cuisinés à base de viande, surgelés, produits de luxe (foies gras FEYEL), à l'exception d'une filiale de produits diététiques.

La position du groupe sur quelques marchés est la suivante (1972) :

- . Charcuterie-salaisonnerie 15 % (Leader)
 dont :
 - Saucisson sec 26 % (Leader)
 - Rillettes 5,5 % (N° 3)
 - Salaisons cuites (jambons) 15,8 % (Leader)
 - Charcuterie pré-emballée 18,0 % (N° 2 derrière HERTA-FRANCE)

- . Pâtés en boîte 28,0 % (Leader)
- . Choucroute garnie 3,4 % (N° 6)
- . Cassoulet 5,0 % (N° 3)

Le groupe exploite 12 usines et emploie plus de 6 000 salariés. La croissance du groupe est particulièrement rapide : 1,3 milliards de F de chiffre d'affaires consolidé en 1970 et 1,9 en 1973. L'expansion à l'étranger se manifeste par une filiale Benelux (Sté OLIDA-CABY N.V.) mais demeure limitée.

3.2.9. Le groupe GENERALE ALIMENTAIRE

Ce groupe a été créé en 1963. Une politique très active de croissance externe par absorption et participation en a fait le leader de l'industrie condimentaire, avec une diversification importante dans la confiserie-pâtisserie et les produits de luxe. En 1972, le groupe anglais GENERALE OCCIDENTALE-CAVENHAM prenait le contrôle de la GENERALE ALIMENTAIRE et lui apportait par la suite les actifs de 3 sociétés dans le domaine des aliments de bétail (SANDERS), des produits pharmaceutiques et diététiques (Laboratoires GREMY LONGUET). En 1973, le groupe ROTHSCHILD qui détenait par l'intermédiaire de la Compagnie du Nord 38 % du capital de la GENERALE ALIMENTAIRE, en cédait 30 à la GENERALE OCCIDENTALE qui a désormais le contrôle absolu de la firme (70 %) et en assure la gestion.

La position de la GENERALE ALIMENTAIRE est particulièrement forte pour plusieurs produits agro-alimentaires très élaborés :

- Pâtisserie industrielle : 20 % (Leader VANDAMME)
dont pains d'épices : 67 % (Leader UNIMEL)
- Entremets : 33 % (Leader FRANCO RUSSE)
- Confiserie de sucre : 10 - 15 % (Leader)
- Vinaigrerie : 30 - 32 % (Leader)
- Moutardes et condiments : 55 % (Leader)
- Fruits et légumes
condimentaires : 36 % (Leader)
- Poivre et épices : 30 - 35 % (Leader)
- Mayonnaises : 15 - 20 % (N° 3)

En 1972, le chiffre d'affaires consolidé (une trentaine de sociétés) s'élève à 1,6 milliard de F dont 39 % en produits alimentaires, 50 % dans les aliments du bétail et 8 % dans la pharmacie et les produits diététiques.

En 1973, le chiffre d'affaires est en progression de plus de 25 % et avoisine les 2 milliards de F.

Par ailleurs, le groupe est bien implanté à l'étranger (Europe et Afrique) par 8 filiales. Au total, la GENERALE ALIMENTAIRE se présente comme un véritable conglomérat agro-alimentaire dont l'équilibre reste à établir.

3.3. LE PHENOMENE DE MULTINATIONALISATION AGRO-ALIMENTAIRE

Nous avons vu que la totalité des 10 premiers groupes agro-alimentaires présents en France exerçaient des activités à l'étranger, selon des formules et à des degrés divers. Par ailleurs, sur ces 10 groupes, le second NESTLE relève d'une firme étrangère. Ces deux aspects investissements étrangers en France et français à l'étranger, sont le reflet d'une caractéristique fondamentale des firmes, la multinationalisation. Cette tendance, si elle n'est pas nouvelle, s'est considérablement renforcée depuis le début des années 60.

ANNEES	Investissements	
	Français à l'étranger	Etrangers en France
Moyenne		
1964 - 1968	16	121
1970	14	185
1971	36	185
1972	52	571

Source : CACEPA

On notera la disproportion (de 1 à 10) entre la pénétration française à l'étranger et étrangère en France. Cette disproportion s'explique par la dimension encore faible des entreprises françaises (même des premières) au regard des firmes étrangères américaines, britanniques et même japonaises.

DIMENSIONS COMPARRES DES PREMIERES FIRMES AGRO-ALIMENTAIRES FRANCAISES ET DES FIRMES MULTINATIONALES

	millions de \$.	
	87 premières firmes mondiales	10 premières firmes françaises
Chiffre d'affaires hors taxes	1 058	496
Capitaux propres	313	130
Cash Flow	63	31

On trouvera en annexe les caractéristiques des 10 premiers groupes agro-alimentaires multinationaux montrant que les écarts sont considérables. Dans la liste des 50 premières firmes mondiales, on ne trouve qu'un groupe français BSN-GERVAIS-DANONE en 16ème position, alors que l'on compte 34 firmes américaine 10 britanniques, deux canadiennes et deux japonaises, le N° 1 et le N° 2 étant respectivement UNILEVER (GB/NL) et NESTLE (suisse).

On sait par ailleurs, que la dimension minimale pour accéder à la multinationa-
lisation est située entre 600 et 1 000 millions de F. de chiffre d'affaires.
Seuls une vingtaine de groupes français se trouvaient dans ce cas en 1972.

La pénétration des capitaux étrangers dans les I.A.A. en France demeure globalement limitée, si on la compare à la situation d'autres pays européens.

PENETRATION DES FIRMES MULTINATIONALES DANS LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

année 197

	Espagne	France	Italie
Part du chiffre d'affaires de la branche réalisé par des F.M.	16, 5 %	16 %	30 %
Part du capital du secteur détenu par les F.M.	15 %	25 %

En 1972, les investissements étrangers ont représenté 19 % du montant total des investissements dans les I.A.A. en France. Le taux de pénétration est inégal selon les branches. Il est très élevé dans les industries de pointe (technologie avancée, fortes marges). Il est supérieur à 25 % dans 12 branches qui représentent le tiers du chiffre d'affaires total des I.A.A., mais reste faible - inférieur à 10 % - dans 13 branches "classiques" (meunerie, abattoirs, conserves de poissons, etc...)

Chiffre d'affaires des entreprises contrôlées par des capitaux étrangers en % du chiffre d'affaires de la branche (1974) :

- Bouillons et potages	90 %
- café soluble	80 %
- Lait concentré	80 %
- Pommes de terres déshydratées	75 %
- Condiments et épices	64 %
- Margarine	62 %
- Alimentation animale	60 %

(source : CACEPA)

Jusqu'en 1972, les investissements étaient essentiellement le fait de pays tiers (Etats-Unis). Depuis 1972, on assiste à une très forte poussée de la Grande-Bretagne, dont on connaît le dynamisme des firmes agro-industrielles.

En 1971, 42 % du chiffre d'affaires des entreprises à contrôle étranger étaient le fait de firmes de la Communauté Européenne à 9, dont 22 % pour la Grande-Bretagne et 58 % provenaient de firmes de pays tiers dont 23 % pour les Etats-Unis et 26 % pour la Suisse (NESTLE).

On relève la présence en France de la plupart des groupes géants multinationaux :

Firmes réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 350 millions de \$.

Firmes classées selon leur C.A.	Principales filiales
1. UNILEVER (GB/NL)	ASTRA-CALVE, LA ROCHE AUX FEES, COFNA (+ 12 autres sociétés).
2. NESTLE ALIMENTANA (CH)	SOPAD, ROUSTANG, CLAUDEL, LAIT MONT BLANC FINDUS, etc...
3. ESMARK-SWIFT (U.S.A.)	SWIFT et Cie, SWIFT-CHIMIE
4. KRAFTCO (U.S.A.)	Rattachée à la filiale belge
5. GREYHOUND-ARMOUR	AMOUR-BIOCHIMIQUE, Lab. MONTAGU
6. GENERAL FOOD (U.S.A.)	GENERAL FOODS France
7. BEATRICE FOODS (U.S.A.)	Ets BAUD, SEDIPRO, SODIEREM
8. BORDEN (U.S.A.)	BORDEN CHEMICAL Co.
9. COCA COLA (U.S.A.)	COCA COLA EUROPE + franchisés
10. RALSTON PURINA (U.S.A.)	DUQUESNE-PURINA, F. BONZO, VENTOR, SCOD
11. UNITED BRANDS (U.S.A.)	Cie des BANANES
12. C.P.C. International (U.S.A.)	SPM, Sté FUNK France
13. PEPSICO (U.S.A.)	PEPSICOLA France S.A.
14. GENERAL MILLS (U.S.A.)	BISCUITERIE NANTAISE, MIRO Cie
15. CARNATION (U.S.A.)	GLORIA S.A.
16. NABISCO (U.S.A.)	Biscuit BELIN
17. STANDARD BRANDS (U.S.A.)	UFIMA
18. HEINZ (U.S.A.)	HEINZ PERRIER
19. RANKS HOVIS Mc DOUGALL (G.B.)	CEREBOS
20. CAMPBELL SOUP (U.S.A.)	Biscuits DELACRE
<p><u>Autres firmes</u> : TATE AND LYLE (GB), UNIGATE (GB), CENTRAL SOYA (U.S.A.), ALLIED BREWERIES, CADBURY, SCHWEPES (GB), SEAGRAM'S (CN), PILLSBURY (U.S.A.), KELLOGG (U.S.A.), BROOKE BOND LIEBIG (G.B.), LYONS (GB), RECKITT et COLMANN (GB), AJINOMOTO (Jap), DI GIORGIO (U.S.A.) : total 36 firmes.</p>	

A l'exception d'UNILEVER et NESTLE, on notera que le contrôle s'exerce sur des petites et moyennes entreprises. Ceci s'explique par la prudence des firmes multinationales et par l'attitude des pouvoirs publics. Le cas de la GENERALE ALIMENTAIRE absorbée en 1973/74 par le groupe anglais GENERALE OCCIDENTALE demeure une exception. Néanmoins, pour l'avenir, on doit s'attendre à un renforcement de la poussée des multinationales, principalement anglaises dans les industries agro-alimentaires françaises.

En résumé, malgré un processus de croissance externe important, les premiers groupes agro-alimentaires français demeurent de faible importance en regard de leurs homologues multinationaux étrangers, particulièrement dans les secteurs du lait, de la viande et des conserves végétales.

FAITS MARQUANTS DE LA CROISSANCE EXTERNE DES FIRMES AGRO-ALIMENTAIRES

Année	Sociétés	Nature de l'opération
1969	PERRIER-SAPIEM	Prise de contrôle du groupe laitier GENVRAIN par O.P.A.
	7 Coopératives laitières	Constitution du groupement d'intérêt économique GAMA et création d'une marque nationale "NOVA" (le groupe concurrent YOPLAIT a été créé en 1965)
	GERVAIS-DANONE	Absorption des Ets MILLIAT Frères (pâtes, plats cuisinés) et de la Sté PETITJEAN (conserves)
	NESTLE	Participation de 20 % dans VITTEL (eaux minérales).
	CERALIMENT-BISCUITERIE/ GENERAL BISCUITS (Belgique)	Accord de participation réciproque
1970	BSN	Constitution du 1er groupe français des boissons par absorption de KRONENBOURG et EVIAN
	OLIDA-CABY	Prise de participation dans FLEURY-MICHON (viandes-salaisons)
	GERVAIS-DANONE	Absorption de REGIA-PANZANI (pâtes alimentaires)
	MOET et CHANDON	Prise de participation dans HENNESSY (cognac)
	RIZERIES INDOCHINOISES	Prise de contrôle d'UNIPOL (corps gras)
1971	PRIMAGEL/VIVAGEL	Fusion au sein de COFRALIM (surgelés) dont le capital est contrôlé par la Cie Financière (groupe ROTHSCHILD Edmond)
	PERNOD	Prise de participation dans la Sté RICARD (spiritueux)
	PARIBAS	Prise de participation dans la Sté BONDUELLE (Conserves)
	ROWNTREE MACKINTOSH (GB)	Participation de 50 % dans la Sté "Chocolat MENTIER" du groupe PERRIER
1972	BSN/GERVAIS-DANONE	Fusion donnant naissance au 1er groupe agro-alimentaire français
	GENERALE OCCIDENTALE	Prise de participation dans la GENERALE ALIMENTAIRE (produits alimentaire divers)
	GENERALE ALIMENTAIRE	Intégration des actifs de SANDERS (aliments du bétail) et de la FIPP (pétrole et pharmacie)
	GENERALE SUCRIERE	Absorption de LEBAUDY-SOMMIER (sucre) et de l'union Sucrière de l'Aisne
	HEINEKEN (NL)	Prise de contrôle de ALBRA (brasserie)
	DI GIORGIO (U.S.)	Absorption de CEMOI (chocolaterie)
	CLIN MIDY (CH)	Absorption de Banania (chocolaterie)

Année	Sociétés	Nature de l'opération
1973	HEINZ (U.S.)/PERRIER BEGHIN/SAY COINTREAU/REMY MARTIN RICARD WORMS (Banque)	Association au sein d'une filiale commune Fusion (sucre) Prise de contrôle de PICON (spiritueux) et de partic. dans POMMERY et GREMMO (Champagne) Absorption de PAMPRYL (Jus de fruits) Prise de contrôle de LU BRUN et ASSOCIES (Biscuiterie)

RAPPORT GENERAL

- ANNEXES -

- Composition des sous-branches et principaux ratios des I.A.A.

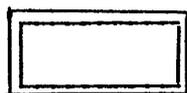
(milliers de francs)

B R A N C H E S	C.A. moyen par entreprise (e)=(a)/(c)	C.A. moyen par salarié (f)=(a)/(b)	Investissement moyen par salarié (g)=(d)/(b)	Effectif moyen par entreprise (h)=(b)/(c)
1 - Industries du lait	33 393	298	10	112
2 - Aliments pour animaux	21 125	420	9	50
3 - Industrie de la viande	19 204	263	6	73
4 - Produits dérivés des céréales	11 100	189	6	59
5 - Conserves	16 473	162	6	102
6 - Industries diverses	21 203	216	6	98
7 - Sucrieries	93 503	296	19	316
8 - Chocolateries, confiseries	12 322	142	7	87
9 - Corps gras	33 686	300	7	112
10 ₁ - Boissons alcoolisées	27 002	269	13	101
10 ₂ - Boissons non alcoolisées	20 052	178	13	113
11 - Industries du froid	6 793	115	10	59
12 - Autres industries	10 291	213	--	48

- (1) Avec crèmes glacées.
 (2) Aliments composés pour animaux, aliments simples.
 (3) Abattage, conserves de viandes, salaisonneries.
 (4) Meunerie, semoulerie, biscuiterie, produits diététiques, petits déjeuners, entremets, biscuiterie.
 (5) Confitures, compote, fruits, légumes, poissons, produits surgelés, bouillons et potages.
 (6) Industries condimentaires, épices, vinaigres, sauces préparées, sel, café, thè, chicorée, infusions.
 (7) Sucrieries.
 (8) Chocolaterie, confiserie.
 (9) Huilerie, margarinerie.
 (10₁) Vinification, produits de champagne et vins mousseux, brasserie, cidrerie, production d'apéritifs à base de vin, production de liqueur et d'apéritifs à base autre que le vin, distillation d'alcool.
 (10₂) Eaux minérales, boissons gazéifiées et sirops, jus de fruit.
 (11) Entrepôts frigorifiques.
 (12) Céréales secondaires, malterie, fabrication industrielle de pain, divers.

ORGANIGRAMMES FINANCIERS
DES 10 PREMIERES FIRMES AGRO-ALIMENTAIRES PRESENTES
EN FRANCE

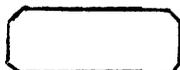
LEGENDE



Société-mère
(généralement sous forme de holding)



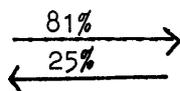
Société du groupe, agro-alimentaire



Société du groupe, non agro-alimentaire.



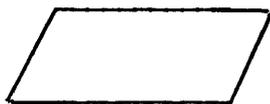
Filiale ou firme étrangère.



Lien financier, avec indication du pourcentage de contrôle du capital social.



Société-mère d'un autre groupe ayant des liens financiers avec le groupe considéré.



Actionnaire important du groupe considéré.

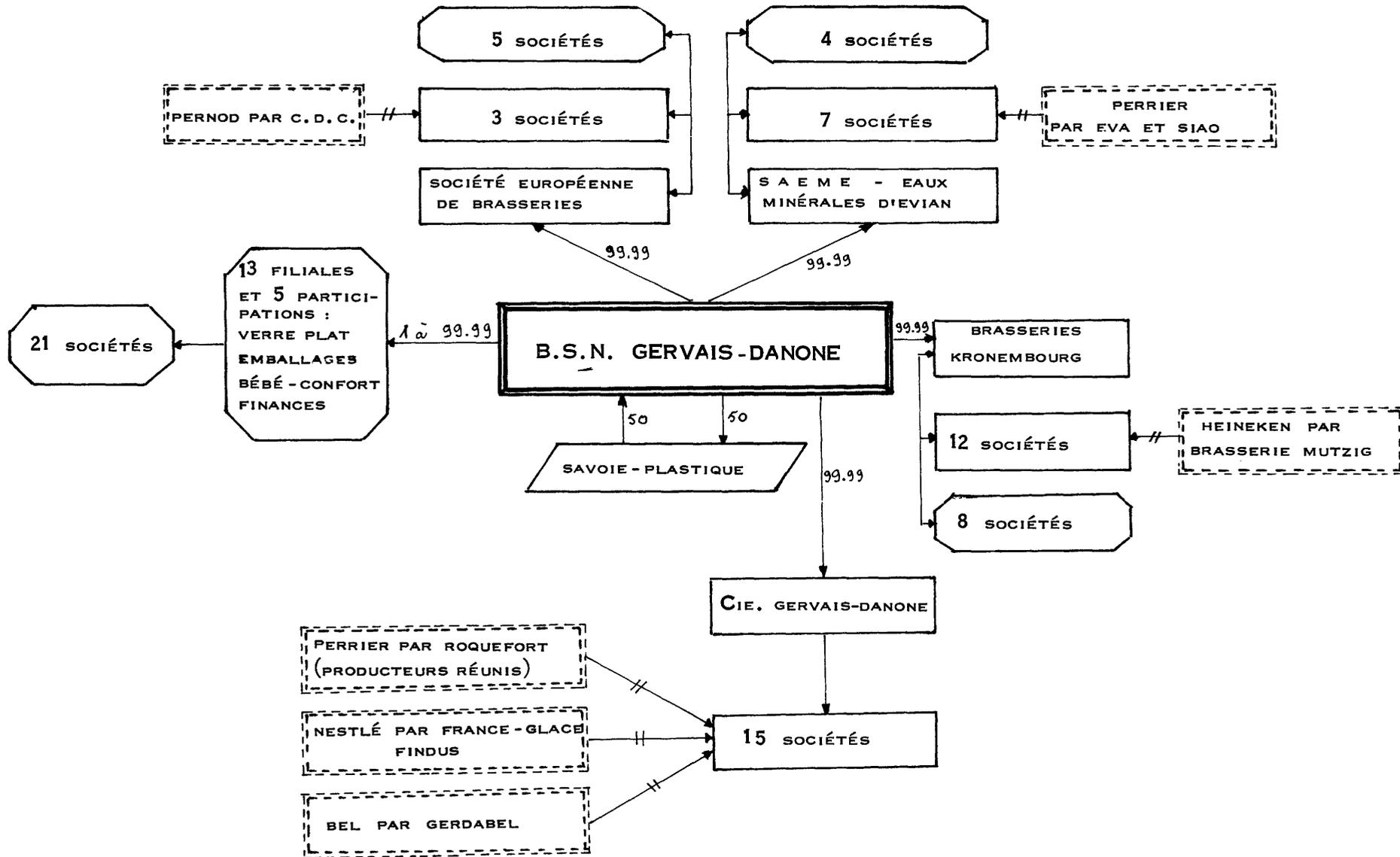
Filiales: Société dont le capital est contrôlé à plus de 50%.



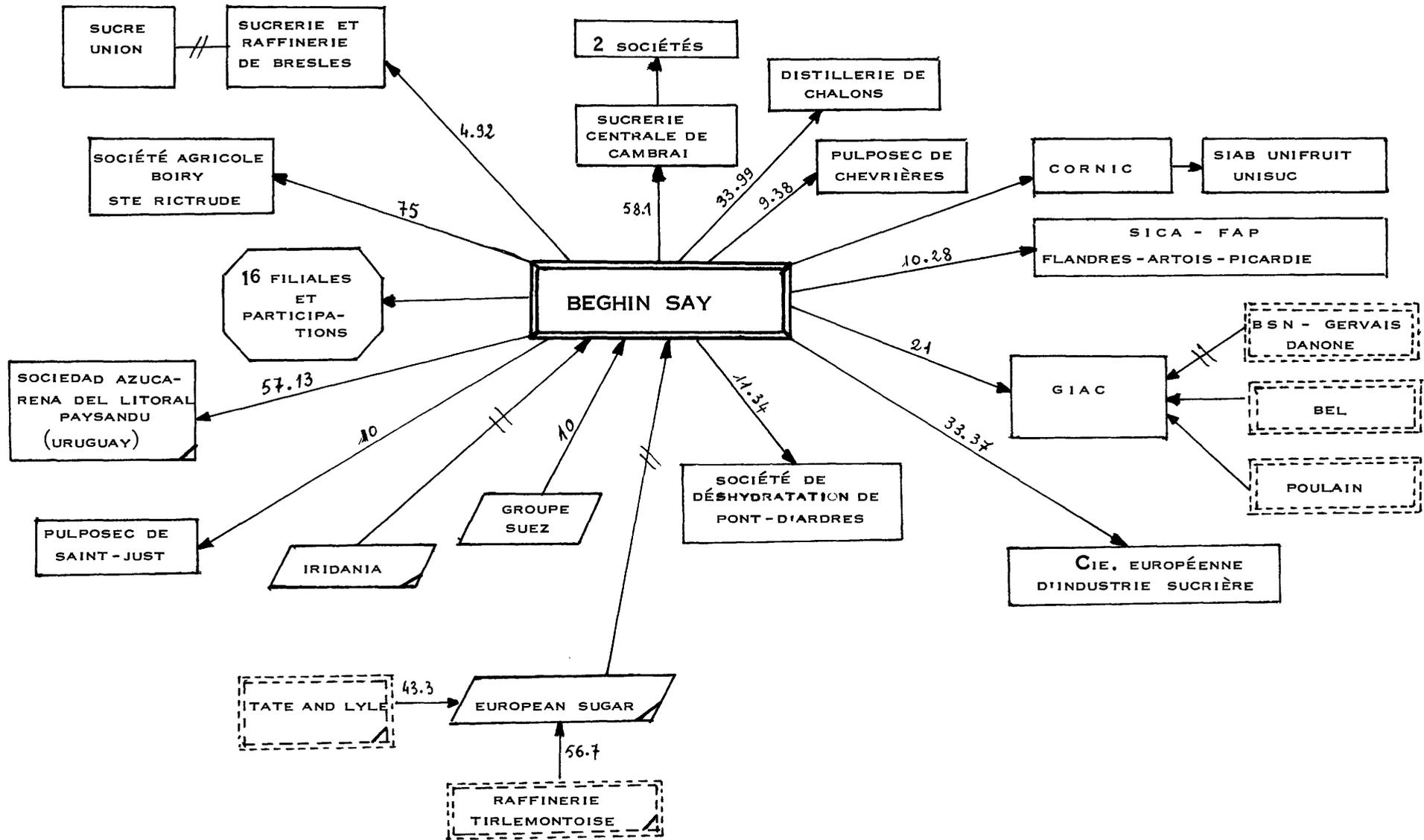
Lien indirect avec un autre groupe.

N.B.: Situation des firmes fin 1973.

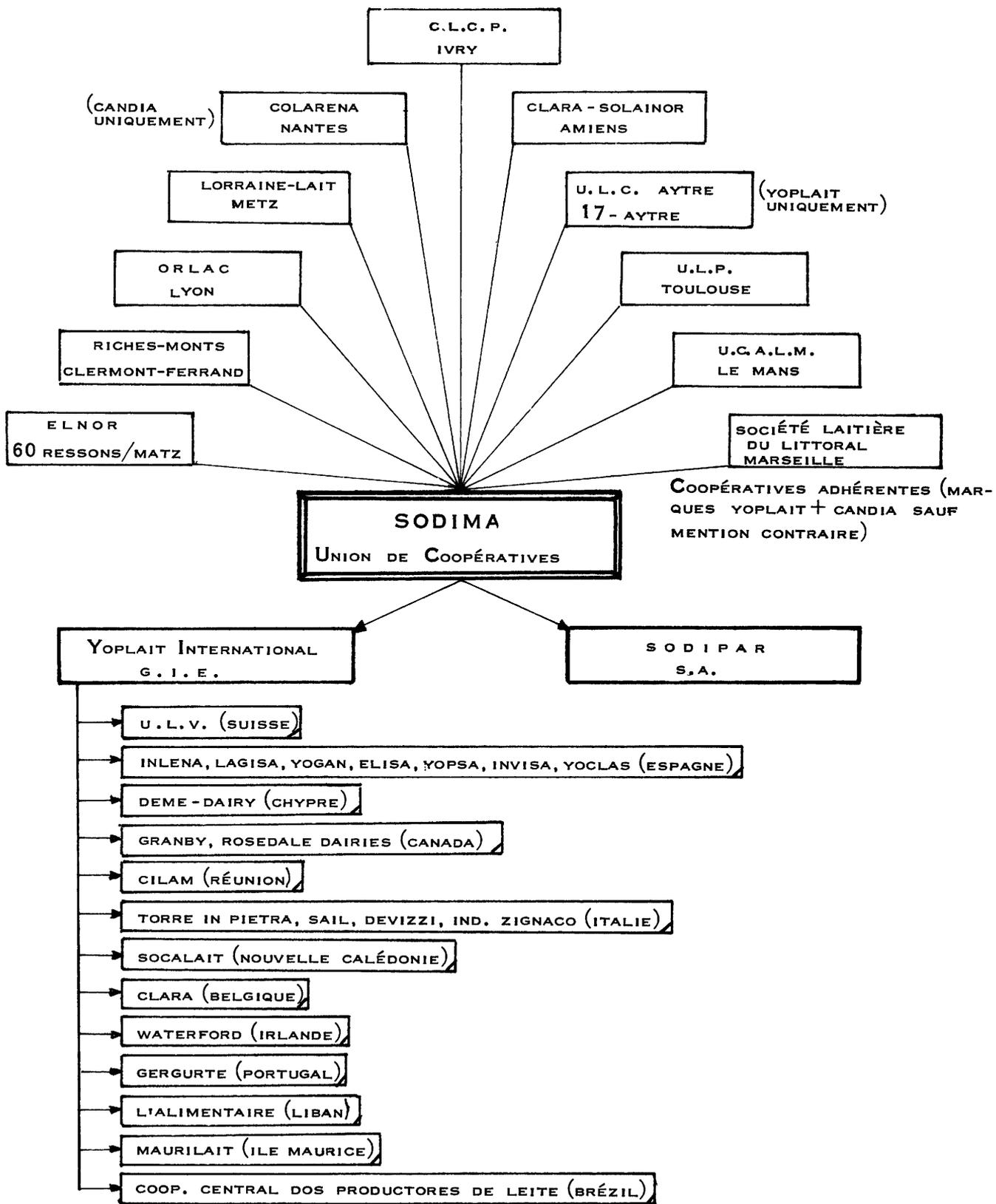
ORGANIGRAMME FINANCIER DE B.S.N. -GERVAIS - DANONE (FIN 1973)



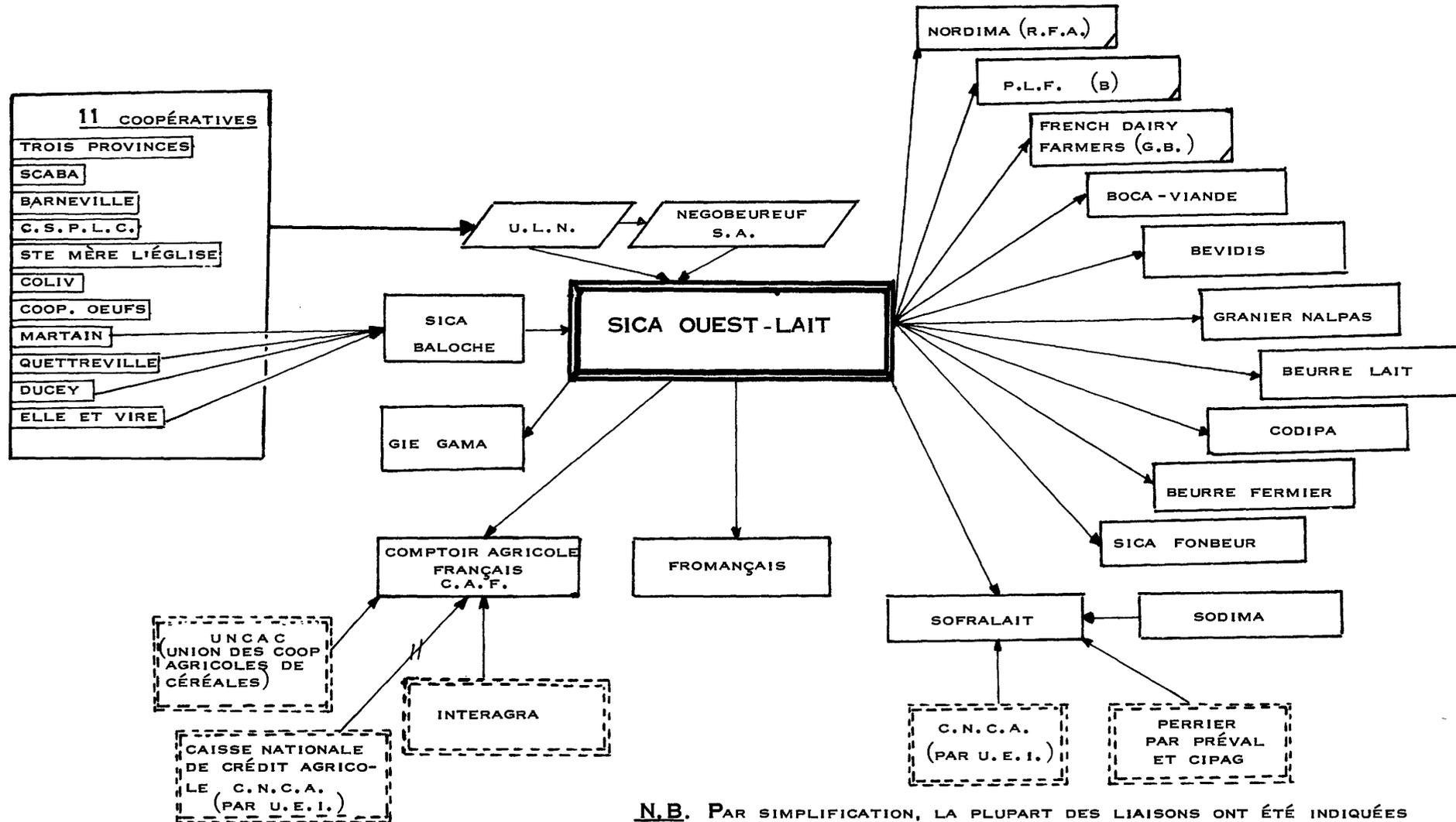
ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE BEGHIN - SAY



ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE SODIMA

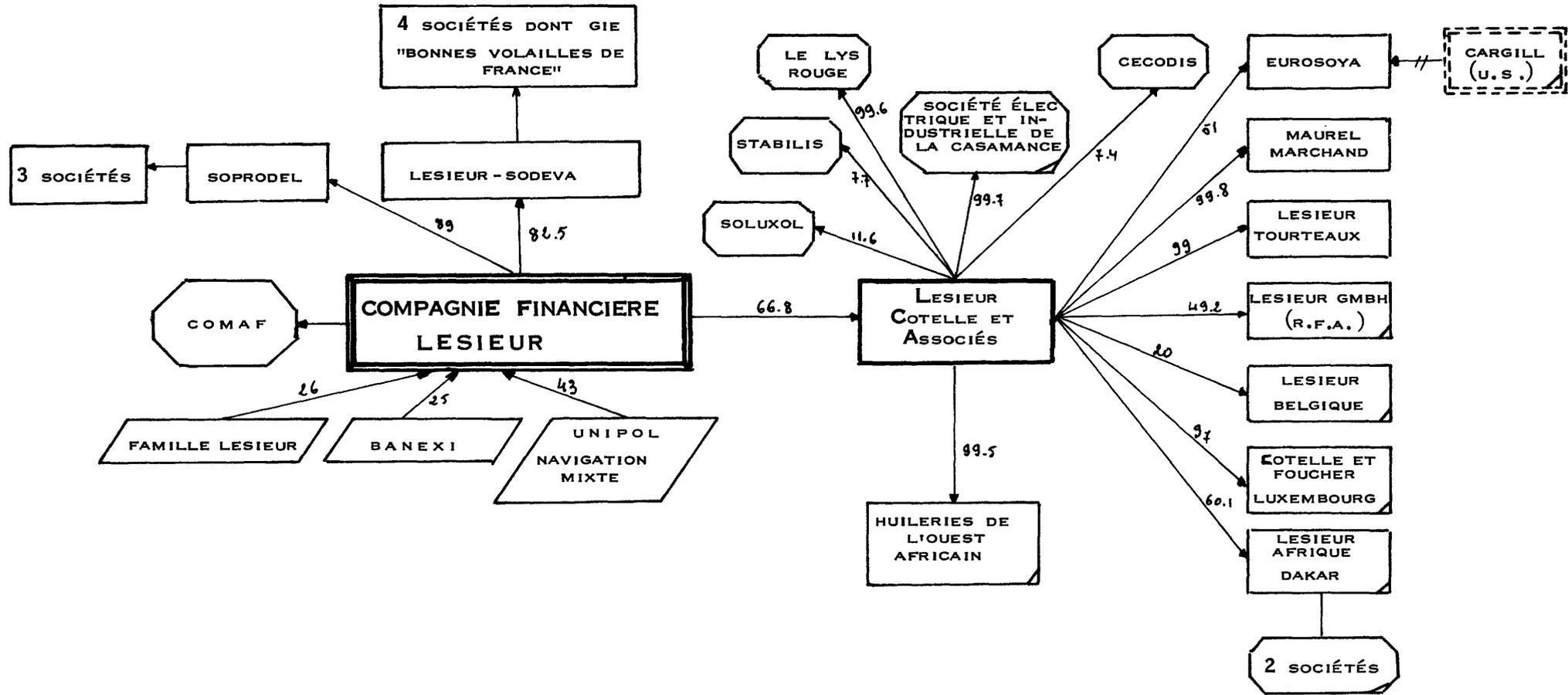


ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE SICA - OUEST - LAIT

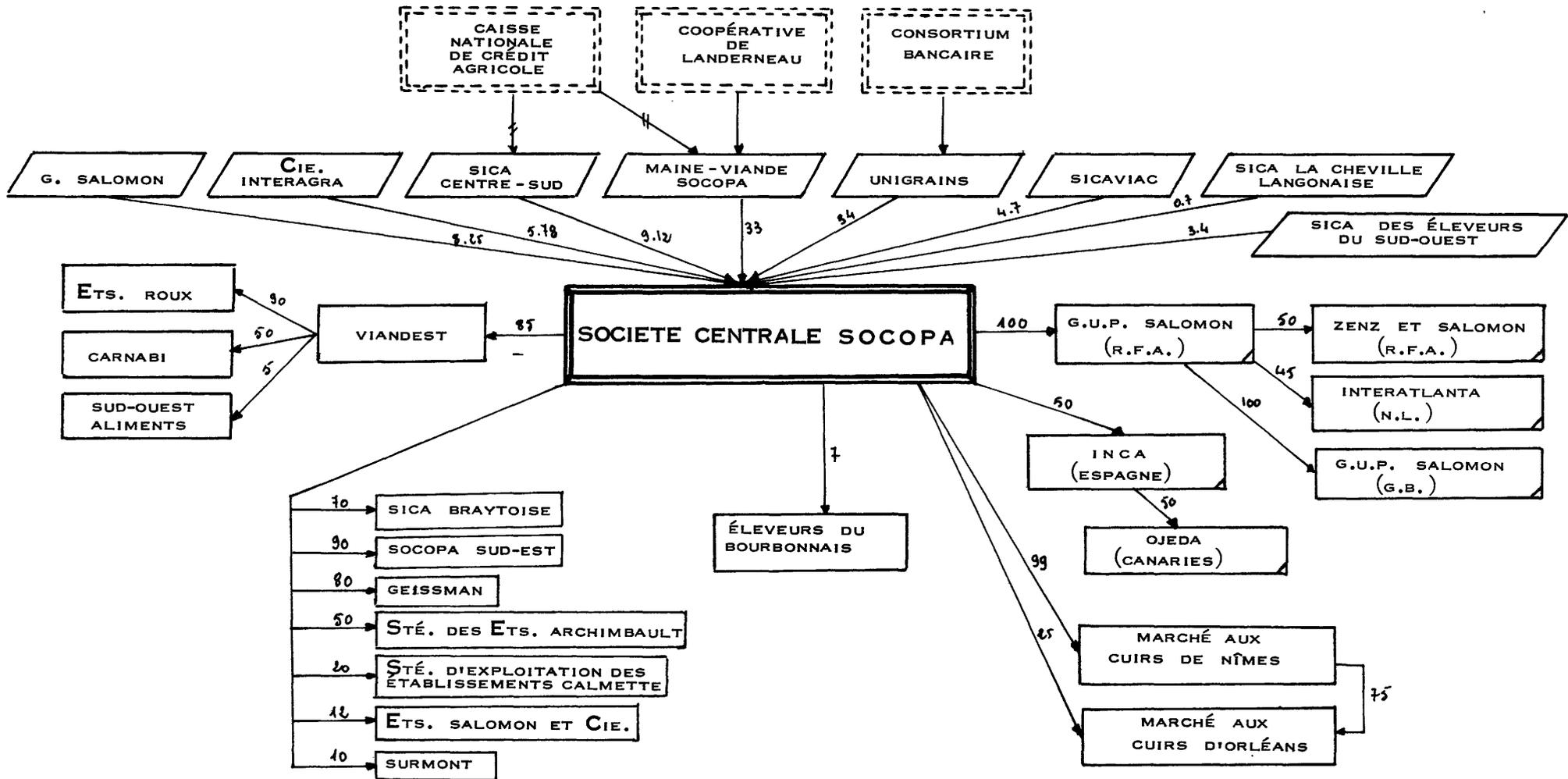


N.B. PAR SIMPLIFICATION, LA PLUPART DES LIAISONS ONT ÉTÉ INDICUÉES AU DÉPART DE LA SICAOL BIEN QU'EN RÉALITÉ ELLES SE FASSENT GÉNÉRALEMENT À PARTIR D'ULN OU DE NEGOBEUREUF.

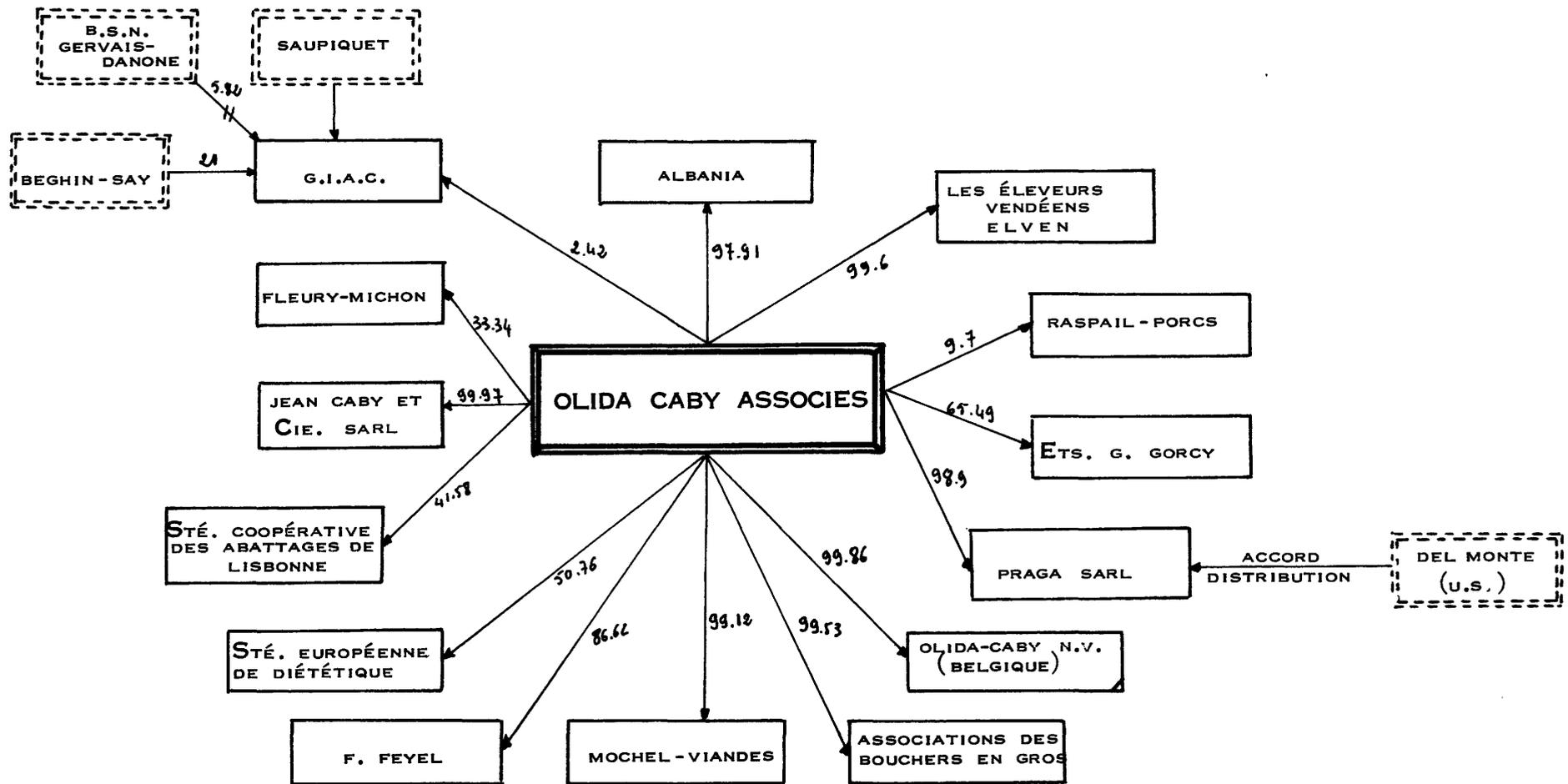
ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE LESIEUR



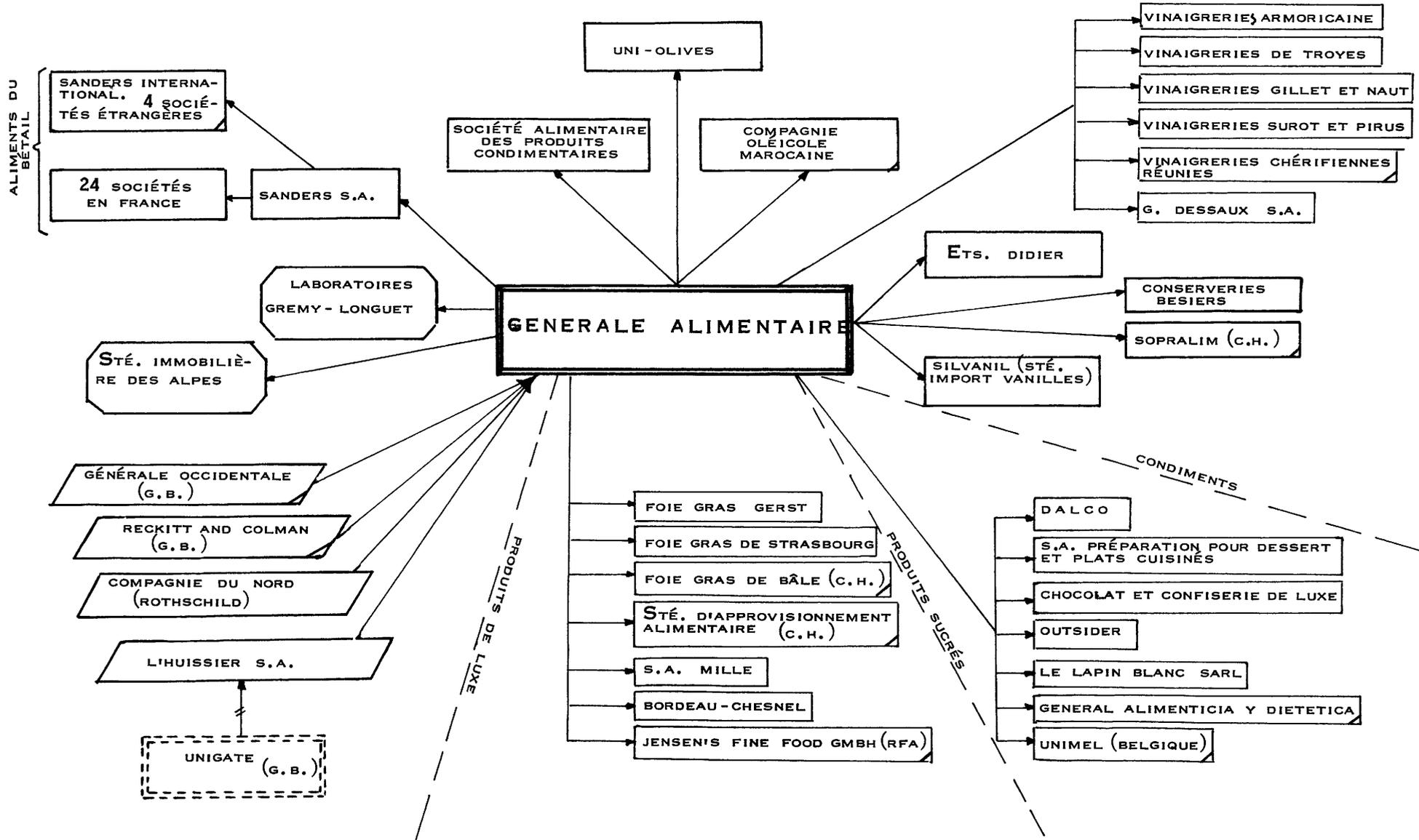
ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE SOCIETE CENTRALE - SOCOPA



ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE OLIDA - CABY



ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE GENERALE ALIMENTAIRE



LES 10 PREMIERES FIRMES AGRO-ALIMENTAIRES MONDIALES

EN 1972

Rang mondial	Nom de la firme	Pays d'origine	Nombre de pays étrangers d'implantation	Principaux secteurs d'activité	Chiffre d'affaires total	Actif total	Bénéfices nets	Nombre de salariés
					Millions de \$			
1	UNILEVER	GB/NL	47	Corps gras, alimentation, chimie produits de toilette.	8 364	4 678	328,9	337 000
2	NESTLE ALIMENTANA	CH	47	Lait, boissons, alimentation	4 136	3 262	171,0	116 034
3	SWIFT (Esmark)	U.S.A.	10	Viande, lait, engrais, chimie, assurances, pétrole.	3 241	936	37,0	33 600
4	KRAFTCO	U.S.A.	16	Lait, alimentation, emballages	3 197	1 245	88,3	48 943
5	GREYHOUND (Armour)	U.S.A.	15	Viande, alimentation, transport services, chimie.	2 904	1 230	66,8	55 866
6	GENERAL FOODS	U.S.A.	18	Alimentation, restauration, produits horticoles, produits d'entretien, jouets.	2 424	1 597	66,2	48 500
7	BEATRICE FOODS	U.S.A.	28	Lait, Alimentation, loisirs.	2 384	934	77,9	60 000
8	BORDEN	U.S.A.	25	Lait, alimentation, engrais, chimie.	2 193	1 333	66,0	47 600
9	COCA COLA	U.S.A.	14	Boissons non alcoolisées, snack foods.	1 876	1 232	190,2	30 683
10	RALSTON PURINA	U.S.A.	28	Aliments du bétail, alimentation	1 833	933	58,2	37 000

L·INDUSTRIE DE LA CONSERVE

L'INDUSTRIE DE LA CONSERVE

1) Situation générale

Ce secteur rassemble 3 groupes de fabrication :

- conserves végétales (légumes et plats cuisinés, fruits et confitures),
- conserves de poissons,
- conserves de viandes et salaisons.

Globalement il représente, en 1973, 20 % du chiffre d'affaires des I.A.A. et emploie 23 % de leurs salariés. Une entreprise sur quatre environ des I.A.A. appartient à l'industrie de la conserve.

En raison de son hétérogénéité, nous ne consacrerons qu'une brève étude à ce secteur, réservant de plus larges développements aux différents sous-secteurs.

2) Etude économétrique de la concentration dans le secteur des conserves

2.0. Structure industrielle du secteur

En 1973, le secteur des conserves comportait 796 entreprises réparties de la façon suivante :

Sous-secteurs	Nombre d'entreprises	Chiffres d'affaires H.T., millions de F		Effectif salarié	
		total	moyenne	total	moyenne
Conserves de légumes	121	3 033	25	18 345	152
Conserves de fruits et confitures	55	1 128	21	5 336	97
Conserves de poissons	104	1 127	11	7 795	75
Charcuterie et conserves de viandes.....	503	7 226	14	36 897	73
Préparation de plats cuisinés	13	385	30	2 183	168
TOTAL ou MOYENNE	796	12 899	16	70 556	89

Source : Enquête annuelle SCEES.

On notera la faible taille économique moyenne des entreprises de la conserverie : 16 millions de F. de chiffre d'affaires contre 25 pour l'ensemble des I.A.A. et le bas niveau de la productivité du travail : 182 000 F/salarié contre 279 000/salarié : moyenne des I.A.A.

2.1. Les indices de concentration sur la période 1968-1972.

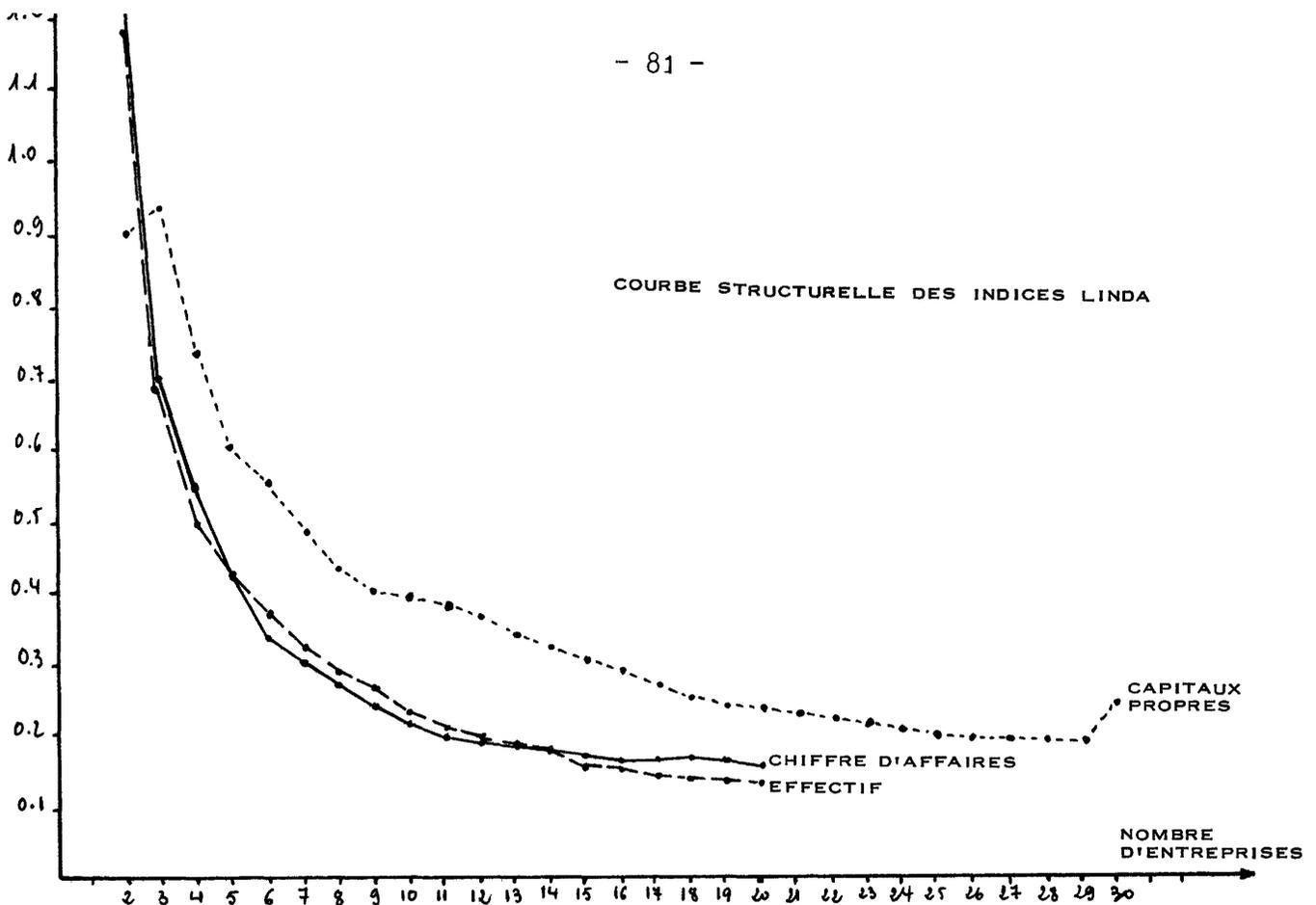
Le nombre total d'entreprises du secteur est passé de 856 en 1968 à 796 en 1973 soit une diminution de 7 % en 6 ans.

Variable : chiffre d'affaires	1968	1969	1970	1971	1972
Coefficient de variation	2,87	2,88	2,93	2,89	2,93
Coefficient de Gini	0,61	0,58	0,64	0,64	0,64
Coefficient d'Herfindahl-Hirschman	10,79	12,04	11,12	10,75	11,42

D'après le tableau précédent, le secteur apparaît comme assez stable, relativement peu dispersé et faiblement concentré (les valeurs pour l'année 1969 sont biaisées par un changement dans le champ de l'enquête statistique).

L'échantillon retenu pour le calcul des indices de concentration (ratios et indices LINDA) est constitué de 20 entreprises (sur 839 en 1972) représentant 36 % du chiffre d'affaires et 34 % des effectifs salariés.

L'allure des courbes LINDA indique la présence d'une arête oligopolistique constituée de 5 à 6 firmes dominées largement du point de vue de la taille par la première, dont le chiffre d'affaires est de plus de 2 fois supérieur à celui de la seconde. Les franges oligopolistiques sont constituées d'entreprises réalisant en moyenne un chiffre d'affaires 3 fois plus faible que les entreprises leaders.



La concentration au niveau des effectifs est équivalente à celle observée pour le chiffre d'affaires. Par contre, pour les variables bénéfices nets et cash flow, les disparités de dimension entre firmes sont beaucoup moins accentuées. Ces disparités pourraient s'expliquer par l'appartenance des premières firmes à différents sous-secteurs de la conserverie, comme le montre le classement ci-dessous, cela bien que la plupart des grandes entreprises de l'industrie de la conserve aient une certaine polyvalence résultant d'une stratégie de diversification.

Ensemble des conserves (1972)

millions de francs

Rang	Chiffre d'affaires TTC	Cash Flow	Bénéfice Net
1	Olida-Caby (829,0)	Olida-Caby (24,0)	Olida-Caby (10,3)
2	Fleury-Michon (336,1)	Bonduelle (19,4)	G.V.S. (6,4)
3	Morey (334,0)	Saupiquet (13,4)	Pêche et Froid (4,5)
4	C.G.C. (259,4)	G.V.S. (10,3)	Saupiquet (2,3)
5	Bonduelle (256,8)	Pêche et Froid (6,2)	William Saurin (2,0)
6	Saupiquet (252,3)	William Saurin (5,5)	Fleury-Michon (1,4)
7	William Saurin (201,9)	Herta (4,9)	Ungenach (1,2)
8	G.V.S. (162,8)	Fleury-Michon (4,7)	Herta (1,0)
9	Euroconserves (129,4)	S.I.T.P.A. (3,5)	S.I.T.P.A. (0,9)
10	Herta (127,7)	Lenzbourg (2,5)	Raphalen (0,8)

3) Les groupes leaders et les modalités de la croissance des firmes

On notera que les premières firmes de la conserverie appartiennent au sous-secteur de la charcuterie-salaisonnerie (OLIDA-CABY, FLEURY-MICHON et MOREY). Immédiatement après se situe la conserverie végétale : CGC, BONDUELLE, SAUPIQUET. Le secteur des conserves de poissons n'est pas représenté dans les 10 premières firmes.

La fusion en 1968, des groupes OLIDA-CABY et FLEURY-MICHON accentue les tendances oligopolistiques décelées lors de l'analyse économétrique (voir la description et l'organigramme du groupe dans le rapport général).

4) Perspectives

L'évolution globale du secteur apparaît conditionnée par les facteurs suivants :

- faible taux de rentabilité lié à des coûts de production croissants imputables aux prix des matières premières et à des prix de vente contrôlés ou fortement concurrentiels ;
- technologie en mutation, passant de procédés traditionnels à l'appertisation et plus récemment à la déshydratation par procédé thermique et à la surgélation ;
- faiblesse du niveau des investissements (11 % du total des I.A.A.) alors que les mutations technologiques sont coûteuses ;
- manque de diversification du commerce extérieur (exportations concentrées sur les pays du Marché Commun).

Ces obstacles semblent ne pouvoir être surmontés que par une restructuration industrielle permettant aux entreprises d'atteindre une dimension économique suffisante.

*
* * *

A N N E X E

Tableau récapitulatif des événements intervenus ces 3 dernières années dans le secteur "ensemble des conserves"

Années	Fusions et absorptions	Apports partiels et prises de part.	Accords limités	Total des opérations
1971	3	13	3	19
1972	7	13	5	25
1973	3	9	1	13

L'INDUSTRIE DE LA VIANDE

INDUSTRIE DE LA VIANDE

1) Situation générale et évolution

L'industrie de la viande regroupe 2 sous-secteurs : l'abattage (bétail et volaille) et les conserves de viande (comprenant la salaisonnerie - charcuterie).

La production se répartissait de la façon suivante en 1972 :

- Plats cuisinés (pâtes cuisinées cassoulet, sauces, etc.....)	248 000 t.
- Salaisons	173 700 t.
- Charcuterie	239 200 t.
- Conserves de viandes	16.800 t.

soit au total 15 % du chiffre d'affaires et des effectifs salariés de l'ensemble des I.A.A., ce qui situe ce secteur en 2ème place derrière l'industrie du lait.

Année 1973

Sous-Secteurs	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires H.T. (millions de Francs).	Effectifs salariés	Investissements H.T. (millions de Francs)
Abattage du bétail (non compris les abattoirs publics)....	201	7 988	16 448	96,3
Abattage de volaille	24	1 034	3 901	29,5
Charcuterie et conserves de viandes	503	7 226	36 897	178,4
Total industrie de la viande	728	16 248	57 246	304,2

L'industrie de la viande est un secteur en évolution rapide, puisque son chiffre d'affaires a presque doublé entre 1968 et 1973 (+ 88 %). Cependant la croissance au niveau de la production est plus limitée en raison des hausses importantes de prix observées sur la période de référence.

Il faut souligner également l'importante hétérogénéité existant entre les sous-secteurs et à l'intérieur des sous-secteurs (qui rassemblent les viandes de bovins, ovins, porcins). Cette hétérogénéité se constate au niveau de la production (irrégularité et insuffisance des matières premières) et de la consommation : développement des ventes de la charcuterie (avec un niveau stable des prix du porc) et des pâtes cuisinées (raviolis), régression pour les conserves de viandes.

Le commerce extérieur de l'industrie de la viande se caractérise par des importations massives de viande de boucherie et par un solde positif au niveau des conserves :

1972 millions de Francs			
	Viande seule	Conserves de viandes	Total
Exportations	254	218	472
Importations	951	121	1 072
Solde	- 697	+ 97	- 600

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

La dimension moyenne des entreprises se présente de la façon suivante :

	Chiffres d'affaires en millions de F.	Effectifs salariés
Abattage du bétail	39,7	82
Abattage de volaille	43,1	163
Charcuterie et conserves de viandes ...	14,4	73
Industrie de la viande	22,3	78

On relève la dimension importante des abattoirs (2 fois environ la moyenne du secteur, pour le chiffre d'affaires). La distribution des entreprises est cependant très dispersée : 75 % de la main-d'oeuvre réalise seulement 20 % de la production de la profession ce qui indique l'importance des entreprises artisanales dans le secteur.

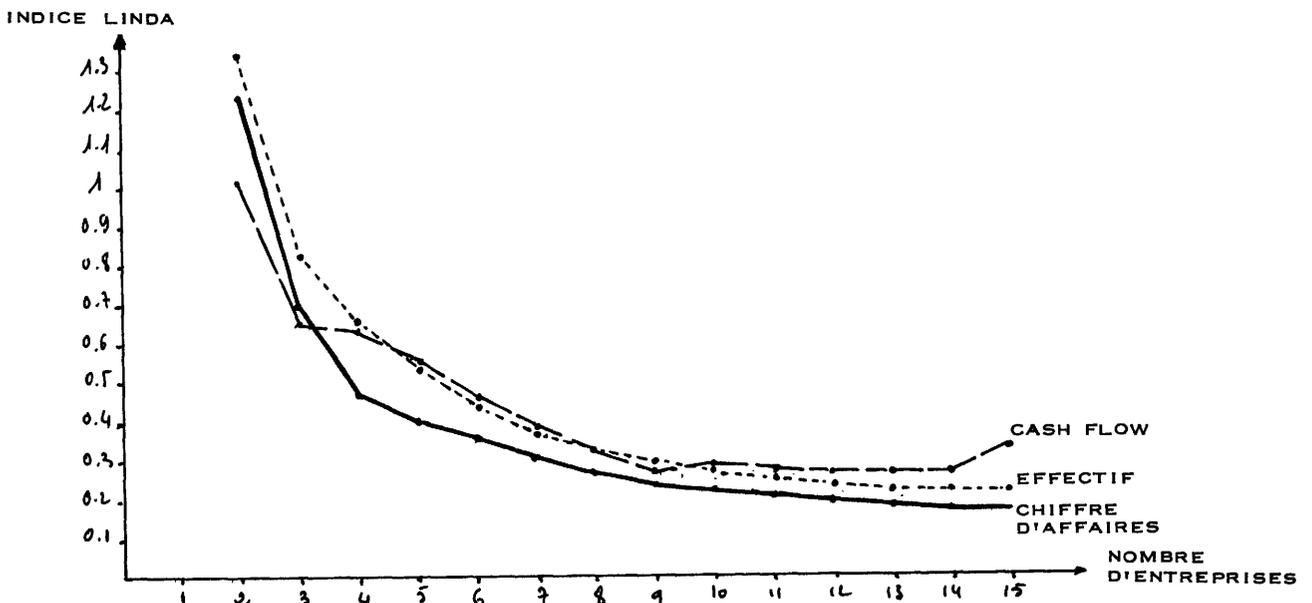
2.1. Les indices de concentration

L'échantillon rassemble les 15 premières entreprises du secteur et représente 25 % du chiffre d'affaires et 30 % des effectifs totaux en 1972.

Variable : chiffre d'affaires	1968	1969	1970	1971	1972
Coefficient de variation	2,60	2,43	2,41	2,34	2,41
Indice de Gini	0,65	0,62	0,65	0,67	0,67
Herfindahl Hirschman	10,71	9,58	8,94	8,14	8,72

La concentration est en augmentation sensible entre 1969 et 1972, pour le chiffre d'affaires mais en stagnation pour les effectifs en raison de leur niveau constant dans les plus grandes entreprises.

Les courbes structurelles LINDA suggèrent la présence d'un groupe dominant de 5 à 6 entreprises sans que l'on puisse noter un déséquilibre important avec les entreprises suivantes de l'échantillon (décroissance régulière de la courbe, sans "cassure"). On doit enfin noter l'importante différence de taille entre le leader et la 2ème entreprise (de l'ordre de 1 à plus de 2).



chiffre d'affaires

	L_s	L_{min}	L_{max}
1968	0,44	0,20	1,22
1969	0,46	0,25	1,18
1970	0,36	0,19	1,08
1971	0,39	0,18	1,07
1972	0,37	0,17	1,23

L'évolution des indices LINDA dans le temps montre une croissance de la concentration au niveau de l'échantillon. (diminution de 0,07 pour L_s) et une augmentation de la disparité entre 1ère et 2ème entreprise (L_{max} passe de 1,18 en 1969 à 1,23 en 1972). Ce phénomène traduit d'actifs regroupements dans le secteur.

La hiérarchisation des variables en 1972 place en 1er rang les capitaux propres, immédiatement suivis de la masse salariale et des effectifs. Cette analyse économétrique est le reflet d'une part de l'importance de la capitalisation dans l'échantillon des firmes (fusions nombreuses) et d'autre part du haut niveau de l'emploi. On doit relever que le classement 72 des variables est, en gros, respecté sur les années précédentes, montrant une certaine continuité dans l'évolution du secteur.

MATRICE DU DESEQUILIBRE DES INDICES LINDA									- FRANCE - VIANDE - 1972	
VARIABLES	VARIABLES	max							HIERARCHISATION DES VARIABLES	
		1	2	3	4	5	6	7		
		CAPITAUX PROPRES	MASSE SALARIALE	EFFECTIFS	INVESTISSEMENTS BRUTS	CHIFFRE D'AFFAIRES	CASH FLOW	BÉNÉFICE NET	RANG	VARIABLES (SCORE)
		1,725	1,347	1,341	1,324	1,233	1,041	0,804		
1 - CAPITAUX PROPRES	0,644	1+1=2							I	CAPITAUX PROPRES (2)
2 - BÉNÉFICE NET	0,602							7+2=9	II	MASSE SALARIALE (5)
3 - MASSE SALARIALE	0,463		2+3=5						III	EFFECTIFS (7)
4 - EFFECTIFS	0,459			3+4=7					IV	BÉNÉFICE NET (9)
5 - CASH FLOW	0,456						6+5=11		V	INVESTISSEMENTS BRUTS (10)
6 - INVESTISSEMENTS BRUTS	0,420				4+6=10				VI	CASH FLOW (11)
7 - CHIFFRE D'AFFAIRES	0,371					5+7=12			VII	CHIFFRE D'AFFAIRES (12)

3) Les groupes leaders et les modalités de la croissance

Le classement sectoriel des entreprises est le suivant :

Rang	Chiffre d'affaires		Bénéfice net	
1	Olida-Caby	(829,0)	Olida-Caby	(4,7)
2	Fleury-Michon	(336,1)	Fleury-Michon	(1,8)
3	Morey	(334,0)	J. Caby et Cie	(1,6)
4	J. Caby et Cie	(330,3)	Morey	(1,1)
5	Pien et Glasson	(254,0)	Géo	(1,1)

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'existence de groupes modifie l'analyse en terme de sociétés. Ainsi le groupe leader de l'industrie de la viande rassemble 3 sociétés mentionnées dans le tableau précédent : OLIDA-CABY, FLEURY-MICHON, J. CABY et Cie et atteint ainsi une dimension proche de 1,5 milliards de F. de chiffre d'affaires soit 5 fois la dimension du n° 2 MOREY. Sur ces bases, il est indispensable de corriger l'analyse économétrique et d'avancer l'hypothèse d'une situation fortement déséquilibrée avec une domination importante, de par sa dimension financières, du groupe OLIDA-CABY, FLEURY-MICHON. Cette hypothèse est confirmée par la distribution des parts de marché :

Charcuterie - salaisonnerie

1972

Firmes	Part de marché
Olida-Caby-Fleury-Michon	15 %
G.V.S.	3,2 %
Herta	2,9 %
Morey	2,9 %
Géo	2,5 %

Dans ces panels apparaissent des firmes de dimension plus modeste (G.V.S., Groupe Viandes et Salaisons contrôlé par la Générale Sucrière, HERTA, GEO), intervenant également sur le marché des conserves de viande et des plats cuisinés. Ainsi pour les pâtes en boîtes OLIDA-CABY contrôle 28 % du marché suivi de WILLIAM-SAURIN, firme spécialisée dans les conserves (11 %).

Le sous-secteur de l'abattage des viandes doit être considéré à part, bien que les plus grandes firmes de la charcuterie possèdent leurs propres tueries de porcs. Dans ce sous-secteur de puissants groupes se sont développés ces dernières années, qui n'apparaissent pas dans l'analyse précédente. Le leader en est le groupe "SOCIETE CENTRALE SOCOPA" décrit dans le rapport général : 1,7 milliard de F. de chiffre d'affaires en 1972. En 2ème position figurent PIEN et GLASSON, entreprise contrôlée par le groupe GENERAL SUCRIERE (G.S.). Il faut remarquer que G.S. intègre dans son secteur "viandes" d'autres entreprises (Société RAISON, OBERTHUR, STOCKLE) ce qui porte à plus de 600 millions de F. son activité dans cette industrie. Derrière ces 2 leaders apparaissent des entreprises de dimension beaucoup plus modeste, caractéristiques d'un secteur aux structures fortement dispersées et traditionnelles.

Les modalités de constitution des groupes dans l'industrie de la viande résultent d'une croissance externe active de la part de certaines entreprises du secteur : OLIDA-CABY en charcuterie, Société Centrale en abattage, ou d'une politique de diversification d'entreprises engagées principalement dans d'autres activités : ainsi GENERALE SUCRIERE (cf. organigramme financier en annexe du chapitre sur le sucre) et LESIEUR (filiale SODEVA, pour la production de volailles)

L'industrie de la viande apparaît ainsi comme ayant subi le plus de mutation par fusions et absorptions au sein du secteur des conserves, ces dernières années : au total 45 opérations entre 1970 et 1973 (cf. annexe).

4) Perspectives

Ainsi malgré son poids économique important l'industrie de la viande demeure un secteur composé d'entreprises dispersées et artisanales desquelles émergent quelques "grands" de la profession. La restructuration du secteur est rendue difficile par plusieurs problèmes : pénurie des approvisionnements, dispersion importante de la production animale, circuits intermédiaires complexes, stagnation récente de la consommation à la suite de la croissance importante des prix. Au niveau des groupes leaders la tendance à la diversification devrait se confirmer par l'intégration de l'abattage et de l'élaboration des produits transformés.

Principales opérations de Concentration dans le secteur "Conserves de Viande"

Pôles de regroupement	Entreprises concernées	Modalités
<u>G.S. NORD</u> 1971	- Loiseau, Marini, Melli et Polette - Sté Récapet - Ets Le Pape	Fusion de ces 4 entreprises au sein de G.V.S., détenu par G.S. NORD. Prise de participation de 34 %. Prise de contrôle.
1972	- Ets de Salaisons FALOR - Sté OBERTHUR	Prise de contrôle Prise de contrôle
<u>GENERALE ALIMENTAIRE</u> 1971	Bordeau-Chesnel	Participation portée de 35% à 70 %
1973	L'Huissier	Acquisition des 50 % de Gervais-Danone dans l'Huissier
<u>L'HUISSIER</u> 1973	Bordeau-Chesnel	Prise de contrôle
<u>RIZERIES INDOCHINOISES</u> 1971	Sté Alimentation de Provence, filiale de Géo	acquisition d'une participation
<u>GERMOLAIT</u> 1972	- Salaisons de l'Odet - Ets Rannou	Prise de participation de 34 %
<u>Sté TEMPLE</u> 1972	Sté Alsacienne de salaisons et de charcuterie (S.A.S.C.)	Fusion
<u>BUITONI</u> 1973	Amieux	Reprise de l'activité commerciale de la Marque
<u>OLIDA-CABY</u> 1971	Sté FEYEL	Prise de contrôle
1972	Praga, filiale d'Olida Caby et Delmonte International, groupe américain	Conclusion d'un accord de distribution
<u>GERVAIS-DANONE</u> 1971	Salaisons COPEX	Prise de contrôle
1973	(voir Gale alimentaire et l'Huissier)	
<u>L'IDI</u> 1972	Morey	Prise de partic. minoritaire
<u>GEO et DOR</u> 1972	- Coop. des éleveurs de porcs du Pas de Calais et de la Seine maritime - DOR et GEO - DOR et GEO	DOR se transforme en SMIA après apport d'une usine par cette Coopérative. Création d'une Sté pour l'exploitation d'un poste de viande de porc en gros à Rungis (DOR détient 51 %). Création de la SAIP (Sté agricole et industrielle de participation).

Principales opérations de concentration dans le secteur "Conserves de viande" (suite)

Pôles de regroupement	Entreprises concernées	Modalités
<u>GROUPES ETRANGERS</u>		
<u>Sté LYONS (G.B.)</u> 1972	- Sté Le Rosemont - Salaisons Reybier	Prise de contrôle avec 80% Acquisition de 80 %
<u>Sté FITCH LOVELL (G.B)</u> 1972	- salaisons du Vexin	Prise de contrôle
<u>ROBERTSON (G.B.)</u> 1972	- Conserveries Pény	Prise de contrôle avec 76%

*

* *

Principales opérations de concentration dans le secteur "Abattage et transformation des viandes - Aviculture"

Pôles de regroupement	Entreprises concernées	Modalités
<u>GIE</u> 1971	Sté Galina et Abattoirs de Bellevue (filiales de Guyomarc'h)	Création du GIE "GAMA"
<u>Sté CENTRALE DES VIANDES</u> 1971 1972	- Maine Viande - SOCOPA - Ets Archimbaut	Fusion Acquisition
<u>GIE "Les Bonnes Volailles de France"</u> 1971	Arrivé, Comptoir avicole, Sté Dhaese, seive, Vandevoorde, Lesieur, Sodeva	Association au sein du GIE "Les bonnes volailles de France"
<u>SICA BVA</u> 1971	Sica de Cornouaille et Sica Géac	Regroupement des actifs commerciaux au sein de la SICA BVA
Sté PIEN ET GLASSON (G.S. NORD) 1972	Sté RAISON	Absorption
	1973 Sté "SOTRIVO"	Absorption
	Sté S.A.V.	Prise de contrôle
<u>UNIGRAINS</u> 1972	- Coop. Union bétail viande - SICA Bétail viande Armorique - Union régionale des Coop. agricoles du Centre Sud Est (URABAU) - Sica Champagne Viande - Sica Agneau de la Drôme	Prise de participation de 50 % Prise de participation de 34 % Acquisition de 70 % Prise de particip. de 34 % Prise de particip. de 30 %
<u>BROOKE BOND LIEBIG</u> 1972	- Ets OSMOND	Prise de contrôle
<u>Sté REGIONALE DE COMMERCIALISATION DES VIANDES</u> 1972	ULN UCANOR Normandie Viande SICA de Flers	Harmonisation des actions dans les productions animales
<u>SICA - SAVA</u> 1973	Ets Arrivé	Prise de particip. de 65 %
<u>OLIDA-CABY</u> 1973	SCAL	Prise de particip. 41,58 %
<u>Sté du NORD</u> 1973	SICA Multiviandes	Absorption

LES CONSERVES VEGETALES

LES CONSERVES VEGETALES

1) Situation générale

Les statistiques professionnelles distinguent :

- les conserves agricoles (conserves de légumes, de champignons de couche, plats cuisinés à base de légumes et produits déshydratés) ;
- les conserves de fruits et confitures.

Ces sous-secteurs représentent respectivement 27 % et 8 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des conserves, en 1973.

Les conserves agricoles sont caractérisées par une croissance rapide : entre 1955 et 1973, le volume de la production de la branche a été multiplié par 6 et le chiffre d'affaires par 10 :

	1955	1965	1973
Production en milliers de tonnes (1/2 brut)	201	625	1 307
Chiffres d'affaires en millions de F. H.T.	292	1 060	3 100

Une étude de la répartition par produit montre que les produits "classiques" (petits pois, haricots) diminuent en tonnage alors que les produits de 2ème transformation augmentent très rapidement (plats cuisinés).

	milliers de t.		
	1962	1968	1971
Petits pois, haricots	39	27	22
Autres légumes	16	21	24
Tomates	9	8	4
Champignons	11	13	13
Plats cuisinés	13	18	24
Spécialités et autres conserves	12	13	13

L'examen de la courbe des prix indique parallèlement une stagnation des prix pour les conserves traditionnelles. Le développement du chiffre d'affaires est donc imputable essentiellement à la commercialisation de nouveaux produits, à forte valeur ajoutée.

Le marché intérieur absorbe 80 % de la production. Néanmoins on assiste à une intensification des échanges avec l'étranger :

	en millions de francs			
	1964	1967	1971	1973
Importations	67	80	218	303
Exportations	95	165	445	674
Taux de couverture	1,43	2,04	2,04	2,20

Les conserves de fruits en confitures représentent une activité beaucoup moins importante que les conserves agricoles : 296 000 tonnes en 1973, soit un tonnage 4,4 fois plus faible. La production de fruits au sirop est essentiellement localisée sur la façade méditerranéenne et en Lorraine (ces régions représentent 85 % de la production). La confiturerie est mieux répartie sur le territoire.

On notera l'expansion rapide des entreprises du secteur (volume de production accru de 50 % en 5 ans) :

	milliers de t.			
	1968	1970	1972	1973
Confitures et compotes	111,8	133,7	139,7	173,9
Fruits au sirop	44,1	64,6	68,2	82,2
Autres (*)	34,4	34,8	32,3	40,3
TOTAL	190,3	233,1	240,2	296,4

(*) Produits à base de marrons, purées, fruits au naturel.

Le marché intérieur enregistre une évolution très favorable. L'insuffisance de la production nationale conduit à des importations massives, tandis que le niveau des exportations demeure faible. Il s'ensuit un déficit très important de la balance commerciale particulièrement pour les fruits transformés.

Année 1973, millions de Francs

Catégories de produits	Import	Export	Solde
Fruits congelés sans sucre	47,3	2,5	- 44,8
Confitures, marmelades, purées de fruits	10,1	20,3	+ 10,2
Fruits au sirop	137,3	23,9	- 113,2
Fruits au naturel	44,2	3,2	- 41,0
Fruits conservés provisoirement ...	38,8	0,6	- 38,2
TOTAL	277,7	50,5	- 227,2

2) Etude économétrique de la concentration dans le sous-secteur des conserves végétales.

2.0. Structures industrielles

Le secteur des conserves végétales comportait en 1972, 186 entreprises de plus de 6 salariés (176 en 1973) qui se répartissent de la façon suivante :

	Année 1972		
	Nombre total d'entreprises	Nombre d'entreprises de plus de 5 salariés	
Conserves agricoles	689	126	18 %
Conserves de fruits et confitures	169	56	33 %
TOTAL	858	182	21 %

On note cependant qu'à côté de ces entreprises, subsistent un nombre très important d'unités artisanales (82 % et 67 % emploient moins de 6 salariés). Le phénomène est encore plus marqué dans le secteur de la transformation de fruits où l'on observe d'une part des entreprises de grande taille, produisant des fruits au sirop, implantées sur les lieux de production (région méditerranéenne et Alsace), et faisant face à un marché de taille internationale, et d'autre part un ensemble d'entreprises traditionnelles, de faible importance, se livrant à la transformation de fruits ou de pulpes de fruits en confitures.

2.1. Les indices de concentration

Le nombre d'entreprises du secteur a été en diminution constante au cours de la période étudiée puisqu'il est passé de 199 entreprises (de plus de 5 salariés) en 1968 à 181 entreprises en 1972 et 176 selon les estimations de 1973. Les indices ci-après montrent une progression assez nette de la concentration entre 1968 et 1972.

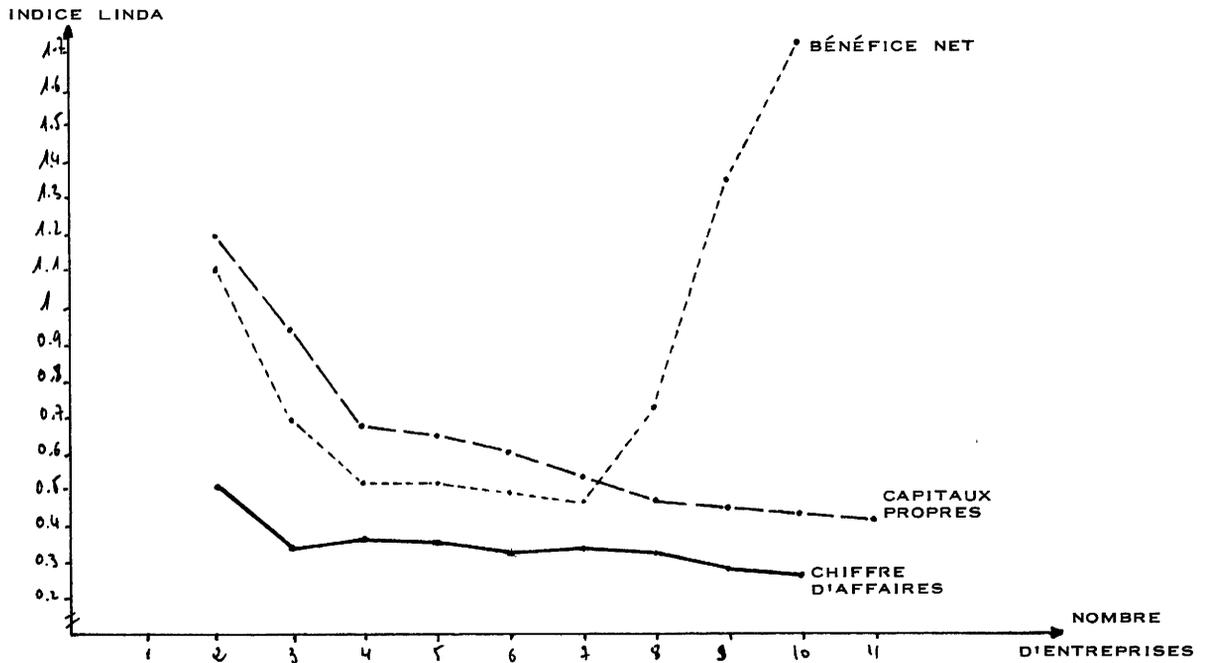
Variables : chiffre d'affaires	1968	1969	1970	1971	1972
Coefficient de variation	1,53	1,71	1,85	1,91	1,90
Coefficient de Gini	0,54	0,50	0,58	0,61	0,60
Coefficient d'Herfindahl					
Hirschman	16,86	20,78	22,88	24,53	25,43

L'échantillon retenu est composé des 10 premières entreprises représentant 40 % du chiffre d'affaires du secteur en 1972 et 39 % des effectifs salariés. Le mouvement de concentration semble avoir surtout concerné les plus grandes entreprises. Ainsi 4 firmes réalisent en 1972 la même part du chiffre d'affaires du secteur que 10 firmes en 1968 (26 %).

Part des premières firmes en % du chiffre d'affaires - total du secteur

firmes années	4 premières	8 premières	10 premières
1968	17 %	24 %	26 %
1972	26 %	36 %	40 %

Les indices L indiquent une structure très déséquilibrée avec une arène oligopolistique constituée de 3 entreprises dont la dimension moyenne est de 2 fois supérieure à celle des autres entreprises de l'échantillon. Les courbes LINDA pour les variables bénéfices et cash-flow montrent une structure encore plus hétérogène.



L'analyse matricielle des indices LINDA confirme ce point de vue : les variables de résultats viennent en tête ($L_S > 0,6$), par contre le chiffre d'affaires et les effectifs sont en dernière position ($L_S < 0,35$). On doit relever la distribution très irrégulière des bénéfices (dont l'éventail va de 2 272 millions de F. à une perte de 14 700 F.).

MATRICE DU DESEQUILIBRE DES INDICES LINDA									- FRANCE - CONSERVES VÉGÉTALES - 1972	
(TABLE IV)		VARIABLES							HIERARCHISATION DES VARIABLES	
		1	2	3	4	5	6	7		
VARIABLES		BÉNÉFICE NET	CAPITAUX PROPRES	CASH FLOW	MASSE SALARIALE	EFFECTIFS	CHIFFRE D'AFFAIRES	INVESTISSEMENTS BRUTS	RANG	VARIABLES (SCORE)
1 - CASH FLOW	0,824			3+1=4					I	BÉNÉFICE NET (4)
2 - CAPITAUX PROPRES	0,639		2+2=4						I	CASH FLOW (4)
3 - BÉNÉFICE NET	0,630	1+3=4							I	CAPITAUX PROPRES (4)
4 - MASSE SALARIALE	0,407				4+4=8				IV	MASSE SALARIALE (8)
5 - CHIFFRE D'AFFAIRES	0,348						6+5=11		V	EFFECTIFS (11)
6 - EFFECTIFS	0,336					5+6=11			V	CHIFFRE D'AFFAIRES (11)
7 - INVESTISSEMENTS BRUTS	0,250							7+7=14	VII	INVESTISSEMENTS BRUTS (14)

Cependant l'examen du classement des entreprises montre que la hiérarchie est différente selon les variables :

Secteur : Conserve végétales (1972)				millions de Francs	
Rang	Chiffres d'affaires TTC		Cash-Flow		Bénéfices nets
1	C.G.C.	(259)	Bonduelle	(19,4)	Saupiquet (2,0)
2	Bonduelle	(257)	Saupiquet	(13,4)	Bonduelle (1,0)
3	Saupiquet	(252)	S.I.T.P.A.*	(3,5)	S.I.T.P.A. (0,9)
4	Euroconserves	(129)	Lenzbourg	(2,5)	Lenzbourg (0,8)
5	S.I.T.P.A.	(105)	Euroconserves	(2,0)	Barbier Dauphin (0,4)

* S.I.T.P.A. : Société Industrielle de Transformation des Produits Agricoles.

Les classements effectués sur l'ensemble de la période indiquent que SAUPIQUET est constamment leader pour le bénéfice et le chiffre d'affaires (sauf en 1972) avec généralement des performances nettement supérieures aux autres firmes de l'échantillon (L_S voisin de 1 pour le bénéfice et de 0,5 pour le chiffre d'affaires), ce qui tendrait à laisser pressentir une domination concurrentielle de la part de cette firme.

3) Les groupes leaders et les modalités de croissance des firmes

Les 3 groupes constituant l'arène oligopolistique occupent en raison des importantes fluctuations du niveau de la production et du chiffre d'affaires, à tour de rôle, le 1er rang : Cie Générale de Conserve (C.G.C.) est le n° 1 en 1972 alors que SAUPIQUET est le leader en 1971 et BONDUELLE en 1973.

Au niveau des marchés, les panels donnent les résultats suivants :

Firmes leaders	Part de marché
1 - <u>LEGUMES</u> :	
SAUPIQUET	15 %
C.G.C.	8 %
BONDUELLE	6 %
2 - <u>CHAMPIGNONS</u> :	
EUROCONSERVES	25 - 30 %
CHAMPIFRANCE	25 - 30 %
BLANCHAUD	20 - 25 %
3 - <u>CONFITURES</u> :	
ANDROS	10 %
LENZBOURG	10 %
MATERNE	9 %
4 - <u>FRUITS AU SIROP</u> :	
ROUSSILLON-ALIMENTAIRE	25 - 26 %
CONSERVES-GARD	25 - 26 %
LENZBOURG	10 - 12 %

Source : Agra-Alimentation.

La confrontation de l'analyse en terme de secteur (conserves végétales) et en terme de marché ou "product-market" montre donc un certain nombre de divergences. Ainsi, pour les légumes, alors que l'on a au niveau de l'arène oligopolistique, un équilibre (3 firmes ayant un chiffre d'affaires équivalent d'environ 250 millions de Francs), on relève au niveau des parts du marché d'importantes différences, le n° 1, SAUPIQUET, contrôlant un marché 2 fois plus important que le n° 2, C.G.C..

La croissance des firmes s'effectue dans ce secteur surtout par expansion interne. Les fusions demeurent limitées. On doit noter, au niveau du capital de SAUPIQUET la présence du Groupe Chancel-Unipol (corps gras), du groupe "Pêche et Froid", de la banque Worms et d'Ufinal.

4) Perspectives

Sur un marché en expansion, aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger, particulièrement pour les produits de 2ème transformation et les fruits au sirop, les principaux problèmes de la conserverie végétale sont liés à l'amont agricole : irrégularité des approvisionnements et prix.

Si les secteurs des fruits au sirop et des champignons apparaissent comme bien structurés (grandes entreprises ayant atteint une dimension suffisante sur les plants technologiques et commerciaux), au contraire les productions de légumes et de confitures restent assurées en majorité par des entreprises de faible taille, relativement nombreuses, en dehors de 2 ou 3 groupes leaders.

Dans ce secteur la concurrence semble s'exercer essentiellement par les prix et par les opérations de promotion dans le cadre des contrats de vente aux grandes surfaces de vente (ristournes, etc...). Les actions de publicité et de politique de marque restent l'apanage de rares produits très élaborés (cocktails de fruits).

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans le secteur "Conserves de fruits et légumes"

Pôles de regroupement	Entreprises concernées	Modalités
<u>BARDINET</u> 1971	J. Caban	Accord pour fonder une Sté J. CABAN
<u>les Ets BANNIER</u> 1971	Sté J. Caban	Création de la Sté CABANNIER
<u>BLANCHAUD</u> 1971	Rhône Bretagne	Prise de contrôle
<u>BONDUELLE</u>	- Sté Bouclet-Tunnequin - Sté DUVET - SICA UNAGRO-FRANCE) Prise de participation) majoritaire Absorption
<u>GIE BOIRON-FAUGIER</u> 1971	Etablissements Boiron et Sté Clément Faugier	Constitution du GIE
<u>CONSERVE GARD</u> 1972	Verjamme	Prise de participation majoritaire
<u>Ets JEAN NICOLAS ET FILS</u> 1973	Sté Laurent Boutet	Mise en commun de leurs moyens de production
<u>PANZANI MILLIAT FRERES</u> (Gervais-Danone) 1973	SAPAL (issue de la fusion en 70 de Garbit et Bretagne-Provence, et filiale à 90,5 % de Lesieur)	Prise de participation majoritaire
<u>PARIBAS</u> 1971	Bonduelle	Prise d'une participation importante
<u>OTRA-ROLLI</u> 1972	Coopérative agricole de Camaret	Création d'une SICA
<u>MATERNE (GRACE)</u> 1972	Sté Villard Vasselet et Ets Dallery	Absorption et fusion
<u>ROUSSILLON ALIMENTAIRE</u> 1973	Coop. : La Catalane, le Foulon, Conserverie distillerie. Coopérative de Millas	Fusion au sein de la coopérative Roussillon-Alimentaire
<u>SAUPIQUET</u> 1971	Graciet	Accords conclus pour leurs intérêts en Afrique
	1973	Gale Alimentaire et Olida cèdent les 10 % qu'ils détenaient à Chancel. Unipol et la Cie Gale de Grande Pêche
<u>UNGEMACH</u> 1972	Confitures Maître Frères	Reprise en gérance libre
<u>UFINAL</u> 1972	Conserves J. Henaff	Prise d'une partic. de 70%
<u>WILLIAM SAURIN</u> 1972	Sté Union Maraîchère	Rachat de l'usine et de la marque
<u>GIE</u> 1971	Sté Maingourd, Ets Gravier Ets Vernet et Coop. du Val de Jargeau	Création d'un GIE pour investissement et commercialisation

LES CONSERVES DE POISSONS

CONSERVES DE POISSONS

1) Situation générale

Les industries de la conserve de poissons assurent avec un chiffre d'affaires de 672 millions de Francs, en 1973, moins de 1 % du chiffre d'affaires des I.A.A.. Elles emploient plus de 9 500 salariés soit 2,4 % de leurs effectifs et réalisent 40 % de la transformation totale de la C.E.E. élargie.

Il s'agit d'un secteur en stagnation : 99 000 t. de poissons traités en 1966, 102 400 t. en 1973. Cette situation résulte de difficultés d'approvisionnement en poisson frais (dont près de la moitié est importée), de la hausse des coûts des matières premières liées au fonctionnement des flotilles de pêche et enfin à l'évolution défavorable de la consommation (+ 2 % par an et par tête entre 1966 et 1972, élasticité de la demande par rapport au revenu <1).

Le commerce extérieur confirme cette analyse : les exportations sont très faibles, les importations importantes (plus du tiers de la consommation nationale), aggravant les difficultés des entreprises françaises sur le marché intérieur.

	1972	
	Milliers de t.	Millions de F.
Importations	48,5	304,1
Exportations	3,5	21,7
SOLDE	- 45,0	- 282,4

Source : Service des Douanes.

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur et évolution

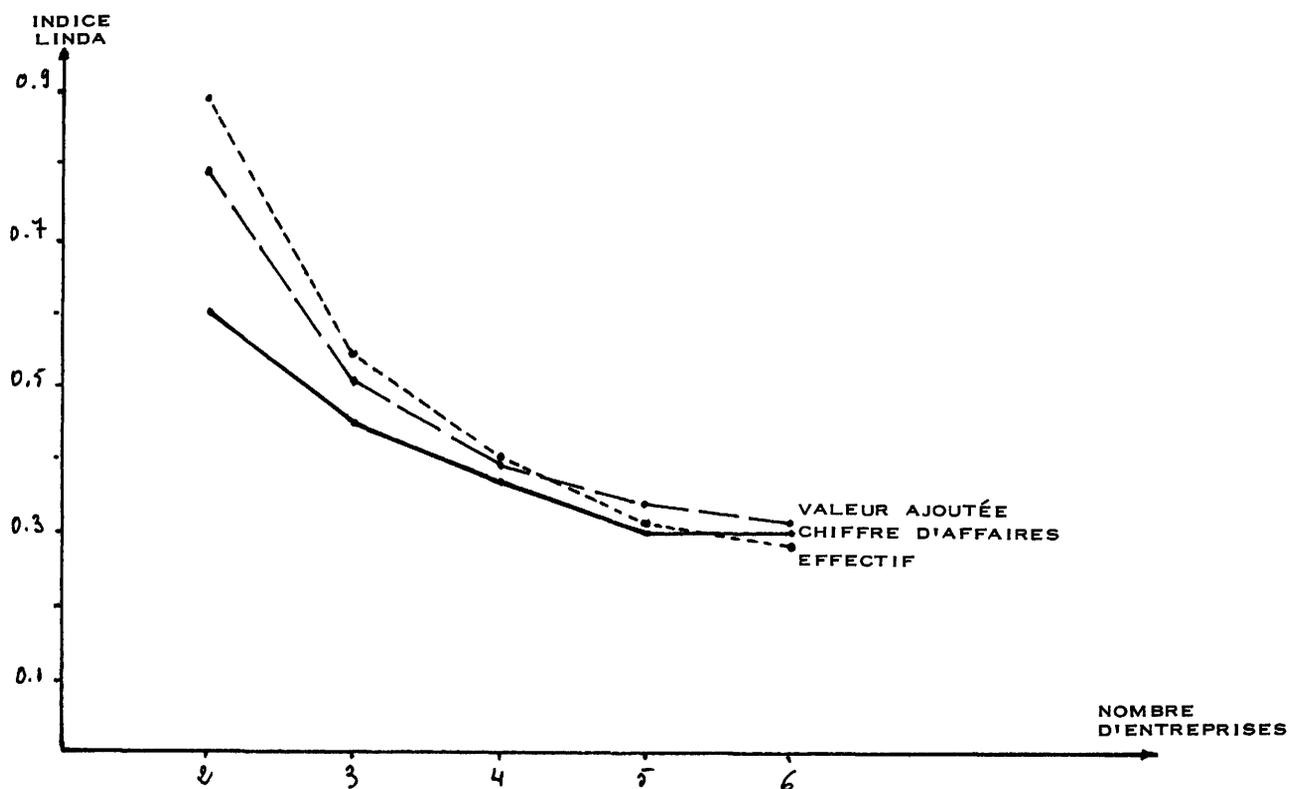
En 1973, le secteur des conserves de poissons comptait 104 entreprises de faible dimension moyenne, comparée à l'ensemble des I.A.A. : 11 millions de F. de chiffre d'affaires (contre 16), 75 salariés (contre 89).

Le nombre total d'entreprises du secteur est passé de 119 entreprises en 1968 à 112 en 1972 (estimations du SCEES). On doit noter que selon les sources professionnelles, l'évolution aurait été plus rapide : 120 entreprises en 1965, 72 en 1973. D'après ces sources, le chiffre d'affaires moyen par entreprise aurait été multiplié par 3 et le volume de production par 2 en 9 ans.

2.1. Les indices de concentration sur la période 1968 - 1972

L'insuffisance de l'appareil statistique, en particulier au niveau des entreprises, incite à considérer avec prudence les résultats suivants : il apparaît en effet que les indices de concentration diminuent régulièrement entre 1968 et 1971, avec une rupture importante entre 1969 et 1970.

Par contre l'analyse sur l'échantillon (6 entreprises représentant 29 % du chiffre d'affaires en 1972) indique une certaine stabilité au niveau des plus grandes firmes : en effet la part respective des 4 et des 6 premières firmes dans le chiffre d'affaires total du secteur reste constante entre 1970 et 1972 (23 et 29 %). Il est possible que les mouvements de concentration soient limités par les fluctuations au niveau des approvisionnements (problème de rentabilisation d'installations de grande capacité).



L'arène oligopolistique s'établit au niveau des 5 premières entreprises. L'écart entre les entreprises de tête demeure réduit malgré une accentuation entre 1970 et 1972 (l'indice L_{max} passant de 0,57 à 0,60). Le n° 1 en 1972, "PECHEURS DE FRANCE" a progressé de plus de 55 % en 3 ans, devançant "PECHE ET FROID", leader en 1970.

Conserves de Poissons				millions de francs		
Année	Rang	Chiffre d'affaires TTC		Année	Rang	Chiffre d'affaires TTC
1970	1	Pêche et Froid	(45,9)	1972	1	Pêcheurs de France (70,0)
	2	La Doélanaise	(40,2)		2	Pêche et Froid (58,2)
	3	Pêcheurs de France	(39,1)		3	Raphalen (46,4)
	4	Raphalen	(35,2)		4	Chacun Frères (39,6)
	5	Chacun Frères	(29,9)		5	La Doélanaise (38,1)

3) Les groupes leaders

Le classement sectoriel ci-dessus ne permet pas de relever le leader sur le marché, dont l'activité principale s'exerce dans la conserverie de légumes (SAUPIQUET). Par ailleurs le n° 2, PECHEURS de FRANCE est une coopérative.

Entreprise	Part de marché
SAUPIQUET	20 - 25 %
PECHEURS DE FRANCE	15 - 20 %

Du point de vue des modalités de la croissance, on doit noter que les regroupements et les concentrations se sont effectués principalement, en raison des pénuries de poissons frais, autour de compagnies d'armement à la pêche, conduisant à des groupes intégrés du type "Pêche et Froid". Au total, le nombre d'opérations de concentration demeure néanmoins limité.

4) Perspectives

Le développement du secteur est lié à la recherche de solutions en amont pour améliorer les approvisionnements qui demeurent le principal goulot d'étranglement, en aval pour stimuler la consommation. Il s'agit en résumé d'un secteur relativement concentré (les 2 premières firmes contrôlent 35 à 45 % du marché) mais à faible rentabilité.

*
* *
*

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans le secteur "Conserves de Poissons"

Pôles de regroupement	Entreprises concernées	Modalités
<u>Compagnie PECHE ET FROID</u> 1971	l'air liquide	Création d'une Sté filiale "la SURGELATION ALIMENTAIRE"
<u>Coopérative des PECHEURS DE FRANCE</u> 1972	Sté MANUEL DE CHIRE	Rachat de la marque : "LA BONNE BRETONNE"

L. INDUSTRIE DU LAIT

L'INDUSTRIE DU LAIT

1) Situation générale et évolution

L'industrie laitière est le secteur le plus important des I.A.A. en France 28 milliards de F. de chiffre d'affaires hors taxes en 1973 soit le quart de l'ensemble des I.A.A., plus de 81 000 salariés. Cette industrie comporte de nombreuses activités. En 1972, la collecte d'environ 200 millions de litres de lait a permis les fabrications suivantes :

- Fromages	900	milliers de t.
- Laits en poudre	765	" "
- Yaourts et desserts	559	" "
- Beurre	514	" "
- Laits concentrés	180	" "
- Autres produits	254	" "
- Lait de consommation	25	millions d'Hl.

Globalement, le secteur a presque doublé sa production entre 1959 et 1972, avec un taux de croissance annuel d'une peu plus de 5 %. Néanmoins, les rythmes d'expansion sont très différents selon les sous-secteurs :

- Laits de consommation	+ 2 %	par an entre 1968 et 1972
- Fromages de lait de vache	+ 6 %	" "
- Laits infantiles ou alimentaires	+ 8 %	" "
- Yaourts	+ 8 %	" "
- Laits gélifiés et aromatisés .	+ 15 %	" "

Le développement du secteur est lié à celui des marchés de consommation. Dans l'ensemble la consommation de produits laitiers en France n'a pas évolué très rapidement : + 4,2 % par an entre 1959 et 1972 contre 7,5 % pour les conserves et 6,5 % pour les boissons. Cependant les taux sont très variables selon les produits :

- Laits de consommation	+ 1,9 %	(taux annuel calculé 1959-1972)
- Beurre	+ 2,9 %	" "
- Laits en poudre	+ 4,7 %	" "
- Fromages	+ 6,6 %	" "

Cette classification, adoptée par la comptabilité nationale, ne permet pas de rendre compte de la dynamique réelle du secteur. En effet, à l'intérieur des

catégories "laits de consommation" et "fromages" des phénomènes d'innovation technologique et commerciale ont conduit à de nombreux bouleversements dans les habitudes de consommation. Ainsi les laits pasteurisés régressent au profit des laits allégés (+ 13 % entre 1972 et 1973) et surtout les laits de longue conservation (+ 28 %), etc...

Les prix des produits laitiers transformés par les I.A.A. sont restés assez stables jusqu'en 1971 : + 3,2 % par an sur la période 1961 - 1965, + 3,5 % entre 1966 et 1970. A partir de 1972 la hausse a été assez vive. Cette hausse est directement influencée par le niveau des prix de la matière première en progression sensible ces dernières années, le lait étant un élément important du revenu des exploitations de polyculture-élevage.

L'industrie laitière est largement excédentaire du point de vue de la balance commerciale.

millions de F.			
Année 1972	Importations	Exportations	Solde
Total	460,4	2 716,1	+ 2 255,7
dont CEE ...	75 %	64 %	62 %

Les fromages représentaient 42 % de la valeur totale des exportations de produits laitiers en 1972, la poudre de lait 29 %.

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

En 1973, le secteur comportait 736 entreprises de plus de 5 salariés soit une moyenne de 38 millions de F. et 110 salariés par entreprise (contre 25 millions de F. et 90 salariés dans l'ensemble des I.A.A.). La répartition des entreprises par tranche de salariés montre la prépondérance des dimensions petites et moyennes :

1972			
Tranches de salariés	Nb. d'entreprises	Chiffres d'aff.	Effectifs
6 - 99	79 %	22 %	19 %
100 - 499	17 %	33 %	31 %
500	4 %	45 %	50 %
TOTAL	773	25 818 millions de F.	84 295

2.1. Les indices de concentration

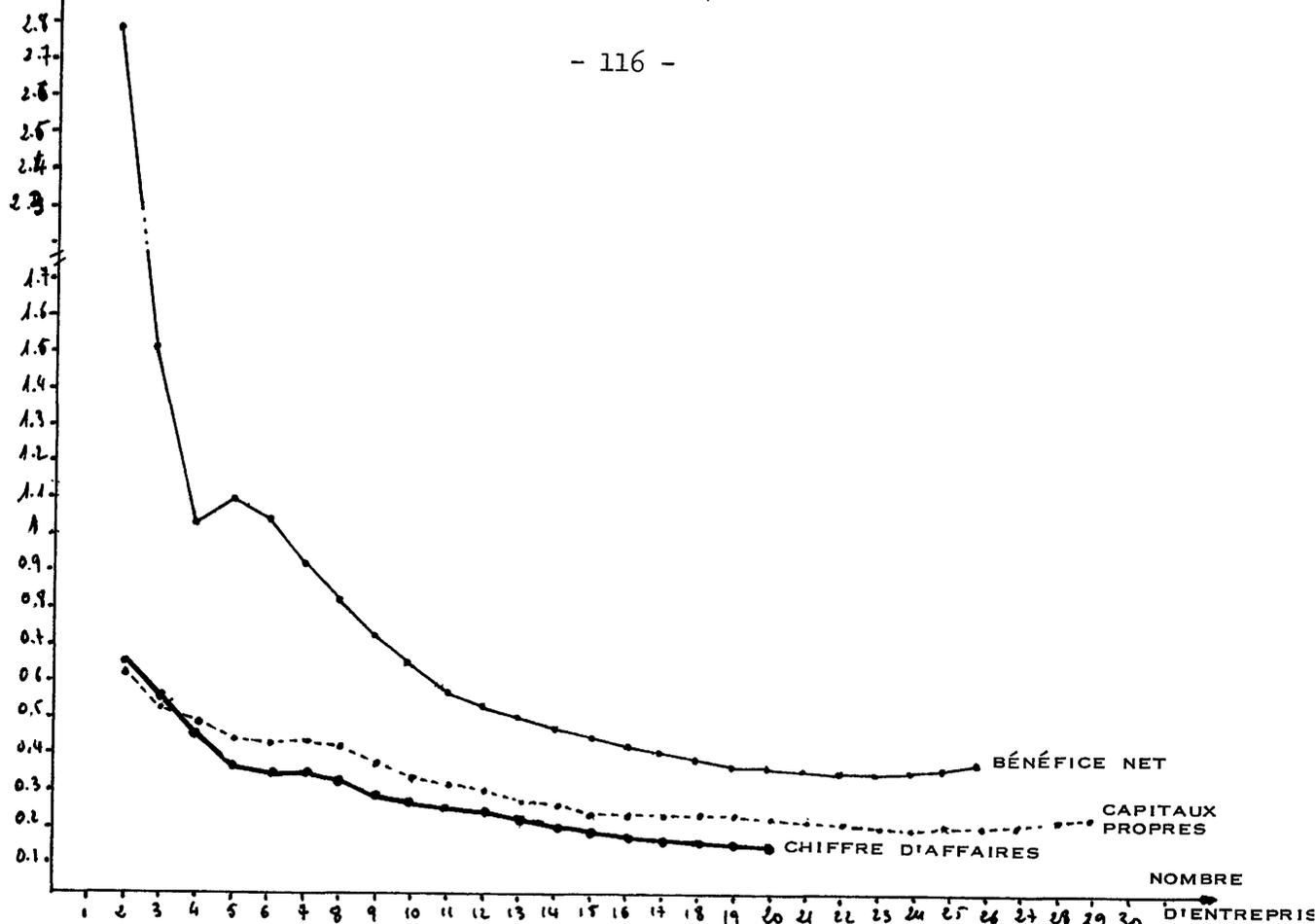
Le nombre d'entreprises du secteur est en régression constante depuis quelques années : 901 en 1968, 736 en 1973 soit une disparition de 165 entreprises.

	1968	1969	1970	1971	1972
Coefficient de variation ..	3,49	3,42	3,57	3,33	3,33
Coefficient de Gini	0,72	0,71	0,74	0,73	0,74
Indice de Herfindahl Hirschman	14,65	14,00	15,88	14,58	15,59

Malgré cette évolution, les indices révèlent une certaine stabilité du secteur. En 1972, les valeurs du coefficient de Gini et de l'indice H. - H. sont plus élevées que pour l'ensemble des I.A.A. sans boissons, indiquant une concentration supérieure.

L'échantillon retenu pour l'étude économétrique est constitué des 20 premières entreprises de l'industrie du lait, qui représentent en 1972, 42 % du chiffre d'affaires total du secteur et 47 % des effectifs.

La courbe structurelle des indices LINDA construite pour la variable chiffre d'affaires en 1972, présente une allure hyperbolique, avec une décroissance régulière et amortie à partir de la 5ème entreprise. Ce phénomène correspond à un secteur assez bien équilibré au niveau de l'échantillon. Les écarts de dimension entre les firmes restent peu importants : les rapports entre les firmes restent peu importants : les rapports entre les chiffres d'affaires de 2 premières entreprises est de 1,26 (valeur maximum de l'indice L pour les 2 premières, $L_2 = 0,63$), par la suite l'indice LINDA décroît régulièrement pour tomber à 0,15 pour la 20ème entreprise.



Le tracé des courbes LINDA relatives aux variables effectifs, masse salariale, capitaux propres et valeur ajoutée est très voisin de celui de la courbe "chiffre d'affaires". La valeur maximum de l'indice LINDA s'obtient toujours pour les 2 premières entreprises (L_2 voisin de 0,6). les courbes ont toutes une allure hyperbolique, confirmant une structure équilibrée du secteur, pour les firmes de tête. Par contre les variables de résultats : cash flow et surtout bénéfices nets présentent des écarts beaucoup plus marqués. L_{max} atteint la valeur 2,8 pour les bénéfices des 2 premières entreprises soit un profit 5 fois plus important de la première firme par rapport à la seconde, les indices L conservant par la suite des valeurs élevées. Les variables de résultats constituent dans ce cas les indicateurs les plus sensibles du déséquilibre et de la concentration (sous réserve de leur homogénéité, voir ci-dessous). Le tableau ci-dessous reprend les 10 premières firmes dans un classement hiérarchique :

1972

Rang	Chiffre d'affaires	Cash flow	Bénéfices nets
1	Union Laitière Normande (U.L.N.) (2039)	SOPAD (138,6)	Sopad (83,5)
2	Sopad (1611)	Gervais-Danone (85,6)	Gervais-Danone (14,9)
3	Gervais-Danone (1060)	U.L.N. (60,1)	U.L.N. (14,6)
4	Coop. des Agric. de Breatgne (994)	Bel (35,6)	Bel (12,6)
5	Préval (847)	Préval (20,4)	CPR Roquefort (4,3)
6	Bel (643)	Gloria (16,2)	Chambourcy (4,3)
7	Canal (499)	Coop. Laitière de Hte Normandie (16,1)	Orlac (4,2)
8	Sofralait (450)	Chambourcy (15,2)	Préval (4,1)
9	Union Lait. du Ht Poitou (ULHP) (445)	Richesmonts (14,3)	U.L.H.P. (3,2)
10	Bridel (445)	Entremont (13,4)	Bridel (2,8)

On remarquera les dimensions importantes des premières firmes, dont 3 ont un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de F., ce qui les situe au tout premier rang de l'industrie agro-alimentaire. Les variables cash flow et bénéfices nets demandent à être interprétés avec prudence la liste ci-dessus comportant des coopératives et des entreprises en société commerciale dont les régimes fiscaux diffèrent. Le taux de marge nette (bénéfice/ chiffre d'affaires) est élevé pour SOPAD (5 %), mais faible pour la plupart des autres firmes : BEL (2 %), CHAMBOURCY (1,5 %), etc...

L'analyse matricielle des indices LINDA conduit à une hiérarchisation des variables selon un degré de déséquilibre décroissant : en tête se trouveront les variables pour lesquelles le secteur apparaît le plus déséquilibré : bénéfices nets et cash flow, suivront les autres variables ayant des indices L_S et L_{max} de plus en plus faibles :

Matrice du déséquilibre (présentation simplifiée) 1972

Variable	L_S	L_{max}	Rang
Bénéfice net	730	2 800	I
Cash flow	384	801	II
Capitaux propres	326	615	III
Chiffre d'affaires	278	633	IV
Valeur ajoutée	253	692	V
Effectifs	253	506	VI
Masse salariale	224	612	VII

L'analyse dynamique de l'industrie du lait montre que le secteur a connu une certaine stabilité au niveau des firmes leaders entre 1968 et 1972.

Part dans le chiffre d'affaires total du secteur

Variable Ch. d'af.	4 premières	8 premières	10 premières	12 premières	20 premières
1968	20	29	31	33	39
1972	20	28	31	34	42

La part des dernières entreprises de l'échantillon s'est seule légèrement renforcée en 1972, par rapport à 1968. Les valeurs prises par les différents indices LINDA au cours des 5 années étudiées confirment cette stabilité : L_S conserve une valeur avoisinant 0,28 ce qui est relativement faible (alimentation animale $L_S = 0,40$) L_{max} est constamment aux environs de 0,6. Au total, l'analyse des indices montre que le secteur conserve la même physionomie équilibrée entre 1968 et 1972.

3) Les groupes leaders et la croissance des firmes

L'analyse précédente, en négligeant certaines liaisons financières entre les entreprises considérées minimise la concentration dans le secteur. Ainsi le groupe NESTLE contrôle (situation en 1972) dans le secteur laitier, au niveau de notre échantillon, la SOPAD, CLAUDEL, CHAMBOURCY, le LAIT MONT BLANC, soit un chiffre d'affaires consolidé de 2,4 milliards de F. PERRIER compte parmi ses filiales et participations laitières: PREVAL, ST HUBERT, ROQUEFORT, PAUL RENARD, totalisant 1,2 milliard de F., GERVAIS-DANONE contrôle STENVAL, etc... la liste des groupes leaders de l'industrie laitière se présentait ainsi en 1972 :

1 - NESTLE	2,4 milliards de F. de CATT		
2 - SICA OUEST LAIT	2,2	"	"
3 - GERVAIS-DANONE	1,3	"	"
4 - PERRIER	1,2	"	"
5 - COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE	1 milliard de F. de CATT		

Ces précisions n'ont cependant qu'un effet limité sur l'équilibre général du secteur, en n'accroissant que légèrement les disparités entre les firmes.

Par contre, si l'on raisonne en terme de parts de marché, la situation apparaît très différente pour certains produits. Pour le lait, les données sont les suivantes :

Entreprises	Part de marché
<u>Lait concentré sucré</u>	
LAIT MONT BLANC (NESTLE)	70 %
FRANCE-LAIT	10 - 11 %
PREVAL	6 %
<u>Lait concentré non sucré</u>	
GLORIA	70 - 80 %
FRANCE-LAIT	20 %
<u>Lait en poudre</u>	
FRANCE-LAIT	55 %
GLORIA	25 %
MONT-BLANC	15 %

On constate l'existence d'un duopole quasi parfait sur le marché du lait concentré non sucré, avec une domination très forte de la filiale du groupe américain CARNATION (1,2 milliard de \$ de chiffre d'affaires). La même confrontation très déséquilibrée apparaît pour le lait concentré sucré et dans une moindre mesure pour le lait en poudre. Cette situation s'explique en partie par la supériorité technologique des firmes leaders et la non-diffusion des brevets.

Sur les marchés des autres produits laitiers, particulièrement les fromages et desserts, le déséquilibre est beaucoup moins important, à l'exception des fromages fondus. On doit noter pour les produits frais (yaourts, etc...) l'importance du phénomène de marque. Des regroupements coopératifs ont conduit ces dernières années à l'émergence d'unions chargées de la promotion commerciale : SODIMA-YOPLAIT (Cf. rapport général), GAMA-NOVA.

entreprises	Part de marché
<u>Yaourts :</u>	
GERVAIS-DANONE	22 %
SODIMA-YOPLAIT	19 %
CHAMBOURCY	14 %
GAMA-NOVA	8 %
<u>Fromages fondus :</u>	
BEL	55 - 60 %
PISON	8 - 10 %
ROUSTANG (NESTLE)	5 - 6 %

Concernant le beurre, le marché se présente de façon plus atomisée, avec un partage sensiblement égal d'un peu plus de 20 % du marché entre les filiales ou les marques des grands groupes laitiers (n° 1 ELLE et VIRE Coopérative adhérente de la SICA OUEST-LAIT avec 7 - 8 % du marché, n° 2 PREVAL filiales de PERRIER avec 6 %, n° 3 BRIDEL avec 3 %, etc...).

On peut noter pour conclure, l'importance croissante du secteur coopératif dans l'industrie laitière avec un nombre d'entreprises pourtant inférieur à celui des sociétés commerciales :

- 33 % du chiffre d'affaires TTC de l'industrie en 1967
- 42 % " " " " en 1971.

4) Perspectives

Le secteur laitier, malgré d'actifs regroupements reste encore dispersé avec une majorité de petites et moyennes entreprises qui restent en dehors des opérations de concentration. Il en résulte des écarts croissants entre ces PME et les groupes leaders. Les coopératives accentuent leur percée, notamment par l'expansion à l'étranger (groupe SODIMA). En revanche les firmes multinationales continuent d'exercer un contrôle important dans les segments de laits de conserve (80 % du lait concentré, 60 % du lait en poudre pour la consommation humaine) tandis que les groupes anglais s'intéressent au secteur des fromages (EXPRESS DAIRY). La concurrence, au niveau des produits laitiers devrait s'exercer de façon croissante par la diversification des gammes de produits. On doit noter à cet égard la multiplication des produits nouveaux conformément à une concurrence de type monopolistique. Cependant, l'effet d'imitation est important, conduisant à des dépenses de plus en plus élevées au niveau de la recherche-développement. Cette situation devrait favoriser les groupes de grande dimension et accélérer les mutations du secteur. Du point de vue du consommateur, les conséquences en sont un renchérissement des produits en raison de leur sophistication.

*
* *
*

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans l'industrie du lait

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>SODIMA-YOPLAIT CANDIA</u>		
(ELNOR) 1971	Coop. de Reissons et Coop. Eurelait	Association au sein de l'union "ELNOR" qui appartient à Candia par l'intermédiaire de l'USCAD
Sté Laitière du Littoral 1971	Vivalp, Ucalpa, Coop. laitière d'Aubagne, Coop. lait. d'Avignon, Lait Catalan, Sté Montfavet, Midi lait, Cie Lyonnaise de produits laitiers, Serdilait) Création par ces Stés) locales de la Sté) laitière du Littoral) sociétaire de Sodima) Yoplait.
1971	Coop. Lait. de St Louis et Cale Lait. de la région de Mulhouse	Fusion de ces 2 coop. adhérentes de Yoplait.
(LACTOUEST) 1971	Coop. de Landerneau et coop. lait. de la région nantaise (COLARENA)	Constitution du GIE LACTOUEST qui distribuera la marque Candia
Cale Lait. Mulhouse 1972	Coop. Laitière SOULTZ	Absorption
(Lorraine-lait) 1973	Lorraine-Lait	Adhésion à Sodima-Yoplait de Lorraine-lait déjà adhérente de Candia

.../...

Principales opérations de concentration dans l'industrie du lait (suite)

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>Groupe NOVA-GAMA</u> (C.L.H.N.)	1971 Sté Beurrière d'Aumale	Adhésion à la C.L.H.N.
(Sica Ouest-Lait)	1973 Sica Ouest Lait	Adhésion au group ^t coop. ^f GAMA
(Unicolait)	1973 Unicolait	Adhésion à Gama-Nova
	1973 Cale Beurrière et froma- gère de Drulingen. Saverne et Unicolait	Fusion au sein de Unicolait
<u>Groupe GENVRAIN</u>	1971 Ets Renau	Prise de contrôle
<u>Groupe ATLALAIT</u>	1971 Laiterie de la Ferme école	Entrée dans le groupe Atlalait
<u>U.L.N.</u>	1971 Unicopa	Accord conclu sur la mise en commun de 2 de leurs filiales Négobeureuf et Union lait. bretonne
Fromançais (filiale)	1971 Codipa	Prise de contrôle
	1973 Fromançais (Union de Coop.)	Fusion au sein de Froman- çais S.A.
(U.L.N. et Préval)	1973 Cornic	Béghin-Say cède à Préval et U.L.N. la branche lai- tière de CORNIC
<u>Groupe GERVAIS-DANONE</u>	1971 - Lait. Montluçonnaises (Jaclait) - Lait. des Molineaux	Prise de participation Rachat
	1972 B.S.N.	Fusion des 2 groupes avec effet au 1/1/1973
	1973 Stenval	Participation portée de 72,04 % à 95 %
<u>STENVAL (Filiale de GERVAIS-DANONE)</u>	1971 Genvrain, Préval et St Hubert	Création de la SOGESCO où Stenval possède 50 %
<u>Sté GLORIA</u>	1972 Sté industrie laitière du Cotentin Bretel Frères	Fusion au sein de "Gloria"
<u>UCALYN</u>	1971 COMAL	Prise de partici. de 75 %
<u>G.I.E.</u>	1971 Préval, Entremont, Bridel, Négobeureuf, Coop. de Lan- derneau, Unicopa, Colarena, La Noëlle Ancenis	Constitution d'un GIE pour la collecte du lait
<u>UNION LORRAINE LAIT</u>	1971 Fromagerie S.A. Hubert	Absorption totale
	1971 Sté Freytag	Prise de partic. majorit.
<u>BONGRAIN-GERARD</u>	1973 Ets Siclet	Prise de contrôle
	1973 Fromageries Reignier	Rachat par Bongrain et siclet

Principales opérations de concentration dans l'industrie du lait (suite)

Pôles de regroupements		Entreprises concernées	Modalités
<u>LA ROCHE AUX FEES</u> <u>(UNILEVER)</u>	1973	Vitho (Genvrain)	Reprise d'une très import. part d'activités
<u>COOP. TEMPELAIT</u>	1971	Union lait. coop. à Toulouse, Solco et Coop. de la Vallée du Thorée	Accord pour la fusion de ces 4 coop. du S.O.
<u>SICA LAITIER DE BRETAGNE ET DES PAYS DE LA LOIRE</u>	1971	Coop. d'Ancenis, Bridel Colarena, Entremont, Négobeureuf, Préval et Unicopa	Constitution de la SICA laitière
	1971	Lait. de la presqu'île d'herbignac	Prise de participation (50,23 %)
<u>CLAMAT</u>	1971	CLAMAT et Lait. coop. de "l'échellerie"	Fusion au sein de la CLAMAT
	1972	Lait. Tourangelles, Coop. agric. de la Fuye et de la Chapelle	Fusion au sein de "CLAMAT"
<u>BEL</u>	1971	Sté SAMOS, France	Prise de partic. de 20 %
	1971	Sté PICON	Contrôle consolidé passant à 73,25 %
	1972	Ets Maire Gimal	Absorp. par Paris-Mag filiale contrôlée par Bel
<u>SULLY EXPANSION</u>	1971	Coop. Des Quatre Cantons et la "CLARA"	Association au sein de l'union des coop. Sully-expansion (union de gestion)
<u>Groupe COOP. DE L'ABBAYE</u>	1971	Coop. Lait. de l'Abbaye et Coop. Lait. d'Etroeungt	Fusion au sein du groupe coop. de l'Abbaye
<u>SICA OUEST-LAIT</u>	1972	Groupe Unigate (G.B.)	Accord sur l'approvision. en beurre et Cheddar
	1972	Coop. de Landerneau	Accord sur collecte, dév. investissem. et commerc.
<u>ORLAC</u>	1972	Cofradel, Vivalp, Martens	La Cofradel cède ses parti. minorit. dans Vivalp et Martens
<u>GILMONT (SICA)</u>	1972	Gilca-Orlac et Richemonts	Créat. d'une Sté commune
<u>FROMAGERIE PAUL RENAUD</u>	1972	Ets La Fine Bouche	Reprise de ces Ets.
	1972	Ets Gautier	Prise de part. majoritaire
<u>CELIA</u>	1972	Laiterie de St Denis	Le consortium d'Entrep. lait. CELIA prend une participation dans cette lait.

Principales opérations de concentration dans l'industrie du lait (suite)

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>Sté BESNIER</u>	1973 Laiteries Lahagre	Reprise par Besnier
	1973 Fromageries BUQUET	Prise de contrôle
<u>Sté MARILLAT</u>	1972 Sté "L'essor laitier"	Prise de parti. importante
	1973 Coop. Lorraine-Lait	Constitution SICA <u>MARCILO</u>
<u>Sté ROUSTANG</u>	1972 Sté Claudel	Création d'un GIE
<u>Sté des FROMAGES SAVOYARDS</u>	1972 Sté Bouchel, Louis Bouchet, les fromageries réunies, Perrier Seynot, Carron	Fusion de ces 5 Sté au sein des "Fromagers savoyards"
<u>GIE</u>	1972 Normandie lait et ANCO	Constitution d'un GIE
<u>SICA FRANCHE CONTE</u>	1973 Sté Lacto France, Union des coop. de Franche Comté et Cale Lait. de Belfort	Constitution de la SICA Franche Comté
<u>CREDIT AGRICOLE</u>	1972 J. Hutin	Prise de partic. de 21 %
<u>UNION LAITIERE DES PYRENEES</u> (Union laitière coop. de Toulouse)	1973 Solco, UCALT, Coop. de la Vallée du Thoré et SLMN	L'Union Lait-Coop. de Toulouse absorbe ces 4 Stés sous la raison sociale "un. lait. des Pyrenées"
<u>SICA DURAND</u>	1973 Laiterie Marizen	Prise de contrôle
<u>Sté FROMAGERIE DES GORGES DU TARN</u>	1973 Sté Lait. du Midi	Fusion de ces 2 Sté
(<u>DIVERS</u>)	SOFRALAIT (Genvrain)	Les n ^{eaux} partenaires maj. de Sofralait sont : Sodima Yoplait, Préval, Sica Ouest lait, Coop. de Marommé, le Crédit Agricole et Uni-grains- après cession par genvrain
<u>EXPRESS DAIRY</u> (G.B.)	1971 Sté Cleury (filiale de Bongrain-Gérard)	Prise de partic. 50 %
	1973 J. Hutin	Prise de contrôle avec 75 % de la nle Sté constitué sous le nom de Fromageries Lutin
	1973 Sodifrais (filiale J. Hutin)	Prise de partic. de 20 %

Tableau récapitulatif

	Fusions et absorptions	Accords partiels et prise de participation	Accords limités
1971	6	11	8
1972	6	6	5
1973	5	9	6

L·INDUSTRIE DES PRODUITS DERIVES DES CEREALES

INDUSTRIE DES PRODUITS DERIVES DES CEREALES

L'industrie des produits dérivés des céréales se situe au 3ème rang des I.A.A., derrière l'industrie laitière et l'alimentation animale avec 676 entreprises de plus de 5 salariés, 9,6 milliards de F de chiffre d'affaires et plus de 41 000 travailleurs. Elle représente 9 % du chiffre d'affaires total des I.A.A., 11 % des effectifs salariés (1973). En réalité, cette industrie regroupe des fabrications très diverses et des sous-secteurs d'inégale importance :

Chiffres d'affaires H.T.
(1973)

Meunerie	4 241 millions F (45 %)
Biscuiterie, biscotterie	2 472 millions F (26 %)
Pâtes alimentaires et couscous	1 192 millions F (12 %)
Malterie	648 millions F (7 %)
Transformation des céréales secondaires	584 millions F (6 %)
Semoulerie	428 millions F (4 %)
Total dérivés des céréales ⁽¹⁾	9 565 millions(F 100 %)

Nous étudierons 3 sous-secteurs de cette industrie :

- Meunerie
- Biscuiterie
- Pâtes alimentaires

(1) On pourrait inclure dans ce secteur l'industrie des produits amylicés qui réalise environ 1 milliard de F de chiffre d'affaires hors taxes.

MEUNERIE

MEUNERIE

1) Situation générale et évolution

La meunerie est l'un des rares secteurs sinon le seul de l'industrie agro-alimentaire qui se trouve en surcapacité de production et qui enregistre des excédents d'approvisionnement. Ainsi, en 1972, l'écrasement des grains à porté sur 43,7 millions de quintaux de blé alors que les disponibilités offertes par le contingentement était de 61,3 millions de q. Cette même année, 800 moulins sur 3 000 que compte le secteur sont restés inactifs (soit le 1/3 de la capacité totale d'écrasement).

Cette situation résulte d'un double mouvement : en amont, développement de la production de blé, en aval diminution constante et plus récemment, stagnation de la consommation de pain, qui se traduit par une régression de la consommation de farine : - 9,8 % entre 1966 et 1971. Ce phénomène apparaît clairement à l'étude des bilans.

L'évolution des bilans d'approvisionnement en céréales confirme l'hétérogénéité du secteur sur le plan dynamique :

Postes	Milliers de t				
	Moyenne 1956/60	Moyenne 1968/69	Moyenne 1969/70	Moyenne 1970/71	Moyenne 1971/72
Semences	1 424	1 386	1 341	1 375	1 356
Alimentation animale	10 612	14 429	15 098	15 031	15 246
Pertes	68	67	70	130	141
Usages industriels ...	510	746	813	864	915
Consommation humaine	5 998	5 293	5 133	5 089	4 978
Total utilisation intérieure	18 612	21 921	22 475	22 489	22 635

Le mouvement des prix est également défavorable à la meunerie : prix du blé fixé dans le cadre communautaire, en progression rapide, prix du pain réglementé par le Gouvernement. Il s'ensuit une faible progression du chiffre d'affaires : + 18 % entre 1968 et 1972 contre 78 % dans l'ensemble des I.A.A. sans boissons.

Enfin, le commerce extérieur demeure peu développé : les exportations représentent environ le quart de l'écrasement effectif et le 1/8 ème seulement de la capacité de la minoterie française.

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

En 1973, la meunerie comptait 353 entreprises de plus de 5 salariés réalisant un chiffre d'affaires moyen de 12 millions de F avec un effectif de 27 employés, soit une productivité du travail près de 2 fois plus élevée que dans l'ensemble des I.A.A., caractérisant un secteur à haut degré de mécanisation, bien que la très grande majorité des installations d'écrasement des grains ait une faible puissance : 76 % des moulins avaient en 1972 une capacité inférieure à 20 000 q., et 65, sur un total d'environ 2 900, une capacité supérieure à 100 000 q. Cette situation est liée à la structure très artisanale de la fabrication du pain (environ 40 000 boulangers traitant en moyenne chacun autour de 1 000 q/an).

La structure de la meunerie apparaît ainsi comme particulièrement déséquilibrée :

Tranches de salariés	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Nombre de salariés
6 - 19	74 %	27 %	29 %
20 - 99	24 %	33 %	35 %
≥ 100	2 %	40 %	36 %
Total	386	3 782 millions de F	9 882

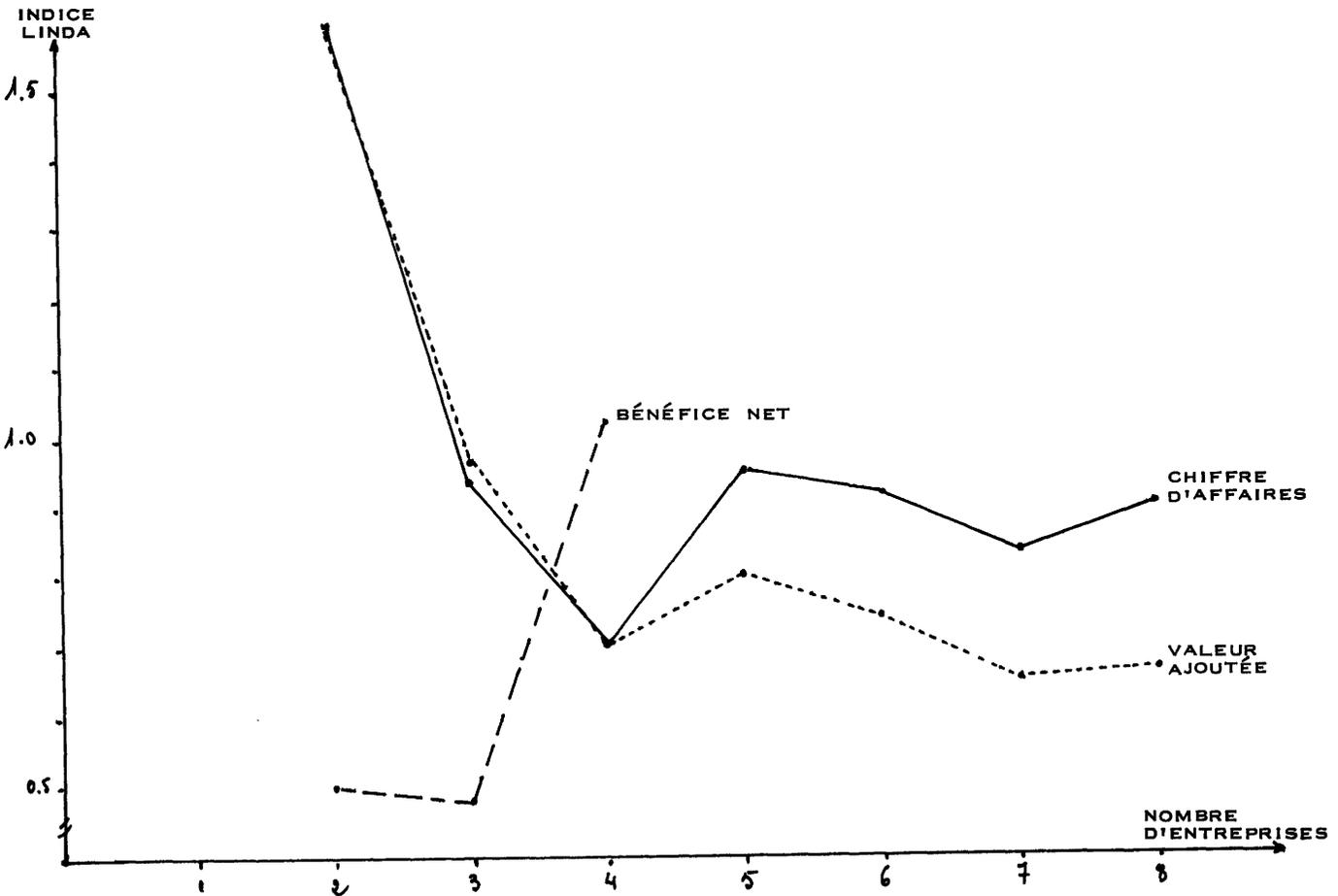
2.1. Les indices de concentration sur la période 1968 - 1972

Le nombre total d'entreprises est passé de 507 en 1968 à 353 en 1972, soit une diminution de 30 % en 6 ans.

Variable :	1968	1969	1970	1971	1972
Chiffre d'affaires					
Coefficient de variation	3,29	3,33	4,76	4,57	4,54
Indice de GINI	0,58	0,59	0,62	0,61	0,63
Coefficient de HERFINDEL HIRSCHMANN.....	23,29	26,09	55,97	53,29	55,88

Les différents indices montrent une concentration rapide du secteur sur la période étudiée. L'année 1970 est caractérisée par d'importantes restructurations au niveau des plus grandes firmes (brusque augmentation des indices GINI et H.-H.).

L'échantillon comporte les 8 premières firmes du secteur représentant près de la moitié du chiffre d'affaires et des effectifs du secteur.



En 1972, les courbes structurelles des variables chiffre d'affaires et valeur ajoutée indiquent la présence d'une structure très déséquilibrée avec un oligopole dominant constitué par les 4 firmes de tête et des franges irrégulières. Le décalage entre les deux premières firmes est très important : $L_{\max} = 1,59$, soit un rapport de dimension de 1 à 3,2. Les 3 autres firmes de l'arène oligopolistique ont une taille très voisine (environ 200 millions de F de chiffre d'affaires). Les indices LINDA relatifs aux variables : effectifs, masse salariale, capitaux propres, suivent le même mouvement (très fort

déséquilibre entre la première firme et les suivantes).

Millions de F				
Rang	Chiffres d'affaires		Cash flow	Bénéfice net
1	Grands Moulins de Paris	(814,9)	Grands Moulins de Paris (11,2)	Grands Moulins de Corbeil (2,4)
2	Grands Moulins de Strasbourg	(254,7)	Grands Moulins de Corbeil (53,0)	Grands Moulins de Paris (2,4)
3	Grands Moulins de Corbeil	(236,2)	Grands Moulins de Strasbourg (4,1)	Grands Moulins de Pantin (1,5)
4	Grands Moulins de Pantin	(188,8)	Grands Moulins de Pantin (3,5)	Grands Moulins de Strasbourg (0,3)

Par contre, les calculs des indices pour le bénéfice net laissent apparaître un maximum au niveau de la 4ème firme ($L_{max} = 1,04$ pour $n^* = 4$) et des résultats voisins pour les 2 premières firmes. Ces constatations se retrouvent dans la matrice suivante : la hiérarchisation des variables situe en tête les indicateurs de dimension.

MATRICE DU DESEQUILIBRE DES INDICES LINDA									- FRANCE - MEUNERIE - 1972	
S	I	N _B	VARIABLES							HIERARCHISATION DES VARIABLES
			1	2	3	4	5	6	7	
			MASSE SALARIALE	EFFECTIFS	CHIFFRE D'AFFAIRES	CAPITAUX PROPRES	CASH FLOW	BÉNÉFICE NET	INVESTISSEMENTS BRUTS	
VARIABLES			1,811	1,623	1,599	1,233	1,061	1,038	0,759	RANG VARIABLES (SCORE)
1	- CHIFFRE D'AFFAIRES	1,077			3+1=4					I MASSE SALARIALE (3)
2	- MASSE SALARIALE	0,963	1+2=3							II CHIFFRE D'AFFAIRES (4)
3	- CAPITAUX PROPRES	0,921				4+3=7				III EFFECTIFS (6)
4	- EFFECTIFS	0,918		2+4=6						IV CAPITAUX PROPRES (7)
5	- CASH FLOW	0,783					5+5=10			V CASH FLOW (10)
6	- INVESTISSEMENTS BRUTS	0,601							7+6=13	VI BÉNÉFICE NET (13)
7	- BÉNÉFICE NET	0,495						6+7=13		VI INVESTISSEMENTS BRUTS (13)

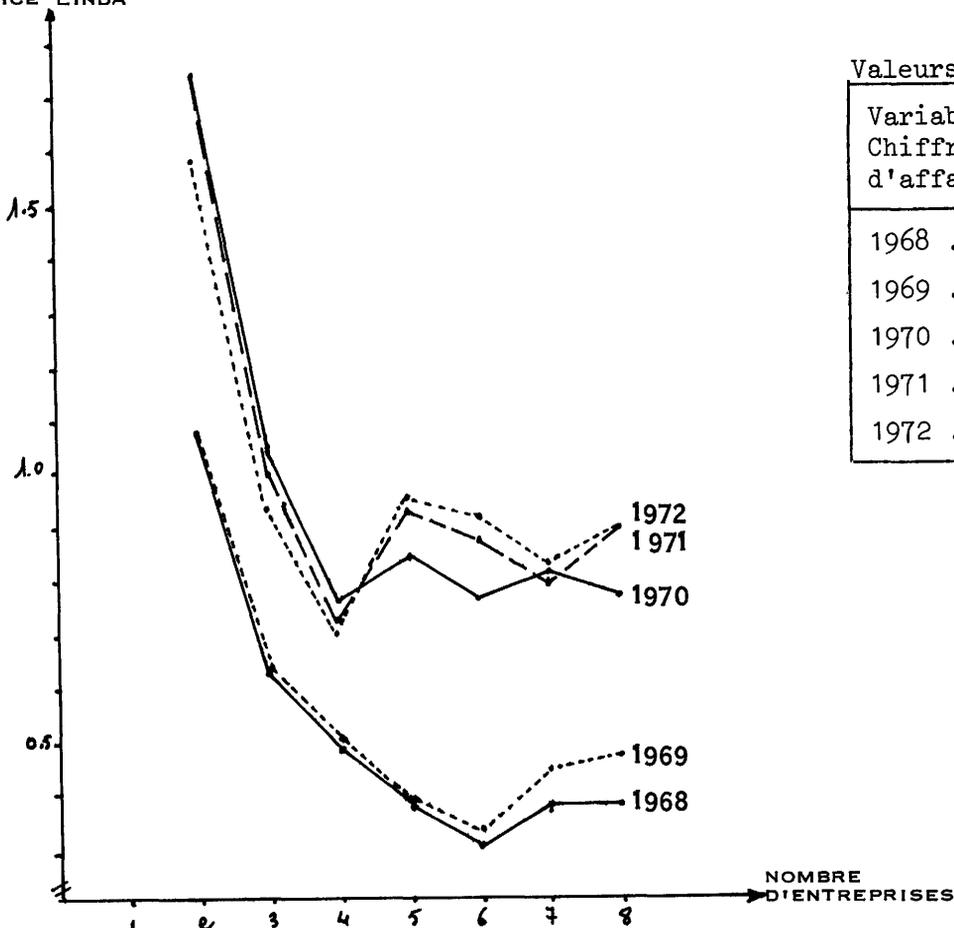
L'analyse dynamique de la concentration révèle un mouvement rapide depuis 1968 :

Part dans le chiffre d'affaires total

Années	Firmes	4 premières	8 premières
1968		25 %	35 %
1972		38 %	43 %

Les courbes structurelles LINDA précisent le phénomène : l'arène oligopolistique passe en 1970 de 6 à 4 firmes par suite de la fusion entre VILGRAIN et les GRANDS MOULINS de Paris : les indices L_S , L_{min} et L_{max} doublent entre 1969 et 1970, puis se stabilisent avec une légère régression, indiquant une progression des autres firmes de l'échantillon.

INDICE LINDA



Valeurs des indices LINDA

Variable : Chiffre d'affaires	L_S	L_{min}	L_{max}
1968	0,57	0,32	1,08
1969	0,59	0,35	1,08
1970	1,17	0,76	1,73
1971	1,15	0,73	1,72
1972	1,07	0,70	1,60

3) Les groupes leaders et les modalités de la croissance des firmes

Les efforts de restructuration de la meunerie se sont faits par regroupement des plus grandes entreprises. Nous avons déjà mentionné la fusion GRANDS MOULINS DE PARIS-VILGRAIN. Deux autres groupes importants se sont également constitués : CORBEIL-PANTIN, qui apparaissaient individuellement dans notre analyse et STRASBOURG-MARSEILLE, suivis de STORIONE. Le classement est donc en réalité le suivant :

- 1) GRANDS MOULINS DE PARIS-VILGRAIN : C.A. = 728 millions de F.
- 2) CORBEIL-PANTIN : C.A. = 340 millions de F.
- 3) STRASBOURG-MARSEILLE : C.A. = 210 millions de F.

Cependant la politique de diversification des firmes conduit à une situation différente sur certains marchés de produits élaborés. Ainsi le regroupement "FRANCE-FARINE" qui rassemble 8 moulins dont les GRANDS MOULINS DE STRASBOURG-MARSEILLE et STORIONE S.A. est leader national des farines conditionnées avec 65 % du marché, suivi, loin derrière des GRANDS MOULINS DE PARIS (10%)

4) Perspectives

La restructuration de la meunerie devrait conduire à une reprise du secteur sous l'effet de 2 facteurs : l'exportation et la diversification vers des produits nouveaux du type farines en sachet et surtout farines composées au beurre à l'usage des boulangers-pâtisseries, des traiteurs et des ménagères. Les activités traditionnelles d'écrasement sous la double pression du contingentement et du système des prix contrôlés (blé, farine, pain) ne peuvent en effet permettre d'améliorer des marges très faibles. Enfin, du point de vue de la dimension, on remarquera, malgré les opérations de concentration récentes que les entreprises de la meunerie française demeurent éloignées des géants multinationaux, en particulier des firmes britanniques : RANK HOVIS Mc DOUGALL (30 % du marché anglais des farines) a un chiffre d'affaires 7 fois supérieur à celui des GRANDS MOULINS DE PARIS, ASSOCIATED BRITISH FOODS (10 fois plus important), SPILLERS (4 fois). A noter que ces firmes ont réalisé une intégration généralement poussée de la boulangerie. En Europe, la pénétration étrangère dans les différents pays est d'un faible niveau et ne semble pas devoir évoluer rapidement.

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans le secteur "Meunerie"

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>UNION DES COOP. DE LA COTE D'OR</u> 1971	Grands Moulins de Dijon	Rachat
<u>Ets SKALLI</u> (Rivoire et Carret) 1972	Sté FRALVIN Grands Moulins Maurel	Apport fusion à Skalli Apport partiel à Skalli
<u>GIE FARINES Nales</u> 1973	18 entreprises Meunières	Regroup. au sein du GIE Farines Nationales
<u>GRANDS MOULINS DE PARIS</u> 1973	Sté Nle des Grands Moulins de Bordeaux Sté Nle des Grands Moulins Vilgrain) Les grands Moulins de Paris reprennent les actifs de ces 2 filiales

Tableau Récapitulatif

Année	Fusion et absorption	Apports partiels et prise de participat.	Accords Limités
1971	1	-	1
1972	-	1	1
1973	1	1	1

BISCUITERIE

BISCUITERIE

1) Situation générale et évolution

Nous regrouperons dans ce secteur (*) les entreprises ayant pour activités principales les productions suivantes (chiffres 1972) :

- biscuiterie (biscuits, pâtisserie industrielle, pain d'épice)	313 000 t.
- panification fine (biscottes, pains grillés, gressins, pain de mie, pains de régime)	147 000 t.
- aliments diététiques	80 000 t.
- desserts et entremets	28 000 t.

soit un total de 568 000 t. pour l'ensemble du secteur en 1972.

Bien que cette industrie, dont les chiffres d'affaires dépassent les 3 milliards de F., représente moins de 3 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des I.A.A., elle constitue un secteur en pleine expansion, comme en témoignent les chiffres qui suivent :

Produits	Variation annuelle 1969 - 1972
<u>Panification fine</u>	
. Biscottes	+ 6 %
. Panification fraîche	+ 15 - 20 %
. Pain de mie	+ 24 %
<u>Biscuiterie</u>	
. Biscuits aux oeufs	+ 14 %
. Pâtisserie industrielle	+ 9 %
<u>Aliments diététiques</u>	+ 10 %
<u>Desserts et entremets</u>	+ 12 %
TOTAL DU SECTEUR	+ 7 %

Du point de vue du commerce extérieur, le secteur est globalement équilibré, avec environ 250 millions de F. d'exportations et d'importations en 1972. Par contre les échanges intracommunautaires sont déficitaires.

(*) Un tel regroupement est hétérogène. Il correspond à l'actuelle organisation professionnelle du secteur.

en millions de F.

	Importations	Exportations	Solde
Biscuiterie	212,9	110,4	- 102,5
Panification fine ..	9,9	60,1	+ 50,2
Aliments diététiques	20,8	77,1	+ 56,3
Entremets	0,2	2,1	+ 1,9
Total secteur	243,8	249,7	+ 5,9
dont CEE	219,3	164,1	- 55,2

Pour la biscuiterie, le solde est largement négatif en raison de l'importance des importations en provenance du Bénélux et de l'Allemagne.

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

Le secteur de la biscuiterie-biscotterie compte environ 281 entreprises en 1973, ce qui constitue un effectif particulièrement important conduisant à une taille moyenne très faible : 10 millions de F. de chiffre d'affaires et 82 salariés par entreprises (contre 25 millions de F. et 94 salariés dans l'ensemble des I.A.A.). La production par travailleur est en conséquence très réduite : 106 100 F. . La structure du secteur est résumée dans le tableau suivant :

Tranches de salariés	Nb d'entreprises	Chiffre d'affaires	Nb de salariés
6 - 19	43 %	5 %	5 %
20 - 99	45 %	13 %	26 %
100	12 %	82 %	69 %
TOTAL	295	2 661 millions de F.	29 543

Le secteur apparaît peu concentré : une trentaine de firmes assurent un peu plus de 80 % du chiffre d'affaires total du secteur avec seulement 70 % des salariés. Le nombre d'entreprises de faible dimension est élevé.

2.1. Les indices de concentration sur la période 1968 - 1972

73 entreprises de plus de 5 salariés ont disparu du secteur entre 1968 et 1973 soit 20 % des effectifs, ce qui constitue une diminution relativement faible (statistiques du SCEES). Le syndicat professionnel qui fournit des statistiques sur la totalité des entreprises, indique 655 entreprises en 1967 et 611

en 1971. Les calculs d'indices effectués sur la base de notre enquête donne les résultats suivants :

Variable chiffre d'affaires	1968	1969	1970	1971	1972
Coefficient de variation	3,15	2,84	2,96	2,95	3,07
Indice de Gini	0,77	0,74	0,75	0,75	0,75
Coefficient d'Herfindahl- hirschman	30,9	28,2	30,4	31,35	33,2

On constate une assez grande stabilité dans le secteur entre 1968 et 1972, les coefficients de concentration gardant des valeurs très voisines

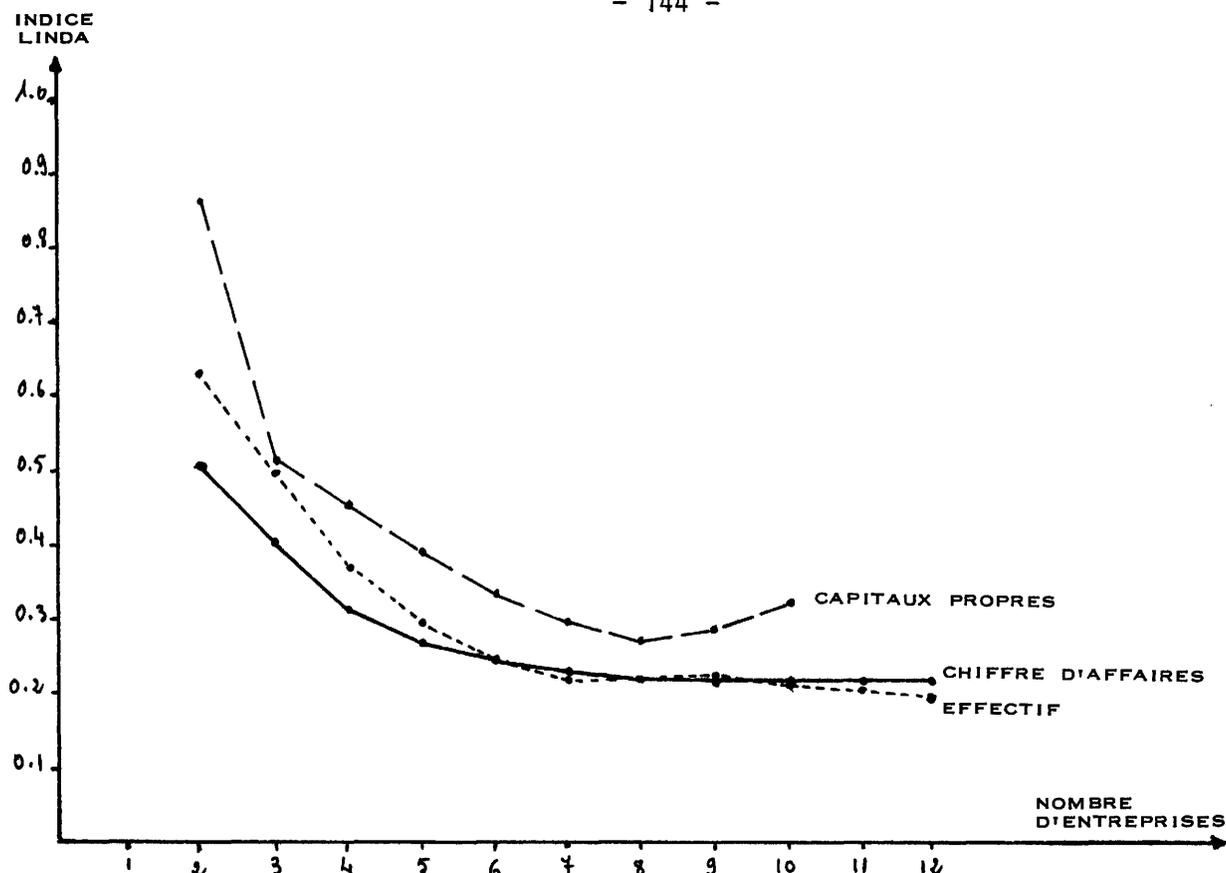
Notre échantillon regroupe les 12 premières entreprises du secteur soit 53 % du chiffre d'affaires total et 52 % des effectifs en 1972. Les ratios de concentration sont repris ci-dessous pour différentes valeurs de n*.

Part dans le chiffre d'affaires total du secteur

entreprises années	4 premières	8 premières	12 premières
1968	29,9 %	41,6 %	48,8 %
1972	28,8 %	45,0 %	53,1 %

La stabilité se situe au niveau des 4 plus grandes entreprises du secteur.

Le tableau structurel des courbes LINDA pour la variable chiffre d'affaires en 1972 montre un minimum pour l'indice L au niveau de la 9ème entreprise, indiquant la présence d'un groupe dominant assez important (une dizaine de firmes). Les disparités sont faibles, le rapport de dimension maximum (de l'ordre de 1) se situant entre la 1ère et la 2ème entreprise du secteur.



Les courbes structurelles relatives aux autres variables ont la même allure, avec un déséquilibre légèrement plus accentué : rapport de 1,7 entre les 2 premières firmes, pour les capitaux propres.

Les classements hiérarchiques se présentent de la façon suivante :

Biscuiterie (1972)		millions de F.	
Rang	Chiffre d'affaires	Cash flow	Capitaux propres
1	Lu, Brun et Ass. (224,7)	Belin (14,1)	Lu, Brun (64,0)
2	Biscuits Belin (214,9)	B.N. (9,8)	Belin (37,2)
3	Alsacienne Biscuits (175,0)	Lu, Brun (8,6)	Gringoire (36,8)
4	Biscuit. Nantaise(164,2)	Alsacienne (7,3)	B.N. (24,7)
5	Gale Panification(142,4)	Banania (5,2)	Alsacienne (20,5)
6	Ceraliment (115,1)	Gringoire (4,9)	Ceraliment (19,4)
7	Gringoire (97,7)	Ceraliment (4,7)	Gale Panification (15,1)
8	Banania (81,0)	Gomez, Basquaise, Pare (3,0)	Gomez, Basquaise (8,5)
9	Biscuit. Brossard(81,0)	Gale Panification(1,2)	Olibet (5,5)
10	Olibet (50,5)	Olibet (0,8)	

Compte tenu des dimensions assez voisines des firmes, on constate des performances sensiblement voisines. Par contre les écarts au niveau des capitaux propres, plus marqués, tendraient à indiquer une politique de financement hétérogène selon les firmes : certaines ayant recours beaucoup plus que d'autres à l'endettement bancaire à long terme (firmes placées dans les dernières positions). L'analyse matricielle des indices LINDA rend bien compte de ce phénomène (présentation simplifiée de la matrice du déséquilibre) :

Variable	L_S	L_{max}	Rang
Capitaux propres ...	0,445	0,859	I
Bénéfice net	0,436	0,806	II
Cash flow	0,424	0,721	III
Effectifs	0,301	0,631	IV
Chiffre d'affaires	0,302	0,522	V

L'analyse dynamique de la concentration sur la période 1968 - 1972, à l'aide des indices LINDA confirme la stabilité du secteur dans son ensemble (L_S reste voisin de 0,30) et au niveau des 2 premières firmes (L_{max} est obtenu pour $n^* = 2$ sur toutes les années, avec une valeur d'environ 0,5 à l'exception de 1968 où le déséquilibre entre la 1ère (LU) et la 2ème entreprise était assez important ; par la suite la croissance rapide de la société BELIN a atténué ce déséquilibre). Par ailleurs, on enregistre en 1971 un léger rétrécissement du groupe des entreprises dominantes, qui passe de 11 à 9.

	L_S	L_{min}	n^*_{min}	L_{max}	n^*_{max}
1968	0,352	0,244	11	0,698	2
1969	0,300	0,214	11	0,532	2
1970	0,307	0,204	11	0,640	2
1971	0,304	0,203	9	0,529	2
1972	0,302	0,208	9	0,523	2

3) Les groupes leaders et les modalités de la croissance des firmes

L'analyse du poids des firmes dans le secteur hétérogène de la biscuiterie-panification-fine-entremets doit se faire par référence aux différents marchés concernés.

En biscuiterie, pour l'ensemble des produits les parts de marchés se répartissent de la façon suivante :

- LU, BRUN et Associés	16 - 17 %
- BELIN	13 - 14 %
- BISCUITERIE NANTAISE	9 %
- ALSACIENNE BISCUITS	8 %
- GRINGOIRE	8 %
- (marques étrangères)	(12 %)

Nous retrouvons ici les leaders de l'ensemble du secteur dans un ordre sensiblement identique, avec une répartition assez équilibrée, ce qui confirme notre analyse économétrique. Certains produits font cependant l'objet d'une domination beaucoup plus nette : LU, BRUN contrôle 30 % des biscuits secs, BELIN 40 % des biscuits salés et B.N. 50 % des goûters fourrés. Un phénomène sous-jacent n'a pas été mis en évidence : celui du contrôle étranger qui est particulièrement important : LU, BRUN et ASSOCIES, après quelques péripéties bancaires (achat d'actions par les banques NEUFLIZE - SCHLUMBEGER - MALLET puis WORMS), est aujourd'hui contrôlé par le groupe anglais UNITED BISCUITS (50 %) ; BELIN est une filiale de leader mondial de la biscuiterie, le groupe américain NABISCO ; la BISCUITERIE NANTAISE est également une filiale d'une firme U.S., GENERAL MILLS ; l'ALSACIENNE est contrôlée par le groupe belge GENERAL BISCUIT Co. S.A., GRINGOIRE par la firme U.S. PILLSBURY. Au total, le secteur de la biscuiterie française est à plus de 55 % sous la dépendance de firmes étrangères.

La biscotterie a subi d'importants regroupements ces dernières années. Sur ce marché, le holding "ALIMENT ESSENTIEL" qui rassemble la GENERALE DE PANIFICATION et CERALIMENT-HEUDEBERT réalise 47 % des ventes suivi de quelques firmes qui occupent des positions beaucoup moins fortes :

- ALIMENT ESSENTIEL	47 %
- PICARD	7 - 8 %
- CLEMENT	7 - 8 %
- LU, BRUN et ASSOCIES	5 - 6 %
- GOMEZ-PARE-BASQUAISE	5 - 6 %
- BISCUITERIE NANTAISE	3 %

On peut donc parler d'un sous-secteur très fortement déséquilibré avec domination du leader, et intervention d'entreprises plus modestes par la taille (PICARD et CLEMENT) en 2ème et 3ème position. Les investissements étrangers sont moins développés sur ce marché qu'en biscuiterie.

Concernant les entremets et produits diététiques, en raison de la méthodologie adoptée, les firmes leaders n'apparaissent pas dans notre classification car elles appartiennent, au titre de leur activité principale à d'autres secteurs

Entremets

Entreprises leaders	part de marché
GENERALE ALIMENTAIRE	33 %
Sté des produits du Maïs - SPM	20 %
ANCEL	10 - 15 %

Le secteur est relativement équilibré avec une tendance oligopolistique puisque 3 firmes contrôlent près de 6 % du marché. La GENERALE ALIMENTAIRE est principalement engagée dans l'industrie condimentaire, S.P.M., filiale du groupe multinational C.P.C. a ses activités principales dans l'industrie des potages et l'amidonnerie La société ANCEL est entièrement contrôlée par 2 groupes suisses IMPAG et ALBAG.

Produits diététiques - baby foods

Entreprises leaders	part de marché
FALI (BSN - G.D.)	60 %
GUIGOZ	20 %
S.P.M.	14 - 15 %
GERVAIS-DANONE	10 %

Il s'agit d'un secteur a tendance monopolistique, le groupe géant B.S.N. GERVAIS DANONE contrôlant 70 % du marché. GUIGUOZ est une filiale de n° 2 mondial des I.A.A. : NESTLE ALIMENTANA.

4) Perspectives

Le secteur biscuiterie et produits associés comporte de nombreux segments particulièrement dynamiques : ainsi la pâtisserie industrielle, la panification fine fraîche (+ 15 à 20 % de taux de croissance annuel dans la période récente), snack foods ou produits de grignotage (+ 50 à 60 %), produits diététiques et aliments pour enfant (+ 25 %). D'après compétitions sont donc à prévoir pour le contrôle de ces marchés pour lesquels les marges sont importantes.

La concurrence s'exercera au niveau des prix mais aussi de l'innovation et du conditionnement. Une attention particulière devrait être portée en ce qui concerne les problème de concentration au secteur des baby foods, en raison de son caractère quasi monopolistique et de la biscuiterie en raison de l'importance des investissements étrangers.

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans le secteur "Biscuiterie, biscotterie produits diététiques"

Pôles de regroupements		Entreprises concernées	Modalités
<u>GROUPE PIAT</u>	1971	Sté RENIER	Prise de contrôle
<u>BISCUITERIE GESLOT - VOREUX</u>	1971	Sté Vignals, Sté Amandier Sodifrance	Fusion de ses 3 filiales par Geslot-Voreux
<u>UNION D'ETUDES ET D'INVESTISSEMENT</u>	1971	- l'Aliment Essentiel - biscottes de France (fi- liale de l'Aliment Ess.	Prise de participation Prise de participation
<u>Ets PICARD</u>	1972	Biscottes Paquot	Reprise de l'usine de la Sté Paquot qui n'est plus qu'une Sté de commcial.
<u>OLIDA-CABY</u>	1972	SODI (Sté Européenne de produits diététiques)	Prise de participation de 33,84 %
<u>IDI</u>	1972	Ets BOHAT	Prise de partic. 14,2 %
<u>UNITED BISCUITS (G.B.)</u>	1972	Générale de Panification Lu, Brun et Associés	Prise de partic. 10 % Prise de partic. 20 %
<u>BANQUE WORMS</u>	1973	Lu, Brun et Associés	Acqu. de 50% du capital
<u>ALIMENT ESSENTIEL</u>	1973	- SICAB - Générale de Panification	Prise de partic. 77,75 % Prise de partic. majorit.
<u>CERALIMENT</u>	1973	Super Digest	Prise de contrôle
<u>CADBURY SCHWEPES</u>	1973	Gomez, La Basquaise, Paré	Prise de partic. majorit.
<u>UFINAL</u>	1973	Sté Pain Jacquet	Prise de partic. de 10 %
<u>PERNOD</u>	1972	Sté de Produits diététiques	Prise de partic. majorit.
<u>PAMPRYL (Filiale de PERNOD)</u>	1973	Sté PHOSCAO	Prise de contrôle
<u>SOPAD-NESTLE</u>	1972	Guigoz	Création de la Sté de pro duits diét. Nestlé-Guigoz

Tableau récapitulatif

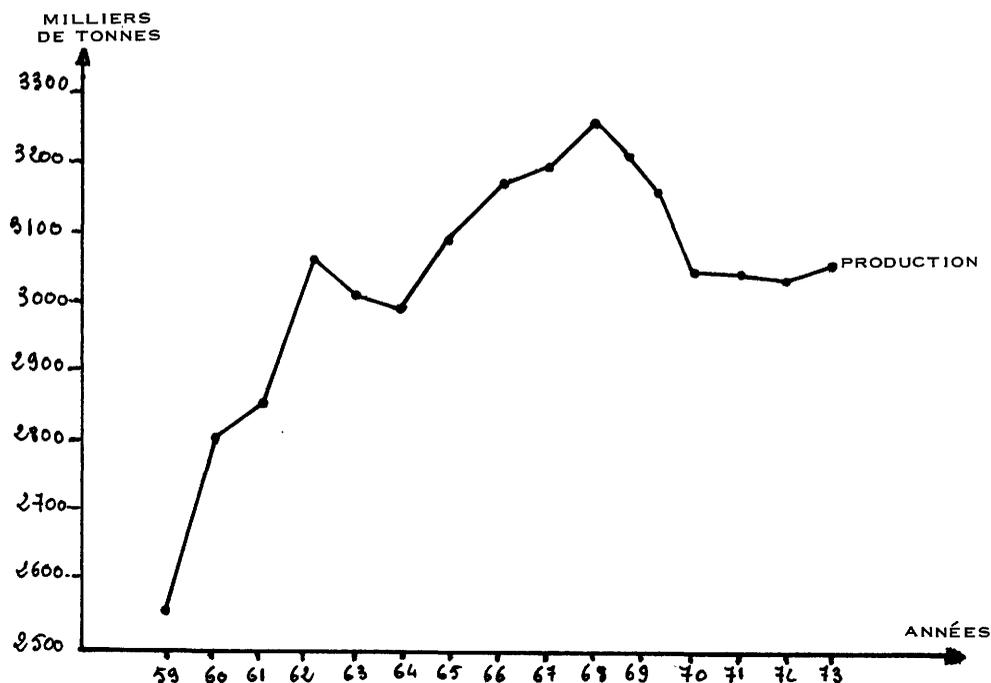
Année	Absorptionset Fusions	Accords partiels et prise de participat.	Accords limités
1971	2	1	-
1972	2	6	-
1973	-	6	-

LES PATES ALIMENTAIRES

PATES ALIMENTAIRES

1) Situation générale et évolution

L'industrie française des pâtes alimentaires avec une production de plus de 3 millions de quintaux et un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de F. en 1973 (environ 1 % de l'ensemble des I.A.A.) voit sa progression stagner, voire même regresser depuis une dizaine d'années.



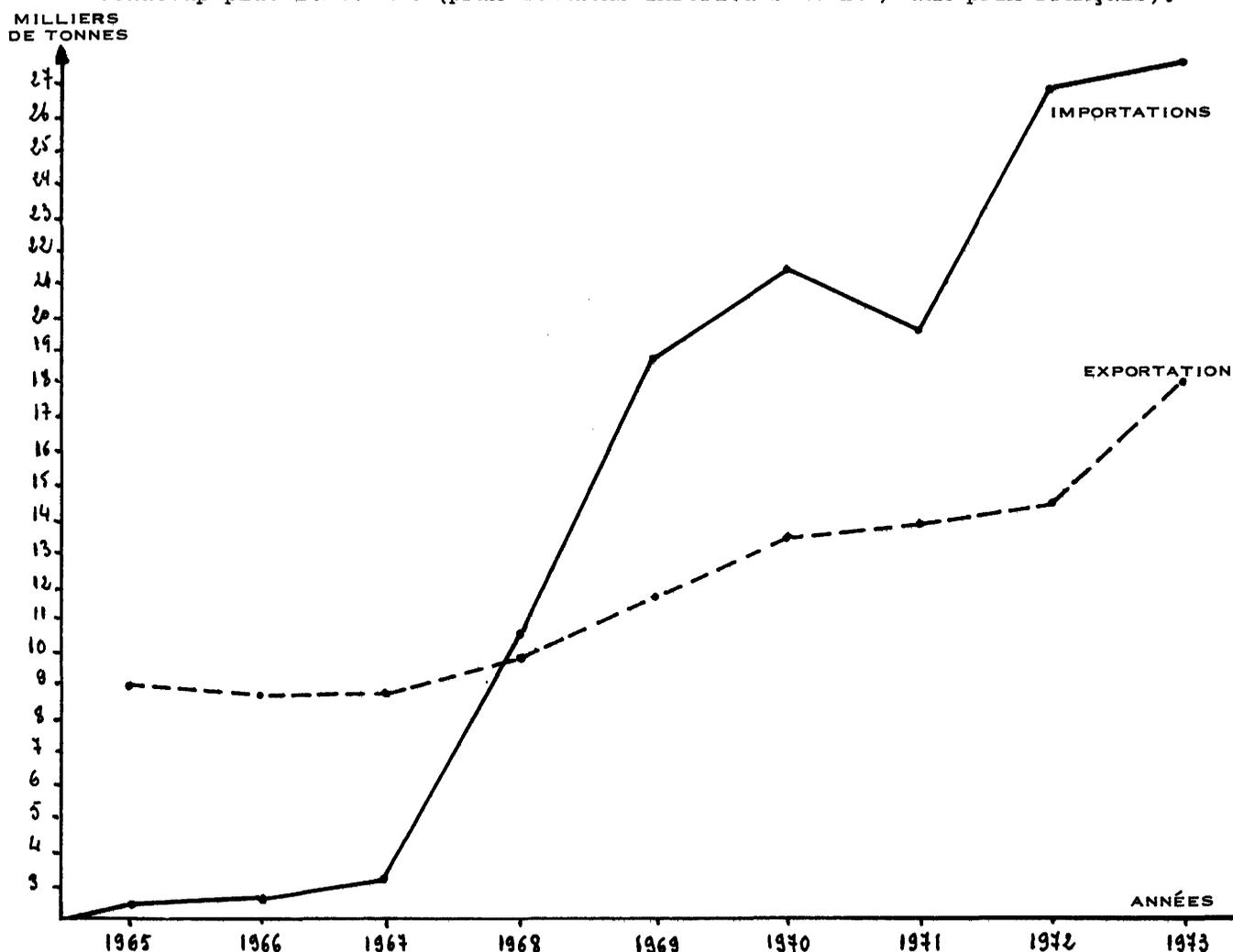
Au sein de cette production les pâtes de luxe (pâtes aux oeufs) ont gagné du terrain au détriment des pâtes courantes.

	1960	1965	1970	1973
Pâtes de luxe	90 %	97 %	98 %	99 %
Pâtes courantes	10 %	3 %	2 %	1 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

Seules les ventes de couscous et de plats cuisinés à base de pâtes continuent de progresser de façon satisfaisante (10 à 15 % de croissance par an pour les plats cuisinés à base de pâtes, avec une production en 1973 d'environ 35 000 t.).

La main d'oeuvre employée dans cette industrie demeure élevée si on la compare à son chiffre d'affaires (4 994 salariés pour 1 192 millions de F. de chiffre d'affaires en 1973), faisant de ce secteur un secteur à forte valeur ajoutée (cette dernière représentant 30 à 32 % du chiffre d'affaires contre 14 % par exemple pour la semoulerie).

Du point de vue de son commerce extérieur les entreprises françaises se trouvent de par la législation du pays fortement désavantagées (fabrication exclusivement à base de semoule de blé dur). Ces distorsions de concurrence ont favorisé, depuis l'ouverture des frontières, les importations. Ces dernières ont été multipliées par sept en quatre ans alors que les exportations ont progressé beaucoup plus lentement (prix italiens inférieurs de 20 % aux prix français).



2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

Le nombre d'entreprises de plus de 5 salariés est particulièrement faible dans l'industrie des pâtes alimentaires en France : 31 en 1973 soit un chiffre d'affaires moyen de 38 millions de F. et des effectifs de 161 salariés par entreprise, données très supérieures à la moyenne des I.A.A.. La répartition des entreprises dans le secteur se présente de la façon suivante :

1972

Tranches de salariés	Nb d'entreprises	Chiffre d'affaires	Nb de salariés
6 - 19	30 %	1 %	1 %
20 - 99	50 %	3 %	1 %
≥ 100	20 %	86 %	98 %
TOTAL	30	1 111 millions de F.	5 654

Le secteur apparaît comme relativement déséquilibré, 80 % des entreprises ayant moins de 100 salariés et ne réalisant que 4 % du chiffre d'affaires total.

2.1. Les indices de concentration sur la période 1968 - 1972

Le nombre total d'entreprises du secteur des pâtes alimentaires est passé de 49 en 1968 à 31 en 1973 soit une diminution de 36 %. La population industrielle semble s'être stabilisée autour d'une trentaine d'entreprises depuis 1970. Par contre sur la période précédente 1960-1969 l'évolution a été particulièrement rapide puisque l'on comptait environ 160 entreprises au début des années 60.

Variable Ch. d'Af.	1968	1969	1970	1971	1972	Ensemble IAA 1972
Coef. de variation	1,98	2,03	1,94	2,23	2,04	2,73
Indice de Gini ...	0,76	0,76	0,75	0,77	0,77	0,62
Coef. de Herfindahl						
Hirschman	100,68	146,74	139,59	186,73	172,19	3,66

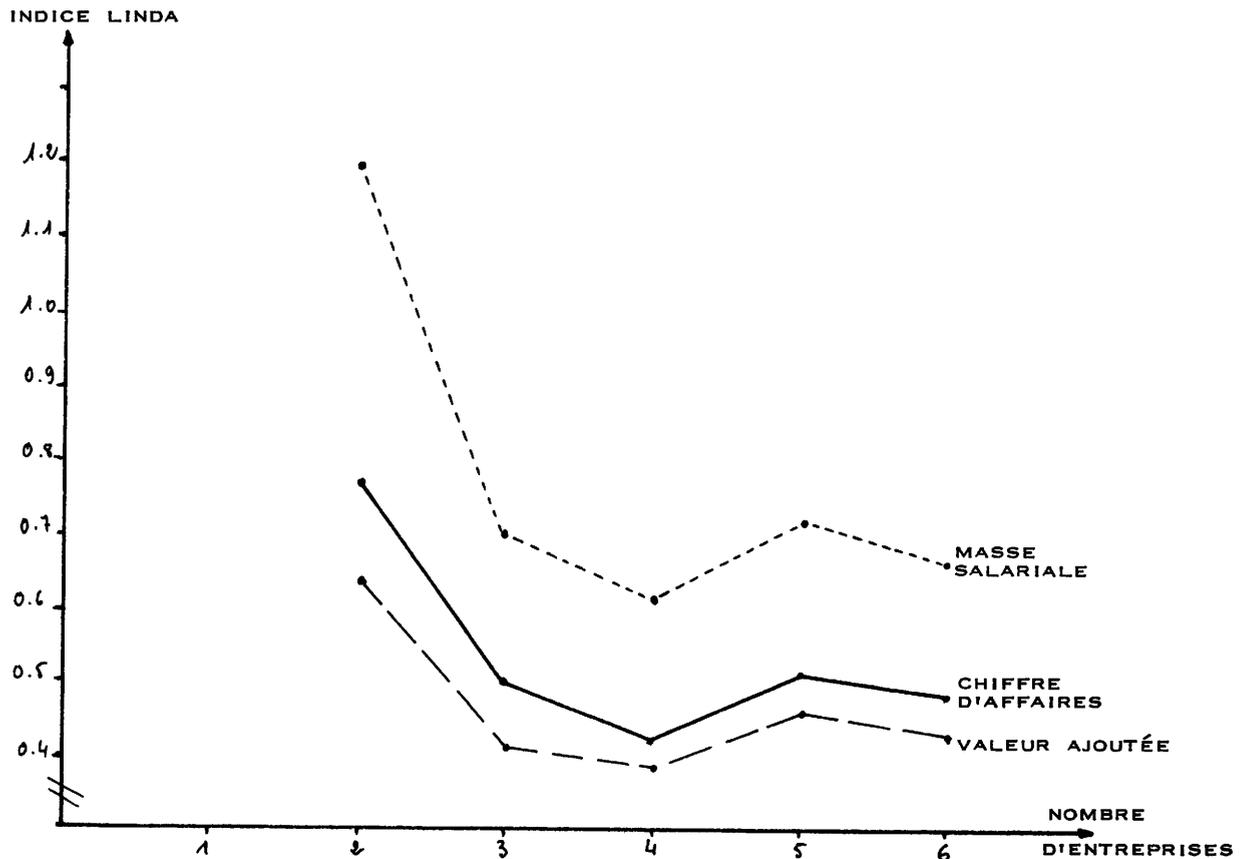
Globalement la concentration apparaît comme particulièrement élevée dans ce secteur si on la compare à la situation dans l'ensemble des industries alimentaires (sans boisson) : le tableau ci-dessus montre pour 1972 des valeurs très nettement supérieures pour les indices de GINI et d'HERFINDAHL-HIRSCHMAN. L'évolution de l'indice H.H. rend compte des modifications importantes intervenues dans le secteur en 1969.

L'échantillon d'étude de la concentration comporte les premières firmes du secteur représentant la quasi-totalité des activités de la profession (production et effectifs).

Part dans le chiffre d'affaires total du secteur

firmes année	2 premières	4 premières	6 premières
1968	31 %	55 %	71 %
1972	47 %	78 %	89 %

L'arène oligopolistique estimée d'après la valeur des indices LINDA se situe au niveau des 4 premières firmes. L'oligopole mis en évidence est équilibré, les firmes le composant ayant une dimension assez proche : pour ces dernières L_{n^*} a une faible valeur, tendant vers la valeur minimum ($1/n^*$) : 0,50 en 1972 pour les 3 premières firmes.



Les courbes structurelles de l'échantillon indiquent une bonne homogénéité de la concentration pour certaines variables (disponibles) : masse salariale, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, ce qui tendrait à caractériser des entreprises ayant des résultats technologiques voisins.

Néanmoins les classements hiérarchiques laissent apparaître des modifications dans l'ordre de rang des firmes, pour les variables de résultats économiques.

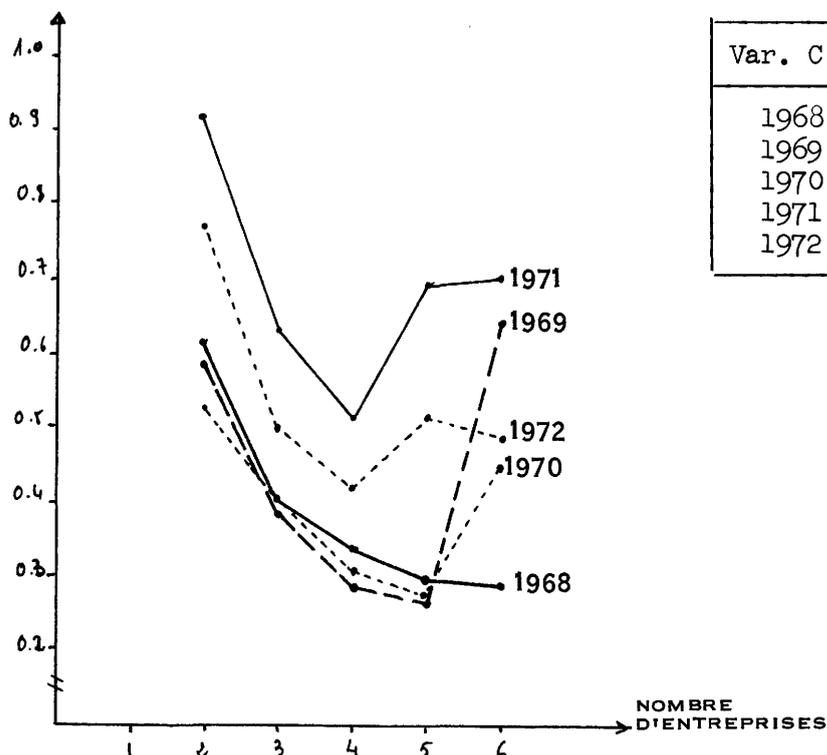
Pâtes alimentaires (1972)

Pâtes alimentaires (1972)		millions de F.	
Rang	Chiffre d'affaires	Cash Flow	Bénéfices nets
1	Panzani-Milliat (323,2)	Rivoire et Carret (10,4)	Buitoni (3,6)
2	Buitoni (210,9)	Panzani-Milliat (9,4)	Lustucru (3,3)
3	Rivoire et Carret (192,3)	Buitoni (7,4)	Panzani-Milliat (1,3)
4	Lustucru (142,0)	Lustucru (7,2)	

En particulier le taux de marge nette est sensiblement différent selon les firmes 1,7 % pour BUITONI, 2,3 % pour LUSTUCRU et 0,4 % pour PANZANI-MILLIAT.

L'analyse dynamique de la concentration sur la période 1968 - 1972 met en évidence un important déséquilibre en 1969, alors que les rapports de dimension entre firmes restent sensiblement équivalents si l'on considère les années extrêmes 1968 et 1972.

INDICE LINDA



Var. C.A	L _S	L _{min}	L _{max}
1968	0,39	0,29	0,61
1969	0,37	0,26	0,59
1970	0,38	0,28	0,53
1971	0,69	0,51	0,92
1972	0,57	0,42	0,77

3) Les groupes leaders et les modalités de la croissance des firmes

Nous avons vu que l'industrie des pâtes alimentaires était particulièrement concentrée, considérant les sociétés productrices. Au niveau des groupes, le phénomène est plus accentué. En effet, RIVOIRE et CARRET et LUSTUCRU sont liés dans le cadre du groupe semoulier SKALLI. Il convient de distinguer les 2 marchés suivants, au sein de cette industrie :

- les pâtes alimentaires :

n° 1 : PANZANI-MILLIAT	43 % du marché
n° 2 : RIVOIRE et CARRET-LUSTUCRU	30 % du marché
n° 3 : BUITONI	3 % du marché (*)

- Les plats cuisinés à base de pâtes :

n° 1 : BUITONI-PERUGINA	50 % du marché
n° 2 : PANZANI-MILLIAT	31 % du marché
n° 3 : à égalité : BARBIER-DAUPHIN, BRETAGNE-PROVENCE et RIVOIRE et CARRET	4 - 5 % du marché chacun

Les structures oligopolistiques apparaissent ainsi très renforcées avec une domination très forte des 3 leaders.

On doit noter que les firmes leaders de l'industrie des pâtes alimentaires sont contrôlées par des groupes très importants et diversifiés. Ainsi PANZANI-MILLIAT est une branche du n° 1 des I.A.A. françaises : BSN-GERVAIS-DANONE mais ne représente que 8 % environ du chiffre d'affaires alimentaire de ce groupe et 4 % du chiffre d'affaires total. RIVOIRE et CARRET et LUSTUCRU constituent un holding contrôlé par le groupe SKALLI (chiffre d'affaires consolidé 1973 : 407 millions de F.) qui a des liens avec les vins MARGNAT et la Banque PARIBAS, enfin BUITONI est une filiale du groupe italien BUITONI-PERUGINA dont le chiffre d'affaires consolidé est d'environ 1,2 milliards de F. et la production très diversifiée (chocolaterie, plats cuisinés, cartonnerie, imprimerie, etc...).

La multinationalisation des leaders concerne la zone euro-africaine : PANZANI-MILLIAT possède une usine au Cameroun, le groupe SKALLI a des filiales au Maroc et en Espagne.

(*) A noter les activités dans ce secteur de la S.G.C.C. (Groupe de distribution "COOP") par l'intermédiaire de sa filiale "BERTRAND" qui contrôlerait 7 % du marché.

4) Perspectives

Le développement du secteur résulte d'une politique de diversification des groupes leaders (plats cuisinés, sauces), de l'innovation technologique (procédé de séchage par micro-ondes) et des actions de marketing. Du point de vue de la concurrence sur le marché des pâtes alimentaires, on notera l'importance du conditionnement, qui permet de "rajeunir" des produits de base et d'augmenter les marges. Enfin l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits naturels et de qualité pourrait à moyen terme favoriser les produits français par rapport aux produits d'importation qui contiennent souvent des adjuvants chimiques et résultant d'un mélange blé dur-blé tendre.

La structure du secteur semble parvenue à un équilibre quasi duopolistique (groupes PANZANI et SKALLI) pour les pâtes alimentaires, tandis que le secteur beaucoup plus dynamique des plats cuisinés et sauces devrait évoluer rapidement sous l'effet de la compétition entre les 2 groupes cités et le leader étranger BUITONI.

*

* *

A N N E X E

Principales opération de concentration dans le secteur "Pâtes alimentaires"

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>RIVOIRE ET CARRET</u> 1972	Storione	Accord de commercialisat.
<u>REGIA PANZANI</u> (Gervais-Danone) 1972	- Milliat Frères	Absorption
	- Sté Provençale de conserves et plats cuisinés	Absorption (la Sté devient Panzani-Milliat-Frères)
1972	Groupe Skalli Rivoire et Carret	Création de la Sté FERICO, qui prend le contrôle de la Sté Cauchi et Bollini

Tableau Récapitulatif

des accords intervenus de 1971 à 1973 dans le secteur "Pâtes alimentaires"

Année	Fusions et absorptions	Apports partiels et prises de particip.	Accords limités
1971	-	-	-
1972	2	1	1
1973	-	-	-

L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

1) Situation générale et évolution

L'industrie de l'alimentation animale se situe au 3ème rang du secteur des-I.A.A. derrière le lait et les boissons (au 4ème rang si l'on considère l'ensemble des conserves comme n° 1), avec 13,7 milliards de F. de chiffre d'affaires et 27 600 salariés soit respectivement 12 % et 7 % de l'ensemble de l'industrie agro-alimentaire.

La production d'aliments composés pour animaux se répartissait de la façon suivante en 1972 :

Catégories d'aliments	Production	
	millier de t.	%
Aliments pour porcins	3 629	37,8
Aliments pour volailles	3 271	34,1
Aliments pour bovins	1 983	20,6
Aliments pour lapins	490	5,1
Aliments pour ovins	159	1,7
Aliments pour chiens et chats ..	20	0,2
Autres animaux	53	0,5
TOTAL	9 605	100,0

Il est intéressant de considérer les matières premières rentrant dans la fabrication des aliments composés : il s'agit en majorité de céréales et issues (5 millions de t. en 1971 soit 57 % du total), suivies de tourteaux de graines oléagineuses essentiellement soja (1,7 millions de t., 19 %), de produits laitiers (550 mille t.), de farines azotées d'origine animale (270 mille t.), de farine de luzerne (280 mille t), etc..., soit au total 8,8 millions de t.

Le développement de la production du secteur a été particulièrement rapide : triplement entre 1962 et 1972. Les taux de croissance sont variables selon les fabrications. Les sous secteurs les plus dynamiques sont les aliments pour chiens et chats (+ 65 % entre 1971 et 1972), les aliments pour ovins (+ 19 %), les composés pour volailles (+ 12 %). La progression quoique forte demeure moins élevée pour les autres produits avec cependant une certaine hétérogénéité à l'intérieur de chaque catégorie (aliments pour porcelets : + 17 %, pour engraissement de porcs : + 10 %). La localisation régionale de la production place en tête la Bretagne avec 26 % du total national.

Le commerce extérieur ne porte pas sur des quantités très importantes : 96 mille t. à l'importation et 173 mille t. à l'exportation en 1971. La consommation nationale correspond donc sensiblement à la production intérieure. On doit noter que cette consommation reste inférieure à celle des pays étrangers pratiquant l'élevage industriel sur une plus grande échelle.

La balance commerciale présente un solde excédentaire depuis une dizaine d'années : ce solde a atteint 273 millions de F. en 1971 contre 42 en 1963. On sait néanmoins que l'industrie des aliments composés est fortement dépendante pour ses approvisionnements des importations, notamment pour tourteaux : 67 % de la consommation nationale de tourteaux (s'élevant à 1,6 millions de t.) étaient assurés par des produits étrangers en 1972 (84 % pour l'arachide, 7,4 % pour le soja). Cette situation est préoccupante en raison de la forte dépendance créée vis à vis de l'extérieur et du haut niveau des cours depuis 2 à 3 ans (le prix du tourteau de soja est passé de 66 F./q. en Janvier 1972 à 200 F. (q. en Mai 1973). Il en a résulté une forte pression à la hausse dans le secteur.

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

Le secteur comptait 529 entreprises de plus de 5 salariés en 1973 réalisant chacune en moyenne 26 millions de F. de chiffre d'affaires et employant 52 salariés, ce qui constitue une dimension proche de la moyenne des I.A.A. mais des effectifs nettement moins important (90). Cette situation peut s'expliquer par les possibilités d'automatisation poussées existant dans le secteur.

La population totale des entreprises du secteur demeure élevée et la dimension technique des installations faible :

		1971
Capacité des Ets.	Nombre d'Ets.	% de la product. totale
< 250 t.	98	0,1
250 - 1 000 t.	152	0,9
1 000 - 25 000 t.	573	45,7
> 25 000 t.	94	53,3
TOTAL	917	100,0

Source : SCEES

En dessous de 50 000 t., la plupart des entreprises ne disposent que d'une seule usine. Les fabrications artisanales demeurent importantes. En 1972, 93 % des entreprises employaient moins de 100 salariés. On doit noter par ailleurs la présence d'un important secteur coopératif, dans cette industrie (147 entreprises sur 795 en 1973, cf. § 3).

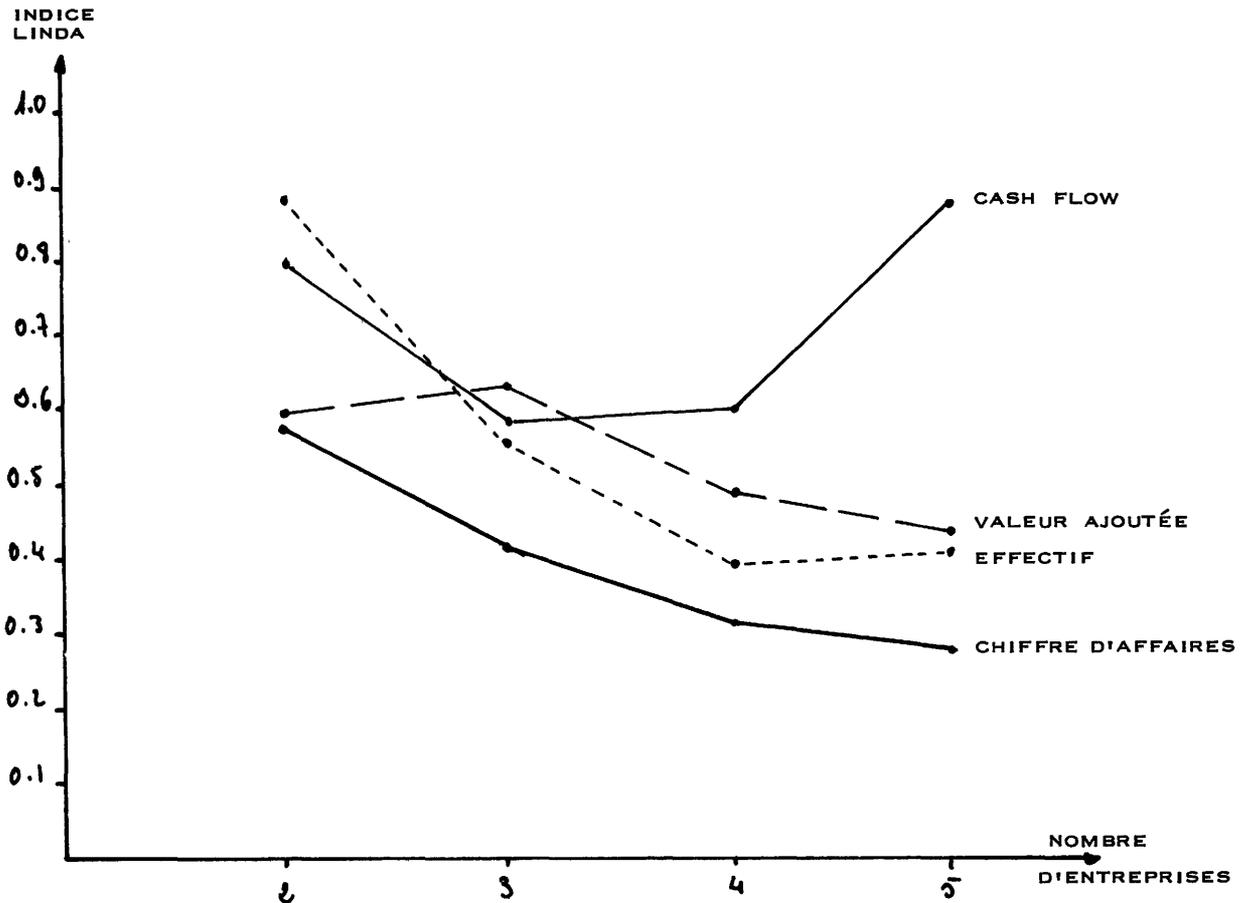
2.1. Les indices de concentration

Le nombre d'entreprises de plus de 5 salariés du secteur est en stagnation depuis quelques années, aux environs de 531. Il s'en suit une grande stabilité dans les indices de concentration :

Indices	1968	1969	1970	1971	1972
Coefficient de variation ..	2,19	2,19	2,07	2,00	1,99
Coefficient de Gini	0,57	0,58	0,59	0,58	0,60
Herfindahl-Hirschmann	11,03	10,72	9,46	9,11	9,40

La diminution sensible du coefficient de variation est le signe d'une tendance à l'atténuation des disparités entre firmes extrêmes. La valeur de l'indice GINI inférieure à celle de l'ensemble des I.A.A., résulte du nombre élevé des entreprises.

L'échantillon est formé des 5 premières entreprises du secteur qui représentent 16 % du chiffre d'affaires global et des effectifs salariés. Cet échantillon est insuffisant pour analyser en détail la structure industrielle du secteur. On peut néanmoins en tirer quelques conclusions, à partir du calcul des indices LINDA. Ces indices présentent, pour la variable chiffre d'affaires en 1972 une diminution régulière et peu rapide, ce qui indique une structure équilibrée. Les rapports de dimension entre firmes sont peu élevés. La valeur maximum de L, obtenue pour les 2 premières est de 0,57 (écart de dimension entre 1ère et 2ème entreprise de l'ordre de 1,1).



Pour les autres variables, les courbes LINDA accusent des écarts de dimension plus sensibles : L_2 pour les effectifs est de 0,89, pour les bénéfices de 0,87. Par contre pour la valeur ajoutée les indices L ont une valeur voisine, le maximum n'étant pas obtenu pour les 2 premières entreprises mais pour les 3 premières. Cette situation conduit à nuancer l'appréciation d'homogénéité. La concentration se manifeste beaucoup plus au niveau des résultats (cash flow, valeur ajoutée) qu'au niveau de la production. La matrice du déséquilibre des indices LINDA visualise bien ce phénomène :

Variabes	L_S	L_{max}	Rang
Effectifs	0,612	0,885	I
Cash Flow	0,687	0,799	I
Valeur ajoutée	0,538	0,629	II
Capitaux propres	0,529	0,728	II
Chiffres d'affaires	0,395	0,574	III

Le classement hiérarchique ci-dessous donne quelques indications sur les premières entreprises du secteur :

1972 - millions de F.

Rang	Chiffre d'affaires	Capitaux propres	cash flow
1	Duquesne-Purina (423)	Sanders-France (62,6)	Sanders-France (20,4)
2	Sanders-France (369)	Duquesne-Purina (54,2)	Duquesne-Purina (12,8)
3	Guyomarc'h (324)	Guyomarc'h (38,2)	Guyomarc'h (10,0)
4	Provimi (304)	Lesieur-Sodeva (14,4)	Provimi (5,0)
5	Lesieur-Sodeva (224)	Provimi (10,0)	Lesieur-Sodeva (1,7)

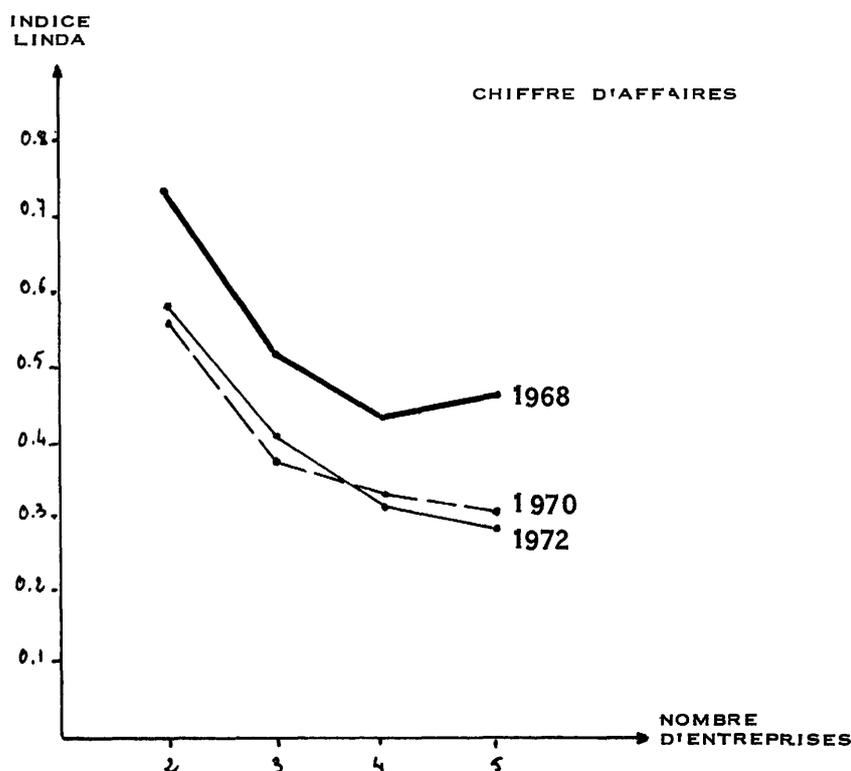
On constate que le classement est à peu près identique selon les différents critères. Il faut remarquer qu'une telle liste n'est qu'approximative, les coopératives n'étant pas représentées, en raison de l'impossibilité d'accéder à des données financières les concernant : il est probable que la CAB-LANDERNEAU et UNICOPA - SOBANA font partie des 10 premières entreprises du secteur.

L'analyse dynamique du secteur à l'aide des ratios de concentration et des indices LINDA traduit l'évolution rapide entre 1968 et 1972 :

Part dans le chiffre d'affaires total du secteur

entreprises années	Première	2 premières	4 premières
1968	6,4 %	10,7 %	16,6 %
1972	4,1 %	7,8 %	13,9 %

On constate que le poids des plus grandes entreprises est en régression. Ce phénomène s'explique par la croissance très rapide de la production des aliments pour animaux sur la période étudiée, sans que les firmes de tête aient suivi le même rythme. Les courbes LINDA relatives au chiffre d'affaires suivent une évolution parallèle, avec un décalage sensible entre les années extrêmes 1968 et 1972, ceci traduisant une baisse des disparités au niveau de l'échantillon (la dimension des firmes s'est rapprochée au cours des 5 années).



3) Les groupes leaders et la croissance des firmes

La structure équilibrée du secteur se retrouve dans l'analyse des parts de marché pour les aliments du bétail :

Entreprises	Part de Marché
SANDERS	25 %
UFAC	12 %
PROVIMI	10 %
DUQUESNE-PURINA	10 %
GUYOMARC'H	7 %

Le groupe SANDERS est depuis 1972 rattaché à la GENERALE ALIMENTAIRE, firme très diversifiée de l'industrie condimentaire, elle même contrôlée par le groupe anglais GENERALE OCCIDENTALE. Le n° 2, UFAC (Union des Fabricants d'Aliments Composés) est ce que les professionnels appellent une "firme-service" c'est à dire une entreprise qui livre des composés minéraux ou des mélanges (vitamines, oligo-éléments, etc...) destinés à permettre une fabrication sur place à partir

des matières premières récoltées ou importées (tourteaux, farines). Ces livraisons s'accompagnent de services (analyses, soins vétérinaires, conseils, etc...) PROVIMI est contrôlé par le groupe américain géant CENTRAL SOYA et DUQUESNE-PURINA par le n° 1 mondial de l'alimentation animale : RALSTON-PURINA (près de 2 milliards de \$ de chiffre d'affaires), de nationalité américaine. Une autre firme importante du secteur, la COFNA, est une filiale d'UNILEVER. Au total l'industrie de l'alimentation animale est fortement investie par les groupes multinationaux (américains, anglais, néerlandais et récemment japonais : AJINOMOTO), principalement au niveau des très grandes entreprises. Par contre la firme GUYOMARC'H qui pratique une intégration poussée vers l'aval (production de volailles) a connu une croissance interne très rapide, bien que liée à des intérêts belges (Société REMY) et à des capitaux exclusivement nationaux.

On doit également mentionner l'importance du secteur coopératif dans cette industrie : 26 % du total des fabrications en 1972, réalisées avec seulement 18 % du nombre total d'entreprises ce qui indique une dimension moyenne plus importante (17 00 t./an contre 10 000 t./an pour l'industrie privée). Les coopératives sont regroupées en très grande majorité dans le SYNCOPAC (Syndicat professionnel spécialisé). Les groupes coopératifs les plus importants de l'alimentation animale sont les suivants :

- coopératives des agriculteurs de Bretagne (CAB) et UNICOPA-SOBANA (plus de 200 000 t./an)
- UCANOR (Normandie); "LA NOELLE" (ANCENIS), UCARA (Rhône-Alpes) : de 100 à 150 000 t./an.

A titre de comparaison, le leader français SANDERS traite plus de 2 millions de tonnes par an.

Dans le secteur des services mentionnons l'UCAAB (Château-Thierry) et la CCPA (région parisienne).

On doit noter dans ce secteur, le petit nombre d'opérations de concentration. La croissance est donc essentiellement interne, mais on assiste à des transferts de filiales entre les groupes multinationaux.

Le marché des aliments pour chiens et chats, bien que regroupé dans le secteur des aliments pour animaux, devrait être considéré à part en raison de ses particularités techniques (il comporte des préparations humides et sèches à base de céréales), "commerciales", et des entreprises y intervenant :

Aliments pour chiens et chats

Entreprises	Part de Marché
UNISABI	65 %
SAMO	11 %
GLORIA	6 %
OLIDA	6 %

On notera la structure très déséquilibrée de ce sous secteur, avec tendance monopolistique du groupe américain MARS par sa filiale UNISABI. SAMO est une filiale d'UNIPOL et du groupe U.S. QUAKER OATS. GLORIA relève de la firme américaine laitière CARNATION ; les coopératives se sont jusqu'à présent peu intéressé à ce marché très spécifique des pays hautement industrialisés.

4) Perspectives

Sous la pression des hausses importantes des matières premières, le secteur de l'alimentation animale devrait se restructurer à moyen terme, la production de masse et les économies d'échelle permettant de tenir les prix de revient. Parallèlement devrait se développer un mouvement de diversification encore peu sensible en France. Cette diversification concerne des activités vers l'aval final (restauration). Les perspectives globales du marché sont favorables en raison de l'industrialisation croissante des productions animales rendue nécessaire par des facteurs sociaux et économiques. Les segments en expansion devraient être l'alimentation bovine en raison de la pénurie actuelle de ce type de viande et les aliments pour animaux domestiques.

Les facteurs de la concurrence sur ce marché sont difficiles à cerner en raison des politiques contractuelles pratiquées par les firmes auprès des éleveurs. Les prestations liées interviennent à ce niveau. Par ailleurs la présence d'un important pôle coopératif devrait maintenir un certain équilibre.

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans le secteur "Aliments des Animaux"

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>CENTRAL SOYA</u> (Amérique) 1971	PROVIMI	Prise de contrôle
<u>UNION DES COOP. AGRICOLES DE NORMANDIE</u> 1971	Lesieur Sodéva (groupe Lesieur)	Lesieur Sodéva cède son usine d'aliments du bétail de Neubourg
<u>Sté NORZA</u> 1973	Lesieur Sodéva	Apport des Ets de Feurs et de Moulins
<u>GENERALE OCCIDENTALE</u> 1971	Sanders S.A.	Acquis. de 80 % du capital
<u>Sté INDUSTRIELLE DU SOJA</u> 1972	Sté Granax, Sonaral et Fillandeau	Absorption au sein de Cargill-France
<u>SEPAVI</u> 1972	Les éleveurs fermiers réunis, la coop. agricole des fermiers de Champagne la coop. des agric. du Loir et Cher, la SAVA, les volailles landaises Coq Europe et la CEOVAB	Constitution par ces 6 coop. de la Sté d'Etudes et de participation pour l'aviculture afin de prendre la minorité de blocage dans Lesieur-Sodéva
<u>SARB</u> 1972	Sté COPA et SOVENA	Absorption
<u>COFNA (UNILEVER)</u> 1973	Alzo	Rachat par Cofna de Alzo, filiale à 70% de Genorvin
<u>SIAS-ORSAN</u> 1973	Ajinomoto (Tokyo)	Accord conclu pour constituer une filiale commune à parts égales, EURO-LYSINE S.A.
<u>SOGEM</u> 1973	Sté Leroux et Lotz	Accord en vue de cession de l'usine de Kerfont

Tableau Récapitulatif

Année	Fusions et absorptions	Apports partiels et prises de participation	Accords limités
1971	1	2	-
1972	2	-	1
1973	-	3	1

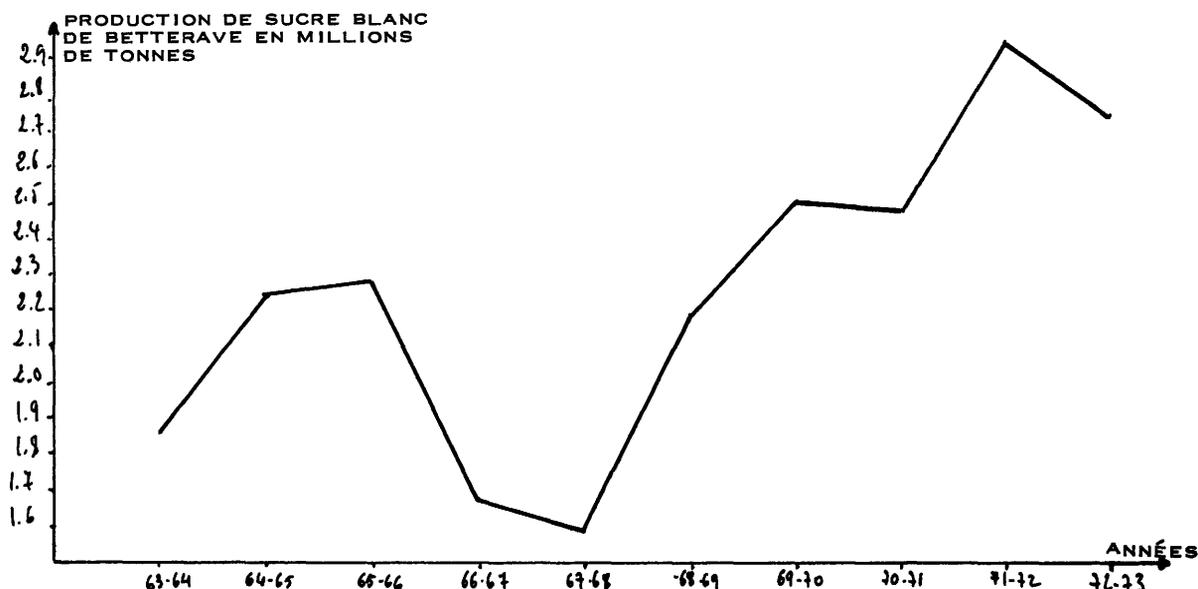
L'INDUSTRIE DU SUCRE

INDUSTRIE DU SUCRE

1) Situation générale et évolution

La sucrerie se situait en 1973 au 6ème rang de l'industrie agro-alimentaire française avec 1 % des entreprises et 6 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur. Il s'agit d'une activité très structurée caractérisée par un marché bien réglementé dans le cadre de la politique agricole commune.

La production de sucre est répartie en 3 tranches dont la 1ère et la seconde bénéficient de prix minimum garantis. La dernière tranche "hors quota" est vendue librement, aux cours mondiaux. Il s'en suit des variations à la production sensibles à la situation sur le marché mondial et surtout aux niveaux quantitatif et qualitatif des récoltes de matières premières (betteraves), elles-mêmes fortement influencées par les conditions climatiques. Globalement, on doit noter une nette progression depuis une dizaine d'années. La France est au premier rang de l'industrie sucrière européenne avec 32 % de la production en 1972/73.



Parallèlement, l'évolution favorable des prix (18,76 U.C./100 kg de sucre blanc en 1965/66 ; 22,61 U.C. en 1971/72 à la production) a conduit à une croissance du chiffre d'affaires du secteur : + 81 % entre 1968 et 1972.

La consommation de sucre se répartit entre consommation directe (alimentation) et indirecte (industrielle). Globalement, la consommation a connu une hausse de 34 % entre 1961 et 1972 (alors que la consommation mondiale a crû de 54 %). Si la demande de sucre de bouche évolue peu (élasticité - prix

et revenu proche de 0), celle des produits sucrés est en croissance (élasticité - revenu de 1,9 pour les conserves de fruit, de 1,7 pour les pâtisseries, etc.). En 1972, l'utilisation industrielle représentait 45 % de la consommation totale de sucre en France.

Les échanges extérieurs sont caractérisés par un solde très excédentaire (sucre de canne et de betterave).

milliers de tonnes de sucre blanc

	1969 - 70	1970 - 71	1971 - 72
Importations	60	73	75
Exportations	884	1 355	1 020
dont C.E.E. en %	42 %	46 %	48 %
Solde	+ 824	1 282	+ 945

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

Le nombre d'entreprises du secteur est limité à 51 en 1973, soit un chiffre d'affaires moyen de 137 millions de F par entreprise et un effectif de 476 salariés. Ces chiffres situent la sucrerie nettement au-dessus de la moyenne de l'industrie agro-alimentaire. En 1972, la structure du secteur laissait apparaître que 75 % des firmes employaient des effectifs supérieurs à 100 salariés et réalisaient la presque totalité du chiffre d'affaires de la profession.

Année 1972

Tranches de salariés	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires	Nombre de salariés
6 - 99	25 %	7 %	5 %
100 - 499	64 %	41 %	43 %
500 et plus ...	11 %	52 %	52 %
TOTAL	60	6 900 millions de F	26 626

On doit noter également le petit nombre d'établissements (sucrieries-raffineries) : 73 contre 104 en 1960/61 conduisant à une forte capacité de production unitaire. Au total, il s'agit d'un secteur duquel les entreprises artisanales sont absentes.

2.1. Les indices de concentration

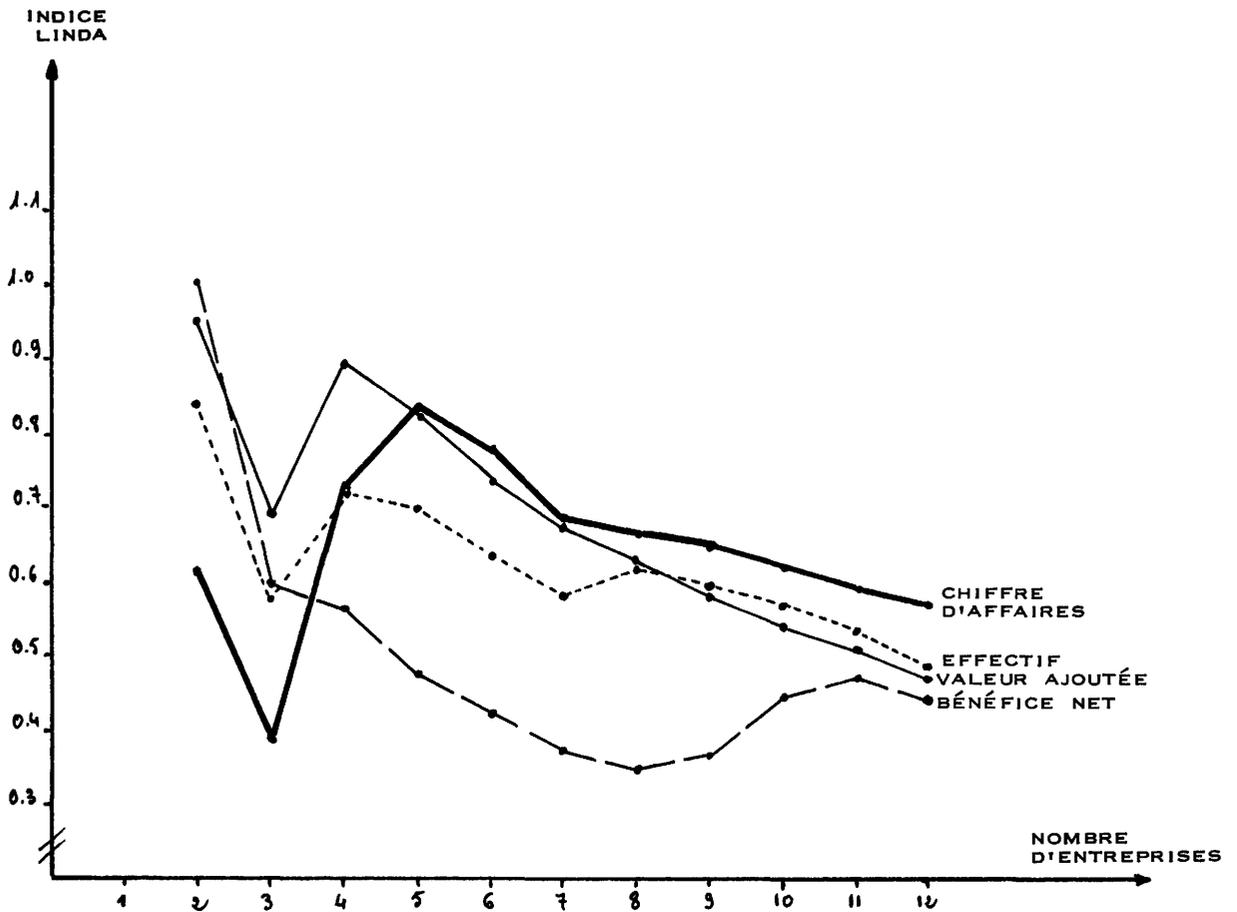
Depuis 1968, dans le secteur du sucre, les effectifs salariés ont augmenté de 12 % et le volume de la production de 72 % (de la campagne 67/68 à celle de 71/72). Cette croissance importante s'est faite à partir d'un nombre d'entreprises en légère augmentation en 1969; elle s'est stabilisée depuis aux alentours d'une 60aine d'unités). Les indicateurs précédents suggèrent un secteur renforcé et une concentration élevée dans l'industrie sucrière.

Variable chiffre d'affaires	1968	1969	1970	1971	1972
Coef. de variation	2,40	2,17	2,07	2,04	2,23
Coef. de GINI	0,66	0,57	0,61	0,58	0,62
Herfindahl-Hirschmann	120,5	96,4	85,5	87,7	99,9

Les indices de concentration classiques figurant dans le tableau ci-dessus, en particulier le coefficient de GINI, rendent difficilement compte de l'évolution, le secteur comportant un petit nombre d'entreprises et ayant enregistré une forte croissance globale sur la période étudiée.

Les ratios de concentration (CR) et les indices LINDA ont été calculés pour les 12 premières firmes. Cet échantillon réalise 70 % du chiffre d'affaires total du secteur avec 70 % de la main-d'oeuvre, en 1972.

Les courbes structurelles LINDA mettent en évidence une arène oligopolistique composée de 3 firmes très proches de par leurs dimensions les unes des autres (environ 1 milliard de F de chiffre d'affaires). Ce groupe de tête se sépare nettement du reste du secteur (cassure de la courbe) : entreprises de moins de 300 millions de F de chiffre d'affaires ($L_3 = 0,39$, $L_4 = 0,72$). On est donc en présence d'une structure mixte.



Les indices LINDA pour la variable "effectifs" sont assez proches des indices relatifs au chiffre d'affaires, sur l'ensemble de l'échantillon (technologie très homogène), à l'exception de la première entreprise pour laquelle on note un déséquilibre important. Ce phénomène s'explique par la diversification du groupe leader (BEGHIN) dans l'industrie papetière (36 % du chiffre d'affaires du groupe). Les mêmes constatations sont faites en ce qui concerne le bénéfice net et la valeur ajoutée. Le Tableau de classification des entreprises permet de visualiser cette situation.

Industrie du sucre (1972)

millions de F.

Rang	Chiffre d'affaires	Cash Flow	Effectifs
1	Beghin (1397)	Beghin (6250)	Say (150,5)
2	Generale Sucrière(1145)	G.S. (3760)	Beghin (117,2)
3	Say (1126)	Say (3092)	G.S. (56,3)
4	Lebaudy-Sommier (239,9)	Lebaudy-Sommier (1134)	Vermandoise de Sucrierie (19,3)
5	Sucrierie du Soissonnais (164,1)	Sucrierie du Soissonnais (900)	Siamma industrie(17,6)

Du point de vue des résultats, on relèvera les performances élevées d'entreprises moyennes : VERMONDOISE 12 %, SIAMNA 11 % pour le ratio cash flow/chiffre d'affaires.

La hiérarchisation des variables fait apparaître en première position les investissements bruts et les capitaux propres, ce qui tendrait à confirmer l'importance des immobilisations dans le secteur (technologie lourde, financement boursier) :

Variables	L_S	L_{max}	Rang
Investissements bruts ...	0,95	1,22	I
Capitaux propres	0,77	1,01	II
Cash flow	0,64	0,98	III
Masse salariale	0,72	0,95	IV
Bénéfices nets	0,62	0,83	V
Effectifs	0,54	0,64	VI
Chiffre d'affaires	0,50	0,61	VII

L'analyse dynamique de la concentration sur la période 1968/72 révèle une diminution sensible de la part relative occupée par les firmes de l'échantillon dans les activités totales du secteur :

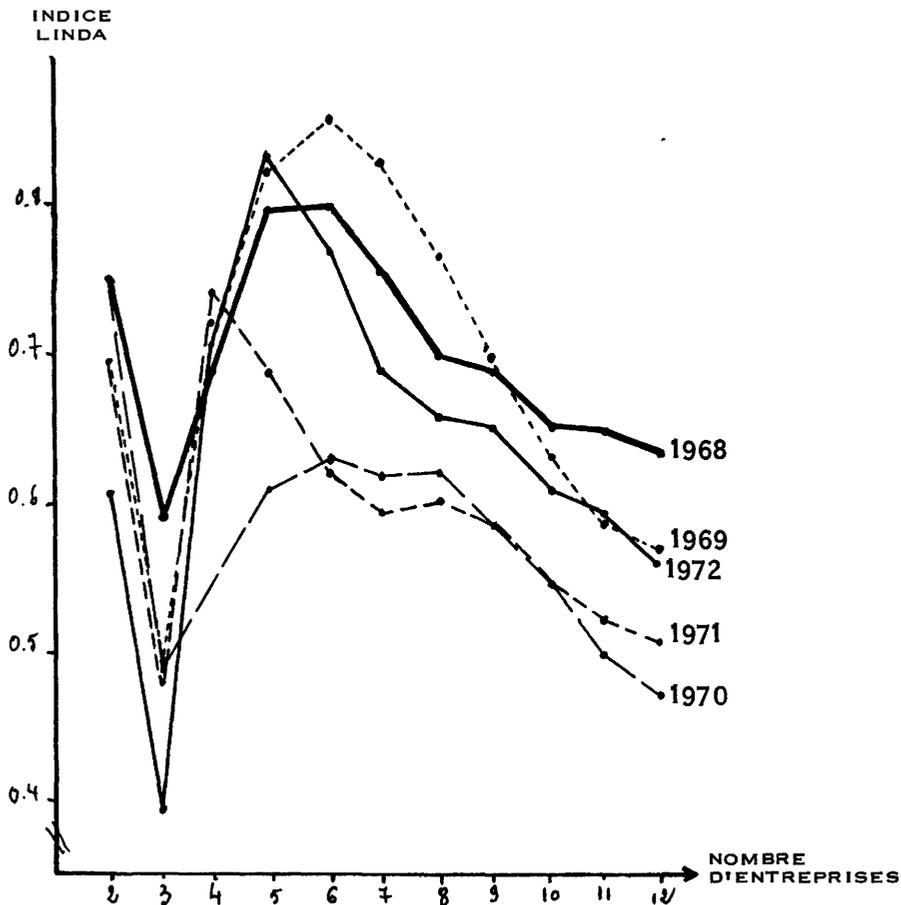
Part dans le chiffre d'affaires total du secteur

Firmes Années	2 premières	4 premières	8 premières	12 premières
1968	44 %	61 %	70 %	75 %
1972	37 %	56 %	65 %	70 %

Cette situation s'explique par le renforcement des entreprises moyennes du secteur. Au niveau de l'échantillon ($n^* = 12$), on note d'une part le rapprochement dimensionnel des 3 firmes leaders (L_3 passe de 0,59 en 1968 à 0,39 en 1973) et un écart croissant du groupe de tête avec le reste des entreprises (L_4 passe de 0,69 à 0,72).

Chiffres d'affaires

	L_S	L_{\min}	n^*_{\min}	L_{\max}	n^*_{\max}	L_2
1968	0,67	0,59	3	0,80	6	0,75
1969	0,59	0,49	3	0,87	6	0,69
1970	0,59	0,48	3	0,75	2	0,75
1971	0,58	0,47	3	0,74	4	0,69
1972	0,50	0,39	3	0,83	5	0,61



3) Les groupes leaders et la croissance des firmes

La hiérarchie des firmes établie ci-dessus ne fait pas état de l'existence de 2 groupes géants dans l'industrie sucrière issus du rapprochement deux à deux des 4 premières firmes :

- .BEGHIN-SAY en 1972 (2,6 milliards de chiffre d'affaires consolidé en 1973)
- .GENERALE SUCRIERE-LEBAUDY-SOMMIER (2 milliards de chiffre d'affaires consolidé en 1973 avec les filiales non sucrières).

L'étude de la structure du marché du sucre met en évidence une situation très oligopolistique :

Groupes	Part de Marché
BEGHIN-SAY	27,2 %)
GENERALE SUCRIERE	25,5 % (77,3 %
SUCRE-UNION	24,6 %)

On sait par ailleurs que les 2 premières groupes sont diversifiés. BEGHIN-SAY dans les fabrications à base de cellulose et la conserverie (SIAB-UNIFRUIT) et G.S. dans l'industrie de la viande (VIEN et GLASSON, G.V.S.). On notera également les liens financiers du groupe BEGHIN avec la Cie financière de SUEZ et les participations étrangères dans cette société (belge : Raffinerie TIRLEMONTTOISE, italienne : IRIDANIA).

A côté d'une croissance externe particulièrement importante pour les plus grandes firmes ces dernières années, on doit noter un effort d'investissement de modernisation non négligeable (croissance interne).

4) Les perspectives

Le déficit actuel du marché mondial du sucre, dû à un développement rapide de la consommation, offre d'importants débouchés potentiels aux firmes sucrières françaises alors que le marché européen est en stagnation relative. Cette situation devrait favoriser le développement des grandes entreprises capables, de par leurs dimensions, de négocier des contrats importants à l'étranger. Néanmoins, malgré sa restructuration, l'industrie française ne dispose pas encore d'entreprises capables de rivaliser avec le géant multinational anglais TATE and LYE (plus de 5 milliards de F. de chiffre d'affaires en 1972) et le n° 1 américain AMSTAR (3 milliards de F.).

Dans ce secteur la concurrence ne peut s'exercer sur le marché intérieur directement par les prix, ceux-ci étant fixés par le gouvernement aux différents stades. Néanmoins la conclusion de contrats de vente avec les grandes surfaces de distribution et le jeu des ristournes peut permettre l'existence de différences de prix sensibles au stade du détail. On peut observer également une localisation régionale des marques avec quasi exclusivité (sucre St Louis du groupe G.S. dans le Sud de la France). Une étude approfondie au niveau de la distribution permettrait de confirmer cette hypothèse. Par ailleurs le développement de nouveaux

segments du marché (sucre roux de consommation, sucre destiné à la fabrication industrielle) met en jeu des formes différentes de compétition, par la technologie et les actions promotionnelles.

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans le secteur sucrerie

Pôles de regroupements		Entreprises concernées	Modalités
<u>Sté BEGHIN</u>	1972	Sucrerie Cale de Cambrai	Acquisition de 50 % du capital (minorité de blocage)
	1973	Sté Say	Fusion
<u>BEGHIN-SAY</u>	1973	Cornic	Prise de contrôle (68 %)
<u>GROUPE DE SUEZ</u>	1972	Béghin	Prise de partic. de 10 %
	1973	Béghin	Acquisiton de 30 % du capital
<u>LEBAUDY-SOMMIER</u>	1971	Union Sucrière de l'Aisne	Cession actifs industries
<u>GENERALE SUCRIERE</u>	1972	- Holding Lebaudy Frères - Lebaudy-Sommier - Lebaudy-Sommier et Union Sucrière de l'Aisne	Acquisiton de la majorité Acquisiton des 50 % détenus par la Sté Sucrerie du Soissonnais et Cie sucrière. Absorption des actifs anciens de ces 2 sociétés.
<u>RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT LOUIS</u>	1971	- Sté industrielle des Rafineries de sucre St Louis - Sté St Louis ORANGE) (Absorption de ces deux filiales)
<u>Sté INDUSTRIELLE ET Ciale DE SUCRERIE</u>	1971	Sucrerie Centrale de Cambrai, Sté Vernandoise de sucreries, Sté Le Saffre, Sté Fautaveei, Sté Bauche Sté Debayer))) Création par ces Sté de la Sté Ind. et Com. de sucrerie.)
<u>Sté SAY</u>	1971	Sté Sucrière de Chevrières (filiale)	Fusion
	1973	Béghin	Fusion
<u>Sté VERMANDOISE DE SUCRERIES</u>	1971	Sté Sucrière de Pithiviers le Vieil	Apport des 30 % possédés par la Sté immobilière de Ste EMILIE (filiale à 98,52 % de Vermandoise) à sa maison mère
<u>SUCRE-UNION</u>	1973	Sté DEBAYSER	Accord de mise en commun des réseaux de vente.

*

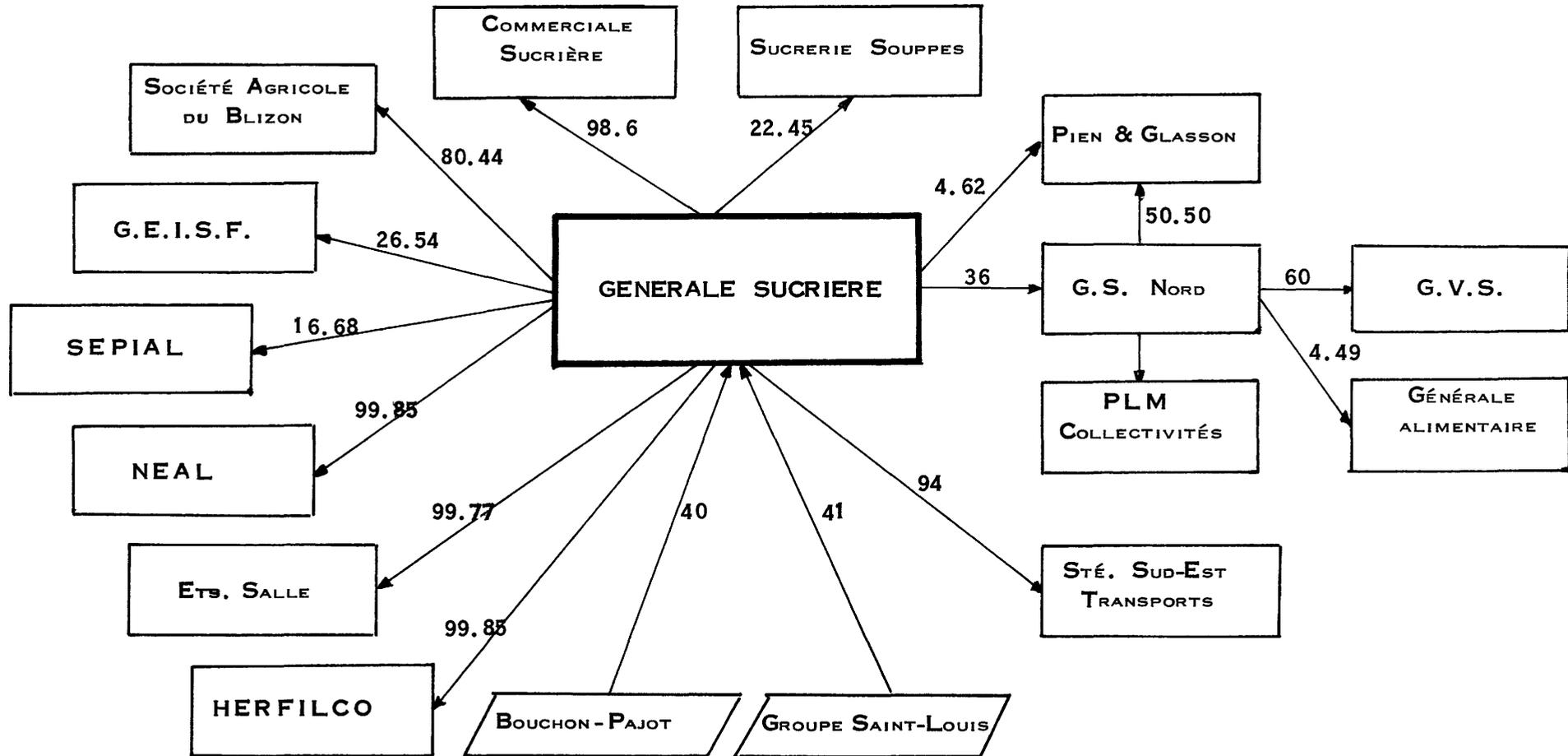
* *

Tableau récapitulatif

Année	Fusions et Absorptions	Accords partiels et prises de participation	Accords limités
1971	2	2	1
1972	2	4	-
1973	1	2	1

ORGANIGRAMME FINANCIER DU GROUPE GENERALE SUCRIERE

(G.S.)



L'INDUSTRIE DES CORPS GRAS

L'INDUSTRIE DES CORPS GRAS

1) Situation générale et évolution

Le secteur des corps gras comprend, au sens de la définition du Ministère de l'Industrie les activités de production suivantes :

- | | | |
|---|---|----------------------------|
| - Huiles alimentaires fluides et concrètes | } | Produits agro-alimentaires |
| - graisses d'origine végétale (margarinerie) | | |
| - graisses d'origine animale | | |
| - savonnerie, stearinerie et autres dérivés industriels | | |
| | | (non alimentaires) |

Globalement le secteur des corps gras alimentaires a connu une certaine expansion ces dernières années ; le chiffre d'affaires total est passé de 3,2 milliards de F. en 1969 à 4,5 milliards de F. en 1972 soit une progression de 40 % en 4 ans. Néanmoins ces résultats sont dûs pour une part à une hausse assez vive des prix. D'autre part l'évolution de la production a été très hétérogène dans les différents sous-secteurs de l'industrie des corps gras. Nous ne traiterons ici que des produits agro-alimentaires en examinant pour chacun d'entre eux l'incidence de la consommation. On peut remarquer qu'il aurait été souhaitable d'étudier simultanément le sous-secteur du beurre en raison des phénomènes de substitution pouvant intervenir dans l'ensemble de la consommation des corps gras. Les sources statistiques et les problèmes de technique de fabrication conduisent à inclure ce produit dans l'industrie laitière.

La consommation per capita de corps gras se répartit de la façon suivante :

- | | | | |
|-------------------------|------|---|-------------------------------------|
| - Beurre | 30 % | } | 28,3 Kg dont 500 g d'huile d'olives |
| - Margarine | 12 % | | |
| - Graisses alimentaires | 20 % | | |
| - Huile de table | 38 % | | |

La production des huiles alimentaires s'apprécie par le volume de trituration annuelle des graines lipidiques :

Milliers de t

Graines	1968	1970	1973	Variations
<u>HUILES FLUIDES :</u>				
- Arachide	523	315	232	- 55 %
- Soja	51	423	513	+ 905 %
- Colza-navette	313	341	529	+ 69 %
- Tournesol	12	20	94	+ 683 %
- Autres	6	3	-	-
Total	905	1 102	1 368	+ 51 %
<u>HUILES CONCRETES :</u>				
- Coprah	75	49	48	- 36 %
- Palmiste	38	60	18	- 52 %
Total	113	109	66	- 41 %
TOTAL GENERAL	1 018	1 211	1 434	+ 40 %

La régression de l'arachide est imputable à de mauvaises récoltes dans les pays producteurs (sécheresse), celle des concrètes à une désaffection des consommateurs (107 700 t. en 1973 contre 129 000 t. en 1972). On relèvera la progression importante du soja et du tournesol. Le marché des produits de la trituration se compose des huiles alimentaires et des tourteaux pour l'alimentation du bétail. Ces 2 segments sont en progression, particulièrement le second. Les ventes d'huiles sont passées de la base 100 en 1965 à l'indice 138,4 en 1972. En 1973 sur total consommé de 560 000 t., la répartition était la suivante :

- arachide	254 500 t.	(45 %)
- tournesol	115 800 t.	(21 %)
- colza	102 600 t.	(18 %)
- soja	64 600 t.	(12 %)
- autres	23 000 t.	(4 %)
TOTAL	560 000 t.	(100 %)

Les variations de prix, très importantes sur ce marché entraînent des fluctuations de ventes considérables, en raison de la substitution entre les différentes huiles. Dans le cas du colza (- 38 % entre 1972 et 1973), le recul est dû à une réaction du consommateur à la suite d'analyses ayant laissé soupçonner un risque pathologique. Il sera intéressant de surveiller le niveau des ventes de ce produit, les rapports de prix lui étant désormais nettement favorables (4,50 F. hors taxes départ usine contre 7 F. pour l'arachide).

La production de margarine est passée de 132 000 t. en 1964 à 162 000 t. en 1973, mais plafonne depuis 1970. Cette situation résulte d'une modification dans les débouchés (régression de la demande des ménages non compensée par les usages industriels), de la fiscalité pesant sur ce produit (TVA à 17,6 % pour ne pas pénaliser le beurre) et de la faiblesse des marges due au renchérissement des matières premières.

Les fabrications de corps gras animaux à usage alimentaire sont passées de 83 830 t. en 1969 à 104 550 t. en 1972, avec une progression beaucoup plus rapide des suifs comestibles. On assiste en effet à un développement des utilisations industrielles des suifs qui sont incorporés dans les aliments d'allaitement pour veaux et dans certaines préparations (bouillons et potages, plats cuisinés biscuiterie, en raison du coût élevé des matières grasses végétales) ; et des saindoux qui rentrent dans les fabrications de margarine.

Le commerce extérieur de l'industrie des corps gras alimentaires est très déficitaire puisque les matières premières sont pour la plupart importées :

millions de F. - 1972			
	Exportations	Importations	Solde
Grains et fruits oléagineux	331,4	777,4	- 446,0
Huiles végétales fluides ou concrètes	425,9	1 046,1	- 620,2
Total corps gras alimentaires ...	796	1 814	- 1 018
dont CEE	529	424	+ 105

Cette situation pèse lourdement sur la balance commerciale des I.A.A.

2) Etude économétrique de la concentration

Cette étude porte sur l'ensemble de l'industrie des corps gras, y compris les activités non agro-alimentaires.

2.0. Structure industrielle du secteur

Le secteur comptait 135 entreprises de plus de 5 salariés en 1972 soit une moyenne de 33,6 millions de F. de chiffre d'affaires T.T.C. et de 116 salariés par entreprises, c'est-à-dire une dimension assez proche de la moyenne des I.A.A.. L'industrie des corps gras comporte une majorité de petites et moyennes entreprises comme le montre le tableau suivant :

1972			
Tranche de salariés	Nb. d'entreprises	Chiffre d'affaire	Nb. de salaires
de 6 à 199	92 %	33 %	33 %
de 200 à 1 000	5 %	18 %	19 %
> 1 000	3 %	49 %	48 %
TOTAL	135	4 547 millions de F.	15 632

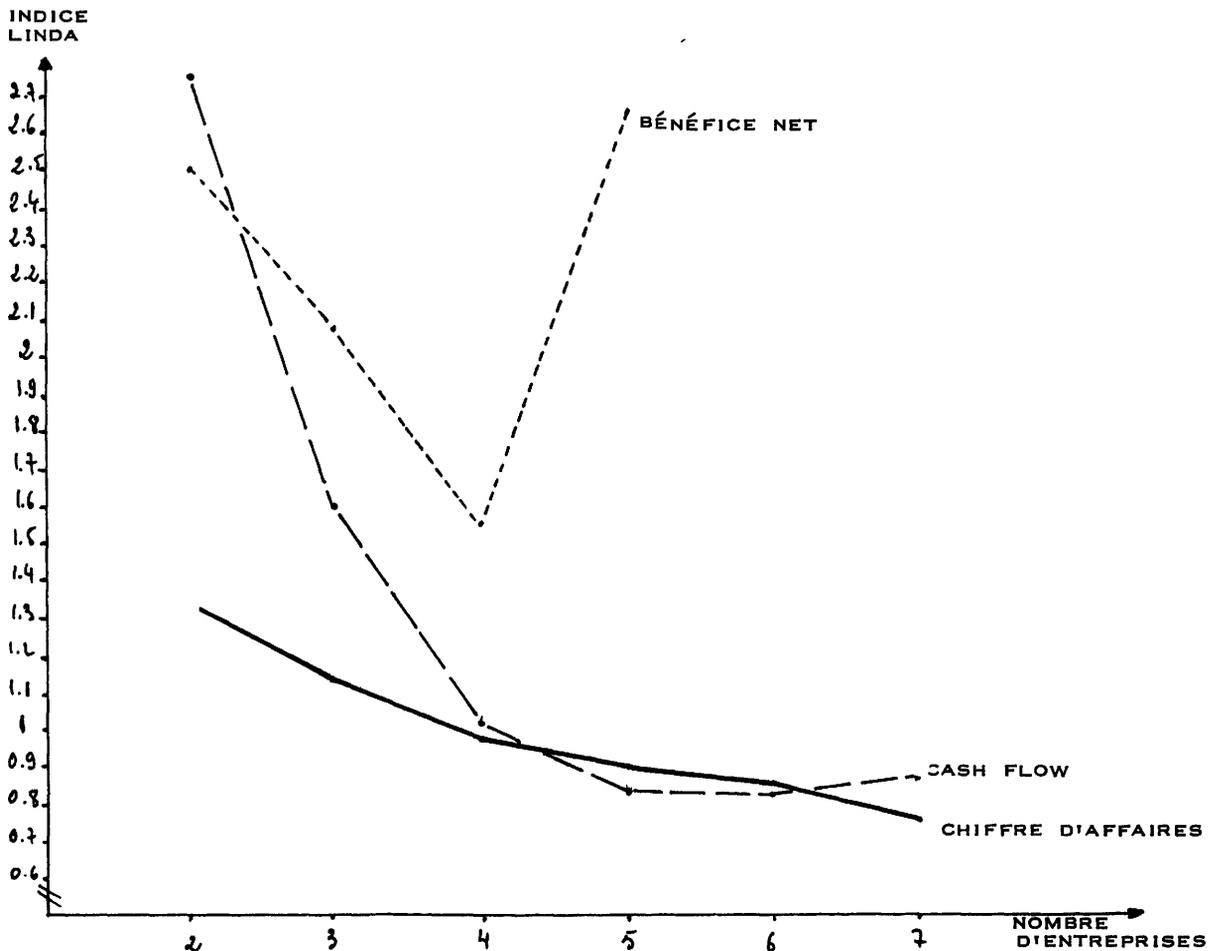
2.1. Les indices de concentration

Le nombre d'entreprises est passé de 131 en 1969 à 135 en 1972, témoignant d'une grande stabilité dans le secteur du point de vue de la population industrielle. Les indices traduisent une forte concentration :

Variable :	1969	1970	1971	1972	Ensemble IAA
Chiffre d'affaires					
Coef. de variation	4,31	3,88	4,06	3,93	2,73
Coef. de Gini	86	79	80	80	62
Herfindahl Hirschman	149,41	121,90	129,22	121,82	3,66

L'échantillon économétrique se compose de 7 entreprises en 1972 qui réalisent 61 % du chiffre d'affaires et emploient 63 % des effectifs salariés de l'ensemble du secteur.

La courbe structurelle des indices LINDA pour le chiffre d'affaires en 1972 traduit une décroissance continue et amortie des dimensions des entreprises de l'échantillon et un déséquilibre très important entre la 1ère et la 2ème firme ($L_2 = 1,33$ soit un écart de 1 à 2,7 entre les chiffre d'affaires de ces entreprises).



La même situation s'observe pour les autres variables, avec une accentuation des écarts pour le bénéfice net ($L_2 = 2,5$) et le cash flow ($L_2 = 2,8$). Il s'agit donc d'un secteur à tendance fortement monopolistique, comme le montre concrètement le classement ci-dessous :

Industrie des corps gras (1972)				million de F.	
Rang	Chiffres d'affaires	Cash Flow		Capitaux propres	
1	Lesieur	(1415)	Lesieur (51,2)	Lesieur	(325,1)
2	Astra-Calve	(533)	Unipol (9,3)	Astra-Calve	(157,5)
3	Unipol	(287)	Excel-Soprodel(8,1)	Unipol	(90,9)
4	Salador	(206)	Astra-Calve (8,0)	Salador	(40,2)
5	Soprorga	(142)	Soprorga (6,4)	Soprorga	(29,6)

Les résultats sont inégaux selon les firmes. La rentabilité des capitaux propres atteint 6 % pour LESIEUR, 2 % pour UNIPOL tandis que les marges nettes sont particulièrement faibles : 1 % (LESIEUR), 0,7 % (UNIPOL).

La hiérarchisation des variables situe aux premiers rangs le cash flow et le bénéfice :

Variable	L_S	L_{max}	Rang
Cash flow	1,56	2,77	I
Bénéfice net	2,05	2,68	I ex aequo
Chiffre d'affaires	0,99	1,32	III
Capitaux propres	0,96	1,03	IV
Effectifs	0,70	0,79	V

Le maximum de disparité dans la concentration se situe au niveau des résultats, alors que la concentration est déjà très élevée pour les variables de dimension.

L'évolution du secteur s'étant faite plus rapidement pour le chiffre d'affaires total que pour les firmes de tête, il s'en suit une diminution de la part occupée par ces firmes :

Part dans les activités totales du secteur

années \ entreprises		4 premières	7 premières
1969	Chiffre d'affaires	66 %	73 %
	Valeur ajoutée	61 %	71 %
1972	Chiffre d'affaires	54 %	61 %
	Valeur ajoutée	49 %	57 %

Pour nuancer ces résultats, rappelons que le secteur rassemble des activités hétérogènes et que les premières firmes interviennent essentiellement dans les corps gras alimentaires, enfin que le nombre total d'entreprises du secteur est élevé. L'évolution de la structure de l'échantillon traduit mieux la réalité du déséquilibre (valeurs élevées de L_S et croissance de cet indice dans le temps).

Chiffre d'affaires

	L _S	L _{min}	n* _{min}	L _{max}	n* _{max}	L ₂
1968	0,84	0,62	3	1,06	2	1,06
1969	0,87	0,64	3	1,09	2	1,09
1970	0,91	0,82	7	1,07	2	1,07
1971	0,98	0,81	7	1,19	3	1,16
1972	0,99	0,77	7	1,33	2	1,33

3) Les groupes leaders et la croissance des firmes

Il convient d'examiner séparément les 2 marchés principaux des corps gras agro-alimentaires : celui des huiles et celui de la margarine, bien que les plus grandes firmes soient diversifiées dans l'ensemble des activités du secteur.

Concernant les huiles alimentaires, le marché est particulièrement déséquilibré. A la suite des accords et des liaisons financières établis les dernières années, la situation est la suivante :

Entreprises	Part de marché
Groupe LESIEUR	55 - 60 %
G.I.E. Interhuiles	15 - 20 %
ASTRA-CALVE	5 - 6 %

3 firmes contrôlent environ 80 % du marché. Le groupe LESIEUR est étroitement lié au n° 2 de l'huilerie en France UNIPOL, qui détient 43 % de son capital. L'accord commercial avec SALADOR (1973) a renforcé sa position dominante. INTERHUILES est un groupement d'intérêt économique constitué entre 5 entreprises de moyenne importance ; néanmoins ce G.I.E. est actuellement le n° 2 de la profession et semble devoir développer sa progression.

Le marché de la margarine est largement dominé par la filiale d'UNILEVER : ASTRA - CALVE.

Entreprises	Part de Marché
ASTRA-CALVE	60 %
EXCEL-SOPRODEL	3 %
Marques de distribution:.....	24 - 25 %

Le n° 2 est une société appartenant au groupe LESIEUR (SOPRODEL).

4) Perspectives

L'industrie des corps gras est étroitement dépendante pour ses approvisionnements et ses marges, du marché mondial des matières premières oléagineuses. Les 2 géants de ce secteur en France: LESIEUR d'une part et UNILEVER d'autre part ont la taille multinationale nécessaire pour résoudre les problèmes d'investissements techniques et commerciaux à venir. Du point de vue de la concurrence, la situation est très déséquilibrée sur les marchés des huiles alimentaires et de la margarine en raison du contrôle très élevé de ces marchés par les leaders. Les facteurs d'innovation et de compétition vont probablement se situer sur des produits de haute qualité diététique du type margarine à basse teneur en matière grasse ou nutritive, de terroir, du type huile d'olive.

- 193 -
A N N E X E

Principales opérations de concentration dans l'industrie des corps gras
(1971 - 1973)

Pôles de regroupement	Entreprises concernées	Modalités
<u>Cie FINANCIERE LESIEUR</u> 1971	Lesieur Huilor et Lesieur Cotelte	Fusion des 2 Sté au sein de "Lesieur Cotelte et associés"
<u>LESIEUR COTELLE ET ASSOCIES</u> 1973	Sté Salador (Grace)	Cession de fonds de commerce (marques et clientèle)
<u>RIZERIES INDOCHINOISES</u> 1971	Unipol	Prise de participation de 34 % puis majoritaire
<u>UNIPOL</u> 1971	Huilerie Magnan Frères	Prise de contrôle pour donner les "Nouvelles Huilerie et Raffineries UNIPOL.
1972	Sté IPA	Prise de participation majoritaire (80 %)
<u>Nles HUILLERIES ET RAFFINERIES UNIPOL</u> 1972	Unipol	Apport par Unipol d'une part de branche d'activité
<u>IPA</u> 1973	Samo et Unipol	Apports partiels d'actifs
<u>BANEXI (filiale de la B.N.P.)</u> 1972	Cie Financière Lesieur	Prise de participation minoritaire de 25 %
<u>GIE INTERHUILE</u> 1972	- Huilleries Alsaciennes - Huilleries Francis Bernard - Huilleries Félix Marchand - Huilleries réunies)) Création du GIE) Interhuile)
<u>PEPSICOLA</u> 1973	Sté IPA	Prise partic. importante

*
* *
Tableau Récapitulatif

Année	Fusion et Absorption	Accords partiels et prise de participation	Modalité
1971	1	2	-
1972	-	3	1
1973	-	3	-

CHOCOLATERIE - CONFISERIE

CHOCOLATERIE-CONFISERIE

1) Situation générale et évolution

La chocolaterie confiserie représente une faible part de l'industrie agro-alimentaire : 6 % des entreprises et 3,4 % du chiffre d'affaires total. La production du secteur évolue assez lentement : le chiffre d'affaires a progressé de 43 % entre 1968 et 1972 pour atteindre 3,8 milliards de F. en 1973 (393 660 t.) se répartissant à peu près également entre chocolaterie et confiserie (55 % et 45 % respectivement) avec cependant une grande variété de produits (24 selon les statistiques professionnelles).

Produits	milliers de t.		
	1973	1971	1969
<u>Chocolaterie</u> :	190,2	165,5	154,7
- dont chocolat en tablette	87,7	77,5	86,6
<u>Confiserie</u> :	203,5	194,6	186,8
- dont sucre cuit	56,1	59,3	63,5

La consommation en chocolaterie, favorise les produits élaborés (confiserie de chocolat, produits instantanés), au détriment de chocolat en tablette. Le même phénomène s'observe en confiserie (la confiserie de sucre cuit évolue beaucoup moins vite que les bonbons et chewing-gum).

Les prix sont conditionnés par l'approvisionnement en matières premières (sucre et cacao) dont les cours ont subi de très fortes hausses depuis 1973 et dont les disponibilités sont fluctuantes.

Le commerce extérieur révèle un déficit important pour le secteur :

	1972	
	Quantités (milliers t.)	Valeurs (millions F.)
Importations	68	333
Exportations	35	192
Solde	- 33	- 141

Source : SCEES

Le solde déficitaire est imputable à la chocolaterie (- 163 millions de F. en 1972), la confiserie ayant un faible excédent (+ 22 millions de F.).

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

En 1973, le secteur regroupe 239 entreprises de plus de 5 salariés soit une moyenne de 16 millions de F. de chiffre d'affaires et 94 salariés. Le niveau de l'emploi est donc élevé, pour des activités de production par entreprise, situées en dessous de la moyenne des I.A.A.. Le nombre d'entreprises est relativement important avec prédominance de tailles modestes : 82 % des entreprises occupent moins de 100 salariés :

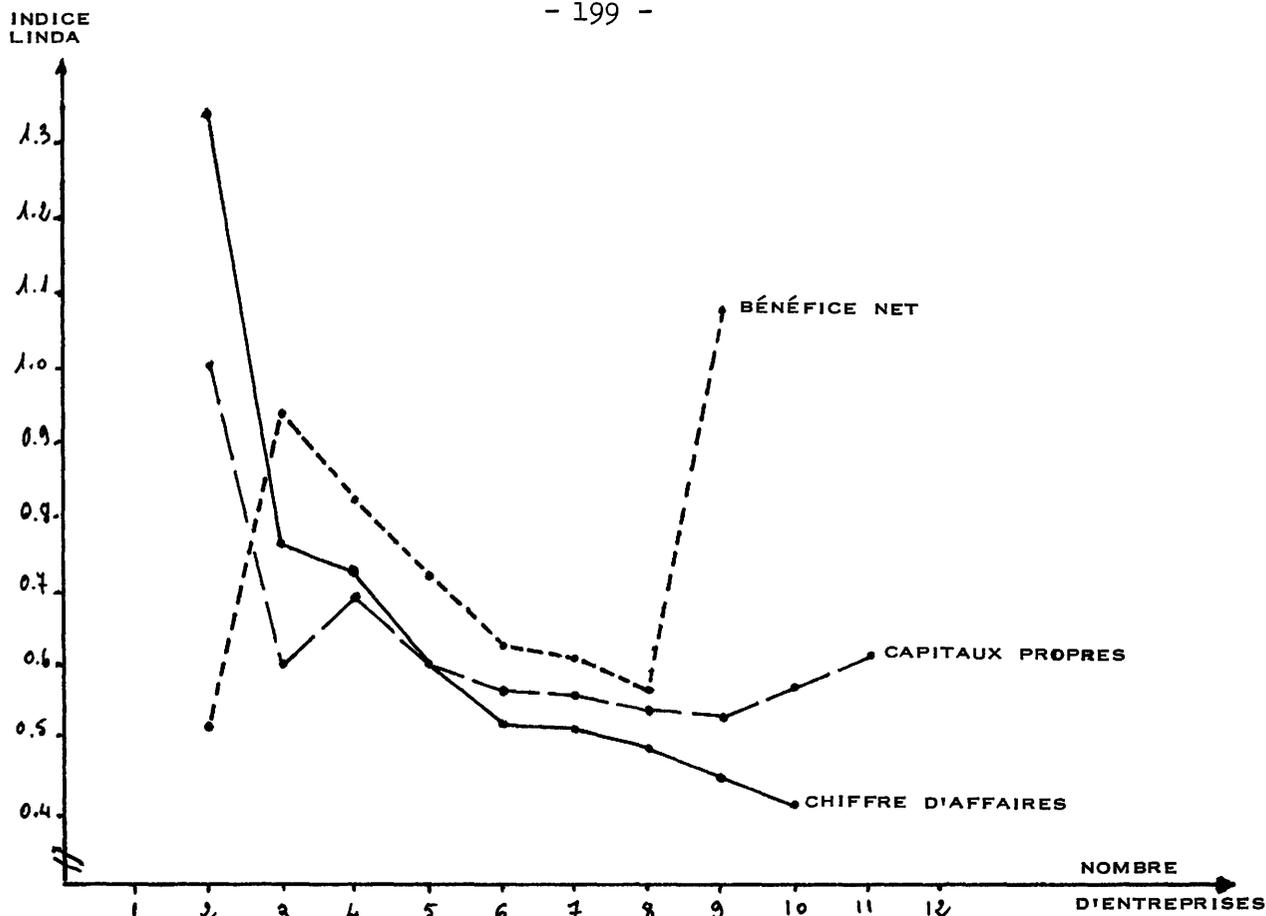
			1972
Tranche de salariés	Nb d'entreprises	Chiffre d'affaires	Nb de salariés
6 - 19	40 %	4 %	5 %
20 - 99	42 %	17 %	22 %
100 - 499	14 %	36 %	41 %
> 500	4 %	43 %	32 %
TOTAL	257	3 109 millions de F.	23 679

2.1. Les indices de concentration

Le nombre d'entreprises du secteur de la chocolaterie-confiserie est en régression constante ces dernières années : 301 en 1968 contre 239 en 1973 soit une chute modérée de 21 %. Les indices de concentration sont pratiquement constants témoignant d'une certaine stabilité :

Variable Ch. d'af.	1968	1969	1970	1971	1972
Coef. de variation	3,23	3,20	3,34	3,20	3,23
Coef. de Gini	0,75	0,75	0,75	0,74	0,74
Herfindahl Hirschman	38,05	40,24	44,24	41,96	44,48

L'échantillon, 10 entreprises représentant 45 % du chiffre d'affaires du secteur et employant 36 % de la main d'oeuvre salariée en 1972, laisse apparaître une assez faible concentration sectorielle. L'allure de la courbe structurelle des indices LINDA est voisine de celle obtenue pour le secteur des corps gras : décroissance régulière et amortie du chiffre d'affaires des premières entreprises avec déséquilibre important entre la première et la seconde : $L_2 = 1,34$ (rapport de dimension 1 à 2,7).



Pour les variables effectifs et masse salariale, la valeur des indices LINDA est sensiblement équivalente (L_{max} pour les 2 premières entreprises et diminution régulière jusqu'à la 10ème entreprise). Par contre on constate une plus grande irrégularité au niveau des bénéfices et du cash flow. La valeur moyenne des indices L ($L_S = 1,1$ pour le cash flow et 0,4 pour les effectifs) reste peu élevée. Le secteur se caractérise donc par un déséquilibre modéré, les entreprises de l'échantillon ayant une taille moyenne assez faible : la 1ère entreprise n'est que 5 fois plus importante que la 5ème

1972 - millions de F.

Rang	Chiffre d'affaires	Bénéfices nets	Capitaux propres
1	Général Foods France (526)	Poulain (6,0)	Gen. Foods F. (93,6)
2	Poulain S.A. (196)	G. Foods F. (5,8)	Poulain (46,1)
3	Suchard (192)	Aptunion (1,5)	Suchard (45,0)
4	Consortium Français de confiserie (101)	Suchard (1,3)	Ricqles-Zan (17,6)
5	Aptunion (98)	Ricqles-Zan (1,1)	Lanvin (17,4)

Les performances des entreprises sont dans l'ensemble faibles : le taux de marge nette s'élève à 1 % pour GENERAL FOODS FRANCE et 3 % pour POULAIN.

La matrice du déséquilibre des indices LINDA confirme l'hypothèse d'homogénéité dimensionnelle de l'échantillon

Variable	L_S	L_{max}	Rang
Chiffre d'affaires	0,647	1,340	I
Cash Flow	1,094	1,309	II
Capitaux propres	0,639	1,015	III
Effectifs	0,409	0,904	IV

L'analyse dynamique du secteur révèle une grande stabilité dans l'influence des premières entreprises :

Part dans le chiffre d'affaires total

entreprise année	4 premières	8 premières	10 premières
1968	32,6 %	41,7 %	44,6 %
1972	32,7 %	41,8 %	44,7 %

Cependant la concentration s'est légèrement accrue au niveau des 2 firmes de tête : l'indice LINDA passe de 1,13 en 1968 à 1,34 en 1972 pour ces firmes. Cette évolution est compensée par une hausse parallèle des indices L_{min} (0,38 à 0,42 de 1968 à 1972) ce qui explique la stabilité globale de l'échantillon.

3) Les groupes leaders et la croissance des firmes

Le secteur de la chocolaterie-confiserie apparaît encore comme relativement dispersé. En 1973 sont cependant intervenus quelques regroupements importants : SUCHARD-TOBLER contrôlé indirectement par le groupe POULAIN (par le biais d'Interfood), ce qui donne une dimension nouvelle à ce dernier. Sur le marché de la confiserie on a donc la situation suivante :

n° 1, POULAIN (SUCHARD-TOBLER), 450 millions de F. de C.A., 30 % du marché des tablettes de chocolat, 30 % de la confiserie de chocolat.

n° 2, NESTLE-SOPAD, 10 % du marché des tablettes.

Ce marché demeure néanmoins partagé entre un assez grand nombre d'entreprises.

La confiserie comporte plusieurs segments. La confiserie de sucre présente la situation suivante :

Entreprises	Part de marché
GENERALE ALIMENTAIRE	10 - 15 %
GENERAL FOODS	10 - 15 %
LINDT (STORCK)	5 - 10 %
BECCO	5 - 8 %

Le marché est très dispersé. Le leader est un groupe très diversifié appartenant au secteur des condiments. Sur un segment particulier, les chewing-gum, nous constatons par contre une situation très déséquilibrée, à tendance monopolistique.

Entreprises	Part de marché
GENERAL FOODS	85 %
CHICLETS	10 %
WRIGLEY	4 - 6 %

Au total, la croissance du secteur a surtout résulté d'opérations externes dans le cas de la chocolaterie et d'une expansion interne en confiserie. On notera l'importance des intérêts étrangers dans ce secteur : intervention du géant britannique ROWNTREE-MACKINTOSH (chocolats Menier) et développement de la filiale du groupe américain GENERAL FOODS, 6ème firme agro-alimentaire mondiale avec 2,5 milliards de \$ de chiffre d'affaires.

4) Perspectives

Les perspectives de ce secteur ne sont pas très encourageantes pour l'ensemble des produits bien que certains d'entre eux connaissent une progression rapide. En effet le recul de la production française s'accroît chaque année face aux importations qui deviennent de plus en plus pressantes (ces dernières ont augmenté de 11 % entre 1972 et 1973 en volume et de plus de 20 % en valeur). Face à cette situation on constate l'insuffisance des opérations de restructuration industrielle, et l'influence croissante des groupes multinationaux qui contrôlent 50 % du marché national.

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans le secteur "Chocolaterie-confiserie"

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>CHOCOLATERIE ET CONFISERIE D'ANNECY</u> (Alloboroge) 1971	Coppelia	Apport d'exploitation
<u>ROWNTREE-MACKINTOSH</u> 1971	Chocolat Menier (Perrier)	Prise de partic. 50 %
1972	IBLED	Protocole d'accord conclu sur la cession de la majorité du capital
1973	IBLED	Prise de partic. 34 %
<u>CONTINENTAL FOODS</u> 1971	CIPAL	Prise de partic. 5 %
<u>MEURISSE FRANCE</u> 1971	SIPA	Regroupement
<u>LABORATOIRES CLIN BYLA</u> 1971	Banania	Prise de contrôle (20 %)
<u>CLIN-MIDY</u> 1972	Banania	Devient majoritaire
<u>CIPAL</u> 1972	- Sté Chocolaterie - confiserie St Jacques	Prise de partic. majorit.
<u>BURRUS</u> (Suisse) 1973	- Gale alimentaire	Cession par la Gale Alim. de la partic. majorit. détenue dans la marque "la Marquise de Sévigné"
<u>DI GIORGIO</u> 1972	Chocolaterie Cémoi	Acquisition de 80 %
<u>N^{le} CONFISERIE DAUPHINOISE</u> 1972	Confis. Cholat. Miland	Acquisition
<u>Sté MAULIN</u> 1973	Chocolaterie Cémoi	Reprise de cette société
<u>Sté STORCK</u> 1973	Sté Dupont d'Isigny (Perrier)	Acquisition
<u>CACAO BARRY</u> 1973	Sté OMNICAIO	Projet de fusion avec absorption d'OMNICAIO
<u>SUCHARD</u> 1973	Tobler	Fusion au sein de la COPAR

Tableau Récapitulatif

Année	Fusions et absorptions	Apports partiels et prises de participat.	Modalités
1971	1	4	-
1972	-	5	-
1973	2	4	-

L'INDUSTRIE DU FROID

L'INDUSTRIE DU FROID

1) Situation générale et évolution

L'industrie du froid regroupe 2 catégories de produits qui diffèrent par la technologie d'élaboration et la qualité : surgelés et congelés. Nous engloberons ces produits sous le nom de produits du froid (*). Les produits sont soit destinés à la consommation finale, soit à la transformation :

	milliers de t.		
Production par destination	1972	1970	Taux de croissance annuel
- Consommation humaine	214,0	106,0	+ 51 %
- Transformation industrielle	191,9	149,2	+ 9,5 %

On constate une progression particulièrement rapide du secteur. En 1973 la production de surgelés dépassait 130 000 t. soit un rythme de croissance annuel de 41 % sur la période 1969 - 1973.

Sur le plan économique, l'industrie du froid, avec près de 3 milliards de F. de chiffre d'affaires en 1972 ne représente que 3 % de l'ensemble des I.A.A., avec cependant le taux de croissance le plus élevé de ce secteur + 41 % entre 1971 et 1972.

La consommation finale de produits surgelés est en progression très rapide en France : + 29 % par an entre 1969 et 1973. Il convient de distinguer deux types de consommation : celle réalisée dans le cadre des collectivités (restaurants, cantines, hôpitaux, etc...) qui représente en 1973 64 % du marché national et la consommation familiale qui transite par le marché de détail. Les produits consommés sont principalement des poissons (1/3 du marché) suivis des légumes. Les produits élaborés (type plats préparés) sont en essor très rapide, ainsi que les produits dérivés des céréales :

(*) L'analyse de la concentration portera également sur les crèmes glacées soit environ 77 000 t. de fabrication en 1972 avec un taux de croissance annuel de 15 à 20 % entre 1969 et 1972. La consommation s'établit autour de 150 000 t. l'écart étant comblé par des productions artisanales et familiales.

Produits	Consommation en 1973 (milliers t.)	En % de la consommation totale	Taux de progression annuel moyen 69/73
Poissons	47,6	34 %	6 %
Légumes	42,4	31 %	26 %
Préparations élaborées	24,9	18 %	141 %
Produits de pâtes et pâtisserie	13,4	10 %	94 %
Viandes et abâts ...	6,9	5 %	38 %
Fruits	0,9	-	- 1 %
Divers	2,6	2 %	- 18 %
TOTAL	138,7	100 %	29 %

Le commerce extérieur de l'industrie du froid est nettement déficitaire, en raison de l'insuffisance de la production nationale face à une demande en expansion rapide, particulièrement en ce qui concerne les produits de la pêche.

Surgelés et congelés

1973. milliers de t.

	Produits destinés à la consommat.	Produits destinés à la transform.	Total
Exportations	19,2	29,3	48,5
Importations	27,7	86,2	113,9
Solde	- 8,5	- 56,9	- 65,4

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

Le secteur des produits du froid compte environ 140 entreprises, 344 établissements représentant une capacité de congélation de 7 000 t./jour. La flotte équipée d'installations de congélation compte 72 navires. La très grande majorité du secteur est constitué d'entreprises de dimensions réduites : on n'en comptait en 1972 que 21 entreprises de plus de 5 salariés dans cette activité. Avec les fabrications de crèmes glacées, la population d'entreprises de l'industrie du froid se monte à 45 en 1972. La dimension moyenne des entreprises est la suivante :

Entreprises de plus de 5 salariés

1972

	Chiffre d'affaires moyen (en millions de F)	Effectifs salariés moyens
Surgelés-congelés	18,3	114
Crèmes glacées	32,5	240
Ensemble	25,9	182

Les entreprises industrielles de fabrication de crèmes glacées sont nettement au-dessus de la moyenne des I.A.A. (on sait par ailleurs que 50 % de la consommation sont alimentés par des entreprises artisanales) tandis que les surgelés et congelés se situent au-dessous par le chiffre d'affaires, avec un taux d'emploi supérieur. La répartition par tranches des entreprises indique une importante concentration :

1972

Tranches de salariés	Nb. d'entreprises	Chiffre d'affaires	Effectifs
0 - 49	44 %	4 %	6 %
50 - 199	42 %	22 %	21 %
> 200	14 %	74 %	73 %
TOTAL	45	1 165 millions de F.	8 169

2.1. Les indices de concentration sur la période 1968 - 1972

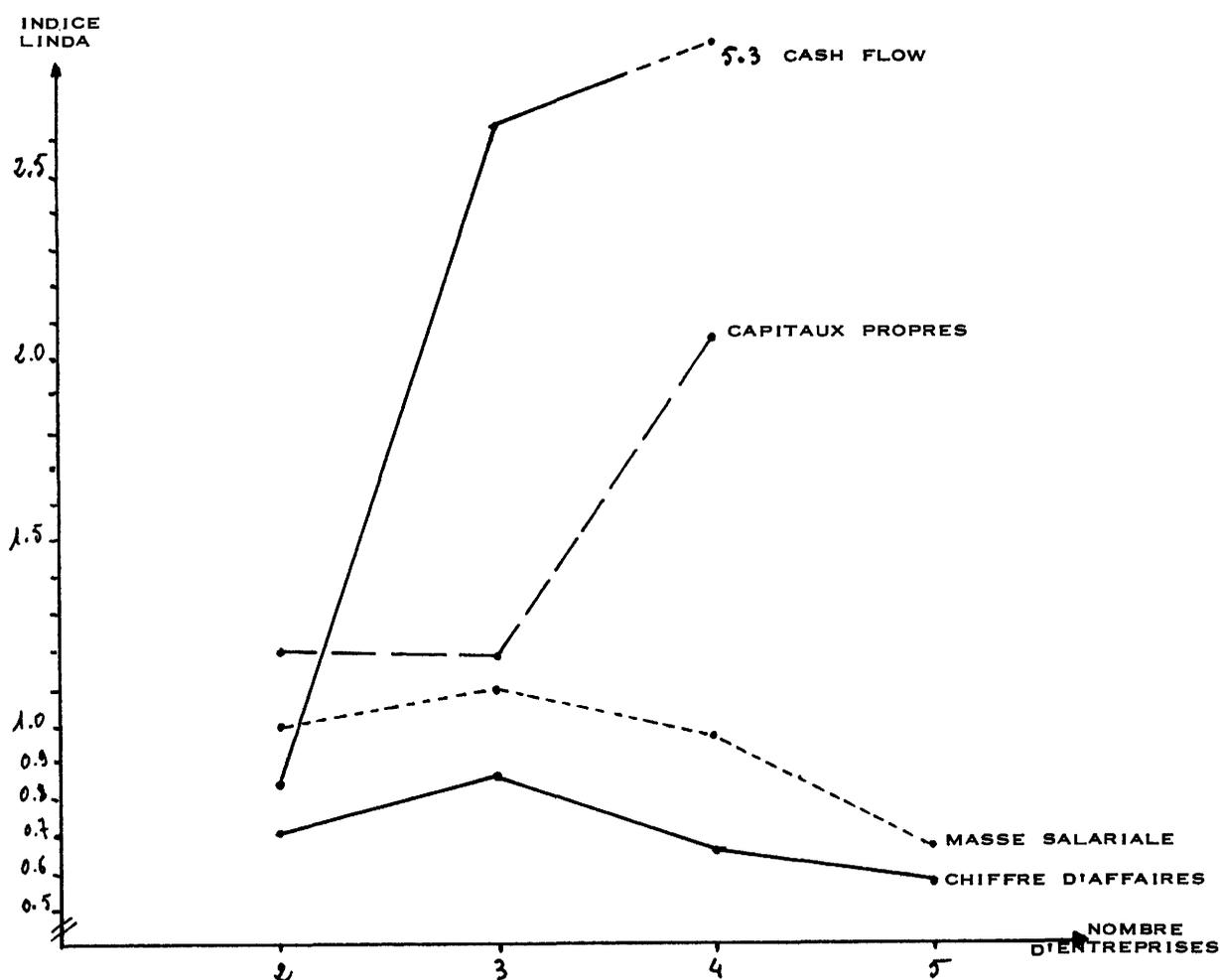
Le nombre d'entreprises de l'industrie du froid est passé de 48 à 45 entre 1969 et 1972. (L'enquête statistique du SCEES dénombrait 38 entreprises seulement en 1968, ce résultat est probablement sous-estimé). Cette stabilité va de pair avec un doublement du chiffre d'affaires sur la même période. Les indices de concentration ont également fortement progressé :

Variable Ch. d' Af.	1968	1969	1970	1971	1972
Coef. de variation	1,45	1,72	2,03	2,55	2,35
Coef. de Gini	0,64	0,60	0,68	0,75	0,75
Herfindahl Hirschman	81,84	82,58	106,74	171,18	145,02

Rappelons que la valeur moyenne de l'indice GINI est de 0,62 dans l'ensemble des I.A.A. sans boisson et celle du coefficient H.H. de 3,7. La concentration est donc élevée dans ce secteur.

L'échantillon retenu pour l'étude économétrique est limité à 5 entreprises réalisant 71 % du chiffre d'affaires et occupant 69 % des effectifs de l'industrie du froid.

La courbe structurelle LINDA pour le chiffre d'affaires présente un maximum, ce qui constitue un cas original dans la présente étude. Cette allure indique une structure très déséquilibrée à tendance duopolistique, avec une disparité importante entre la 2ème et la 3ème firme : rapport de 1 à près de 4. Ces disparités s'atténuent dans le reste de l'échantillon. L'écart entre la 1ère et la 2ème firme est plus modeste ($L_2 = 0,72$), de l'ordre de 40 %.



Les courbes LINDA relatives aux effectifs et à la masse salariale, confirment cette configuration de l'échantillon. Pour les capitaux propres on notera la présence de 2 maximums : $L_2 = 1,2$ et $L_5 = 2,1$ soit un déséquilibre encore plus accentué. Il s'agit en résumé d'un secteur présentant en 1972 un groupe leader composé de 2 firmes se détachant très nettement de l'ensemble des autres entreprises. Les quelques chiffres ci-dessous illustrent cette structure :

1972 - million de F.

Rang	Chiffres d'affaires		Cash flow	
1	France-Glace-Findus	(338)	Ortiz	(33,7)
2	Ortiz	(233)	F.G. Findus	(10,0)
3	Motta-France	(69)	S.C.NANTAISE	(2,1)
4	Sté Crémère Nantaise	(41)	Motta France	(0,5)

Dans ce secteur, les résultats apparaissent meilleurs que dans la plupart des cas : 9 % de marge nette pour ORTIZ 5 % pour MOTTA.

L'analyse matricielle des indices LINDA place en première position les variables de résultats (bénéfice) pour caractériser le déséquilibre du secteur, suivies des capitaux propres. Cependant ici comme dans des cas analogues, il faut rester prudent dans l'interprétation en raison des difficultés de comparaison des données comptables de ce type :

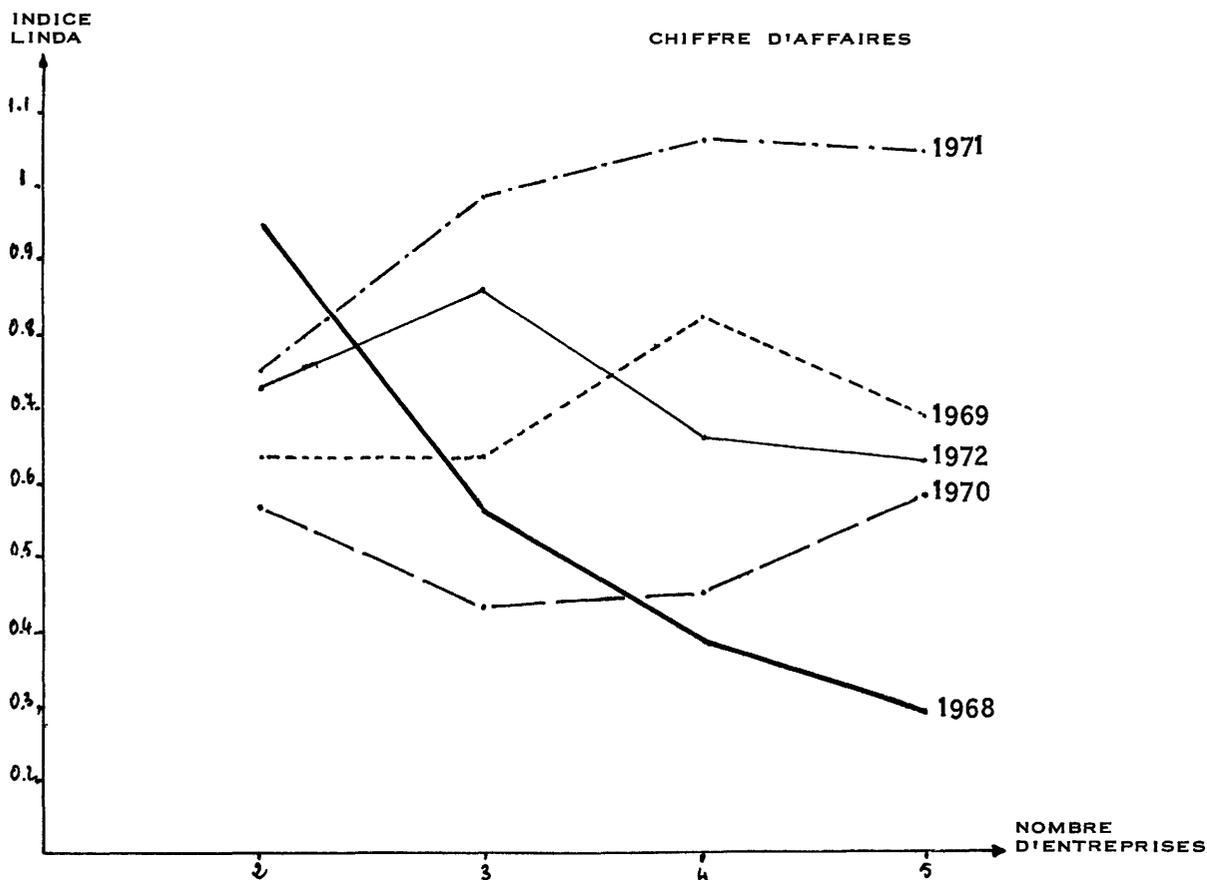
Part dans le chiffre d'affaires total du secteur

Variable	L_S	L_{max}	Rang
Bénéfice net	2,9	6,6	I
Capitaux propres	1,2	2,1	II
Cash Flow	0,8	5,4	III
Masse salariale	0,9	1,1	IV

Le secteur a enregistré ces dernières années d'importants mouvements de concentration comme en témoignent les chiffres suivants :

années	entreprises	
	2 premières	5 premières
1968	28 %	57 %
1972	49 %	71 %

On remarque ici encore la croissance plus rapide des 2 leaders, par rapport à l'ensemble de l'échantillon. La valeur des indices LINDA montre que depuis 69 le déséquilibre entre les firmes s'est constamment et considérablement accru, tandis qu'en 1972 une certaine stabilisation s'est amorcée.



En résumé, l'analyse économétrique révèle un secteur fortement concentré très déséquilibré avec domination des 2 premières firmes.

3) Les groupes leaders et la croissance des firmes

Le marché des surgelés est contrôlé pour près de la moitié par FRANCE-GLACE-FINDUS qui est une filiale commune entre deux groupes géants : NESTLE (65 %) et BSN-GERVAIS-DANONE (35 %).

Entreprises	Part de Marché
FINDUS	45 %
COFRALIM	18 - 20 %
ORTIZ	10 - 12 %
SERVIFRAIS	5 - 6 %
UNILEVER	4 - 5 %
GROKO (ITT)	4 - 5 %

Le n° 2 est une entreprise du groupe bancaire ROTHSCHILD, tandis que SERVIFRAIS appartient aux PECHERIES DE FECAMP et GROKO au conglomérat multinational ITT. On relèvera que toutes ces entreprises sont contrôlées par des groupes industriels ou bancaires ayant leur activité principale en dehors du secteur. Le taux de croissance élevé de l'industrie du froid et ses marges élevées explique cette stratégie.

Dans le secteur des crèmes glacées, la concentration est aussi importante quoique mieux partagée entre les 2 leaders :

Entreprises	Part de marché
ORTIZ	30 - 35 %
FRANCE-GLACES	30 - 35 %
MOTTA	12 - 15 %
Sté CREMIERE NANTAISE	10 - 11 %

2 groupes dominant par leur taille : FRANCE-GLACES (NESTLE-BSN) et MOTTA, filiale de la firme italienne bien connue.

4) Perspectives

L'expansion du secteur du froid semble assurée par un marché très favorable (produits de qualité, élaborés). Les principaux goulots d'étranglement sont liés d'une part aux conditions de la commercialisation, d'autre part aux possibilités d'investissement des firmes.

La distribution des produits surgelés et congelés implique la présence d'une chaîne continue du froid. Actuellement 40 000 points de vente sur 120 000 sont équipés d'appareils réfrigérants de stockage et 15 % des ménages seulement disposent de réfrigérateur-conservateur ou de congélateur. Enfin les prix, d'un niveau particulièrement élevé, risquent de ralentir la progression des ventes aux consommateurs. Les ventes aux collectivités par contre entraînent une concurrence sévère par les prix.

Concernant la production, il faut noter que les installations industrielles et les réseaux de distribution sont particulièrement coûteux : 5 300 000 F. pour une chaîne polyvalente de fruits et légumes, 20 millions de F. pour un chalutier usine de grande pêche. Ces investissements très lourds conduiront à une restructuration rapide du secteur dans les années à venir au niveau des PME, les tendances

oligopolistiques devant se renforcer par ailleurs, les entreprises devront s'assurer en amont d'approvisionnement en quantité suffisante. Comme nous l'avons vu les pôles de regroupement semblent devoir se situer en dehors du secteur.

*
* * *

A N N E X E

Principales opérations de concentration dans l'industrie du froid

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>COFRALIM</u> 1971	- Primagel et Vivagel - Ets BRANELEC	Fusion des 2 Stés au sein de Cofralim Prise de contrôle
<u>FRANCE-GLACES-FINDUS</u> 1971	- Sté France-Glaces et Findus	Fusion des 2 Stés
<u>BRETAGNE SURGEL</u> 1972	Sopromer, la Coop. du Coat Kaer, la Sica St Yves et Patigel guidel	Création de la SICA de commercialisation Bretagne Surgel

Tableau Récapitulatif

Année	Fusions et absorptions	Prises de participation et apports partiels	Accords limités
1971	2	-	-
1972	-	-	1
1973	-	-	-

SAUCES ET CONDIMENTS

SAUCES ET CONDIMENTS

1) Situation générale et évolution

En 1973 l'industrie des "Sauces et Condiments" représentait environ 1 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des I.A.A. et employait 1,5 % de ses salariés. Malgré sa faible importance il s'agit d'un secteur en forte expansion. Il se compose essentiellement :

- des industries condimentaires (moutardes, sauces, mayonnaise, légumes condimentaires ...)
- et de la branche des poivres et épices (sel, poivre, épices diverses ...)

La production de l'industrie condimentaire est constituée pour une part importante par les moutardes et condiments :

	1973	
	% du tonnage	% du C.A.
Moutardes et condiments ..	43 %	30 %
Sauces	17 %	15 %
Légumes condimentaires ...	40 %	55 %
TOTAL	95 404 en milliers de tonnes	470 milliers de F.

Elle connaît une expansion régulière principalement dans le domaine des sauces (6 % par an pour les moutardes et de 25 à 30 % suivant les sauces depuis 1968). Ainsi la production de sauces diverses, mayonnaises et Ketchup constitue de par son développement autant de moyens de diversification intéressants pour les firmes spécialisées dans la moutarde et dans l'huile et fait de ce marché un marché particulièrement structuré et concentré.

On assiste parallèlement à une expansion de la demande en poivre et épices qui a pratiquement doublé depuis la dernière guerre mondiale. Là encore la diversification et les efforts de distribution constituent les meilleurs atouts de la profession. Les matières premières employées par cette industrie sont cependant importées dans la quasi totalité (5 000 t. d'importation pour les épices), et seule la dernière transformation (essentiellement emballage) est réalisée par un groupe de firmes peu nombreuses au sein desquelles la concentration s'est effectuée rapidement depuis 1960.

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

Le nombre d'entreprises du secteur en 1972 était de 73 unités soit un chiffre d'affaires moyen de 19 millions de F. et un effectif salarié de 126 permanents par entreprise. Il apparaît d'une part que la progression moyenne du secteur est relativement rapide (augmentation de 90 % pour le chiffre d'affaire en F. courants depuis 1968, 25 % pour le nombre de salariés) et que d'autre part sa structure est très déséquilibrée.

			1972
	Nb d'entreprises	Chiffres d'affaires	Nb de salariés
6 - 19	47 %	5 %	4 %
20 - 99	43 %	19 %	16 %
> 100	10 %	76 %	80 %
TOTAL	73	1 373 millions de F.	9 193

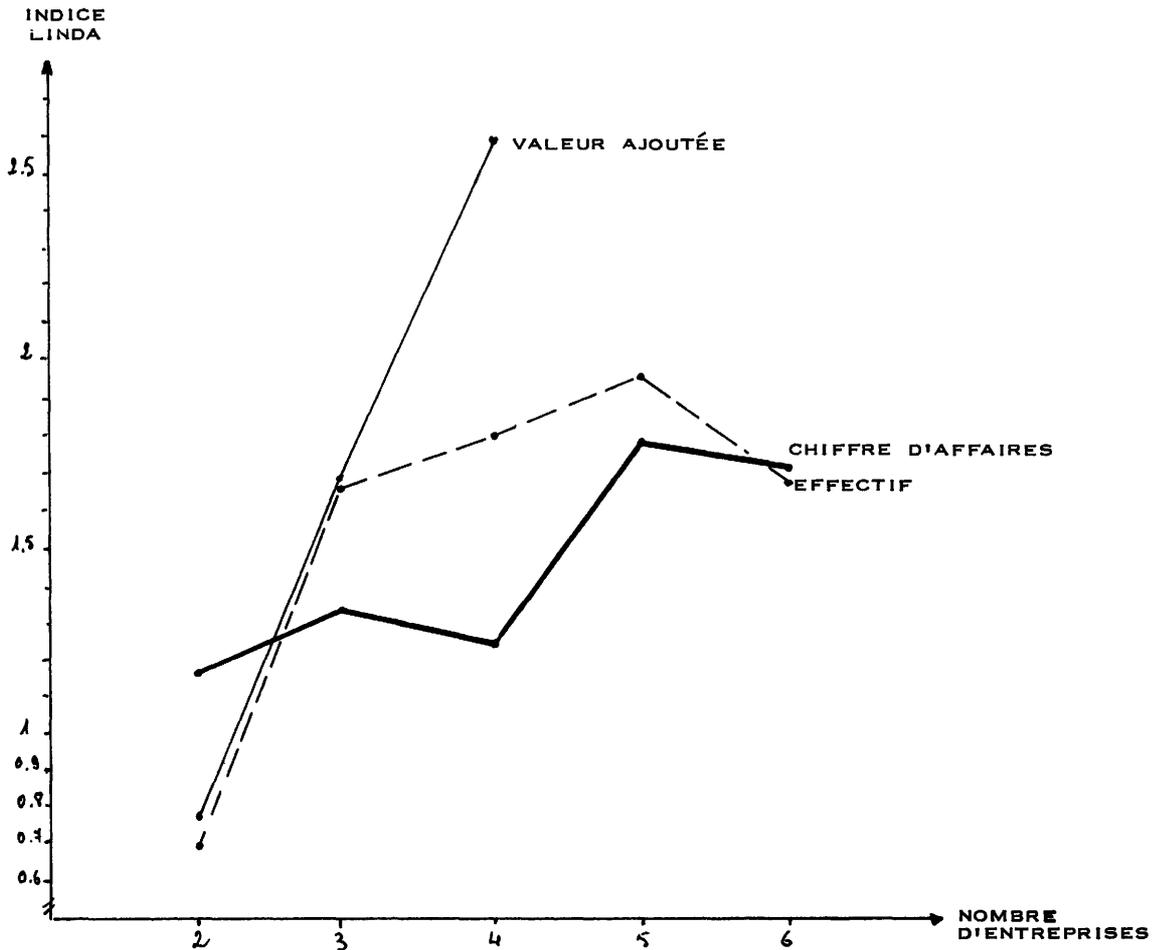
2.1. Les indices de concentration

Sur la période étudiée, le nombre des entreprises du secteur a diminué d'environ 10 % pour atteindre en 1972, 73 unités. L'analyse des indices de concentration traduit un déséquilibre et une dispersion plus élevée que la moyenne des I.A.A. :

Variable Ch. d'Af.	1968	1969	1970	1971	1972	Ensemble IAA 1972
Coef. de variation	4,15	3,98	4,34	4,11	3,88	2,7
Coef. de Gini	0,77	0,79	0,79	0,80	0,79	0,62
Herfindahl Hirschman	264,22	240,02	250,75	226,19	219,65	3,66

L'analyse de la concentration par les indices LINDA concerne les 6 premières firmes qui réalisent en 1972, 74 % du chiffre d'affaires du secteur. Elle laisse apparaître pour la variable chiffre d'affaires un niveau de concentration élevé. (En 1972 la valeur de L_3 est de 1,17) et une situation fortement déséquilibrée entre les firmes leaders du secteur (écart de 1 à 2,4 entre les deux premières firmes et de 1 à 3 entre le n° 3 et le n° 2). Cette situation se

retrouve dans les indices LINDA relatifs aux chiffres d'affaires, aux effectifs et à la valeur ajoutée pour l'année 1972.



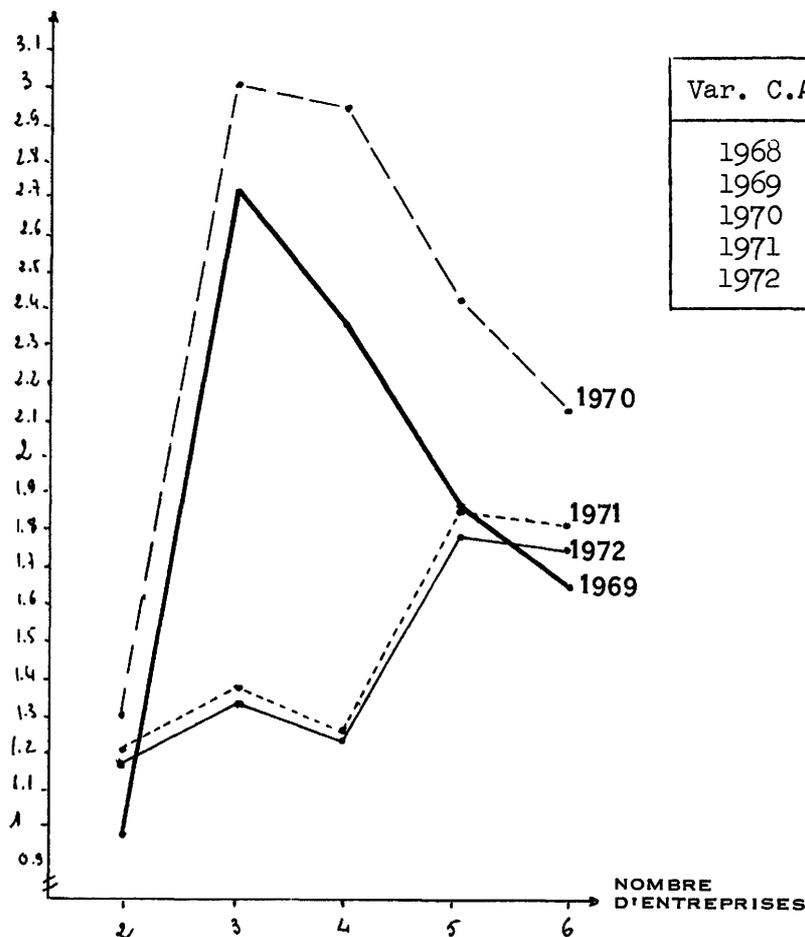
Analysé du point de vue du chiffre d'affaires et considéré dans son ensemble le secteur des "sauces et condiments" se caractérise par une situation de duopole. Cependant, si l'on considère que les deux firmes leaders se trouvent sur des marchés différents (condiments pour la GENERALE ALIMENTAIRE et sel et divers pour les SALINS DU MIDI), cette situation de domination est en fait considérablement renforcée. D'autre part, si l'on prend en compte les indices LINDA pour les variables de résultat (bénéfices nets et cash flow) on constate d'une part que les firmes arrivant en première position par leur dimension (chiffre d'affaires) n'apparaissent plus en tête du classement et d'autre part que les disparités sont encore plus marquées (les entreprises ne produisant pas les mêmes produits) comme le mesurent les indices LINDA pour les bénéfices $L_2 = 3,75$ soit une différence de 1 à 7,5 et pour les cash flow $L_2 = 3,88$ soit un écart de 1 à 8.

en milliers de F. en 1972

Rang	Chiffre d'affaires	Cash Flow	Bénéfices nets
1	Gale Aliment. 580 650	Salins du Midi 41 781	Salins du Midi 21 706
2	Salins du Midi 247 016	Mayolande 5 388	Mayolande 2 896
3	Mayolande 91 299		Segma
4	Segma 61 600		

Ces données pour 1972 se retrouvent dans l'analyse de la période 1968 - 1972 sauf pour les variables résultat pour lesquelles le déséquilibre semble beaucoup moins marqué. L'analyse dynamique du secteur révèle une situation de déséquilibre du point de vue de la taille des entreprises encore plus marquée qu'en 1972. En effet des firmes comme MAYOLANDE occupant la troisième position tendent à se rapprocher des firmes leaders.

INDICE LINDA



Var. C.A	L _S	L _{min}	L _{max}
1968	1,40	1,40	2,88
1969	0,98	0,76	2,71
1970	1,32	0,70	3,06
1971	1,20	0,74	1,86
1972	1,18	0,70	1,79

CHIFFRE D'AFFAIRES

3) Les groupes leaders et la croissance des firmes

L'analyse en terme de marché par produit complète l'approche sectorielle. Elle met en évidence le fait que les firmes de l'échantillon se trouvent généralement solidement implantées sur des marchés spécifiques :

Firmes	1972				
	Moutardes et condiments	Fruits et légumes condiment.	Poivres et épices	Mayonnaise	Sauces
Gale ALIMENTAIRE	55 %	36 %	30 - 35 %	15 - 20 %	40 %
MAYOLANDE	-	-	-	40 - 45 %	30 %
SEGMA	15 %	15 %	-	-	-
DUCROS	-	-	15 - 20 %	-	-
LESIEUR	-	-	-	25 - 26 %	-

pour lesquels elles occupent une position de leader (GENERALE ALIMENTAIRE pour les marchés : moutardes et condiments, fruits et légumes condimentaires, poivre et épices, sauces ; MAYOLANDE pour les mayonnaises, etc...). Cette structure déjà assez fortement concentrée explique le nombre assez faible d'opérations de regroupement enregistré ces dernières années parmi lesquelles la prise de contrôle de la GENERALE ALIMENTAIRE par la GENERALE OCCIDENTALE et la Compagnie du NORD reste le fait le plus marquant. (Cf. rapport général).

4) Perspectives

C'est dans le domaine des sauces que les perspectives d'expansion des industries condimentaires sont les meilleures. Cette situation explique le fait que les plus importantes entreprises du secteur s'y trouvent en concurrence multipliant les gammes de produits. C'est essentiellement par une politique publicitaire visant l'information du consommateur sur l'utilisation de leur fabrication que se traduit la concurrence entre les firmes du secteur.

A N N E X E

Principales opérations de concentration du secteur
"condiments"

Pôles de regroupements	Entreprises concernées	Modalités
<u>Sté POULAIN (SEGMA)</u> 1971	Sté Maille, Grey-Poupon Parizot et Affoigny	Constitution de la SEGMA
1973	Gal Foods France	Reprise de la branche poi vres et épices (commercia lisation sous la marque SULTA)
<u>Sté MARCHAND</u> 1971	Firmes d'importation des produits exotiques	Absorption
<u>GIE GAIB</u> 1972	Européenne de condiments Moutardes Bonnier, Ets Des Fossez, Ets Théve- niaud et Ets Fallot	Constitution du GIE GAIB (Group. d'achat des indus tries Bourguignonnes)
<u>Sté MAYOLANDE</u> 1972	Ets Erckman et la filiale Inglobo	Fusion-absorption
<u>Gale OCCIDENTALE CASENHAM Ltd</u> 1972	Générale Alimentaire	Le groupe de la Gale Occid se joint à la Cie du Nord pour "promouvoir" le dévelop. européen de Gale alimentaire
1973	Générale Alimentaire	Accord où Gale Occid. obtient le contrôle de 60% du capital et la direction du groupe. (Cession des 30 % de la Cie du Nord qui reste minorit. avec 8 %)
<u>GENERALE ALIMENTAIRE</u> 1972	FIPP	Fusion avec apport à la Gale Aliment. des actifs industriels de FIPP

Tableau Récapitulatif

	Fusion et absorption	Accords partiels et prise de participation	Accords limités
1971	2	-	-
1972	2	-	2
1973	-	2	-

BOUILLONS ET POTAGES

BOUILLONS ET POTAGES

1) Situation générale et évolution

Le secteur des bouillons et potages est un secteur en pleine expansion, puisque son chiffre d'affaires a quasiment doublé au cours des six dernières années :

	Millions de F hors taxes			
	1967	1969	1971	1973
Chiffre d'affaires du secteur des bouillons et potages	224	296	350	413

Les possibilités de croissance de la profession demeurent très importantes puisque un dixième de la consommation française de bouillons et de potages est approvisionné actuellement par l'industrie nationale. Le goût du consommateur semble s'orienter vers les produits déshydratés qui constituent les produits nouveaux au détriment des produits plus traditionnels comme les potages liquides en boîtes, et des bouillons liquides et solides qui progressent beaucoup plus lentement.

	Composition de la production - 1973	% de variation du volume de production entre 1971 - 1973
Potages déshydratés	48 %	+ 15 %
Bouillons solides	25 %	+ 41 %
Potages liquides en boîtes	24 %	+ 6 %
Arômes	2 %	- 28 %
Bouillons liquides ...	1 %	- 98 %
Ensemble	100 %	8,3 %

Le marché français des bouillons et potages reste très dépendant des importations, certains produits comme les arômes et les bouillons liquides devant être importés intégralement (ces produits sont cependant en diminution très rapide). La balance commerciale demeure très largement déficitaire pour ce type de produit malgré les efforts d'exportation (ces dernières ont vu leur chiffre progresser de 72 % de 1971 à 1973), exportations qui représentaient tout de même en 1973 9,4 % du chiffre d'affaires hors taxes de la profession.

2) Etude économétrique de la concentration

2.0. Structure industrielle du secteur

En 1972, d'après les informations fournies par le Syndicat National des Fabricants de Bouillons et Potages, ce secteur comptait 12 entreprises ayant un chiffre d'affaires moyen de 32 millions de F, et emploient 147 salariés par entreprise (données sensiblement supérieures à la moyenne des I.A.A.). L'évolution du secteur laisse entrevoir un renforcement de la taille des entreprises (le chiffre d'affaires moyen en 1967 était de 16 millions de Francs.)

2.1. Les indices de concentration

Le fait que le secteur compte pour firmes leaders des entreprises dont l'activité principale n'est pas dans le secteur (SOPAD, SPM, Exel) rend délicate l'analyse de la concentration dans cette industrie. Le calcul des indices de concentration a donc été fait en tenant compte de ces entreprises sur la base des U.A.E. (Unités d'Activités Economiques). Malgré de telles précautions, l'analyse de ces indices demeure délicate. Il apparaît cependant que le secteur est relativement concentré.

Part des premières entreprises sur le chiffre d'affaires total du secteur

Variable : Chiffre d'affaires	Première	2 premières	3 premières	4 premières
1968	35 %	49 %	67 %	76 %
1972	40 %	59 %	75 %	84 %

Cette observation est confirmée par les indices LINDA relatifs aux chiffres d'affaires qui laissent apparaître une légère augmentation de la valeur moyenne de l'indice de concentration (L_S passant de 0,74 à 0,78 de 1970 à 1972) et un écart de 1 à 2 entre les deux premières firmes, écart qui se maintient sur la période étudiée.

Variable : Chiffre d'affaires	L_S	L_{max}	n_{max}	L_{min}	n_{min}
1970	0,74	1,00	2	0,58	4
1971	0,76	1,06	2	0,59	4
1972	0,78	1,02	2	0,64	4

L'analyse en terme de parts de marché renforce l'analyse de la concentration et met en évidence la part prépondérante des firmes leaders et le quasi-monopole qu'elles exercent sur certains marchés.

	1972			
	Potages déshydratés	Potages en boîtes	Bouillons solides	Bouillons liquides
SOPAD (Nestlé)	40 % (Maggi)	4 - 5 %	70%(Kub)	-
SPM	32,35% (Knorr)	4 - 5 %	10%	-
LIEBIG		60 %	10%(Viandox)	90%(Viandox)
ASTRA-CALVE	20 % (Royco)	2 - 3 %	2%(Royco)	-
B.D.	-	15 - 20 %	-	-
Total	18 000 T	14 000 T	800 T	3 500 T

3) Groupes leaders et croissance des firmes

Le secteur des bouillons et potages est dominé par quatre firmes multinationales qui couvrent à elles seules plus de 80 % du marché :

- Le groupe NESTLE arrive largement en tête avec les potages MAGGI
- suivi du groupe américain CPC International, N° 1 mondial de la transformation des céréales et représenté par sa filiale française SPM (Société des Produits du Maïs) qui commercialise sous la marque KNORR,
- de la Société BROOKE BOND LIEBIG : groupe anglais qui se situe dans les groupes de tête de l'industrie agro-alimentaire anglaise (11e rang) et qui commercialise les produits LIEBIG.
- et enfin du Hollandais UNILEVER qui par sa filiale française ASTRA CALVE-UNILEVER commercialise la marque ROYCO.

Face à ces géants, certains groupes français tentent de se maintenir dans des créneaux divers, c'est le cas de BARBIER DAUPHIN, filiale de COLGATE PALMOLIVE (potages en boîtes, spécialités), de BLANCHARD, BERNARD, POTULUX, etc...

4) Perspectives

Dominé par des firmes multinationales fermement implantées, le secteur des "Bouillons et Potages" est promu à un développement assez considérable dans les années à venir, essentiellement dans le domaine des produits nouveaux comme les produits déshydratés (1/10 seulement de la consommation en bouillons et potages est actuellement approvisionné par cette industrie). Le rapport de force demeure cependant assez inégal pour donner quelques chances aux firmes nationales d'accéder à ce marché.

NOTE SUR LES BOISSONS

**D. BOULET
J. P. LAPORTE
INRA MONTPELLIER**

ANALYSE DES BOISSONS

(Note Introductive)

La production des boissons en France en 1972 représente environ 13 % de la production des I.A.A. (non compris le vin qui n'est pas considéré comme I.A.A.).

La consommation est en expansion constante, elle s'accroît en moyenne de 2,5 % par an, de façon différente suivant les produits. En effet les boissons sont un secteur très hétérogène du point de vue des produits fabriqués et la consommation des divers produits est très liée au niveau de revenu des individus et plus généralement à leur statut social et aussi à leur mode de vie (urbanisation, sédentarité ...). Il en résulte au niveau des entreprises productrices de boissons des mutations très importantes liées aux caractéristiques techniques des produits et de leur consommation :

- ces produits sont techniquement substituables entre eux dans les entreprises
- ces produits sont concurrents entre eux au niveau de la consommation.

De façon plus précise, il convient de distinguer cinq sous-secteurs aux caractéristiques originales :

- les boissons très alcoolisées (apéritifs, spiritueux, liqueurs), sous-secteur dominé par un commerce extérieur très actif, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation ; il est très dépendant de la conjoncture, et des problèmes monétaires internationaux.

Le rythme et les modalités d'évolution de la concurrence y sont donc originaux.

Deux sous-secteurs doivent cependant être distingués, notamment au niveau des firmes :

- 1) apéritifs et liqueurs : grandes entreprises, multipays, multi-établissements, multi-produits avec cependant un produit de base (ex : PERNOD-RICARD leader mondial des apéritifs anisés, MARTINI et ROSSI, leader mondial des apéritifs à base de vin) ;

2) alcools de bouche : firmes généralement à caractère familial, bien qu'à vocation exportatrice, spécialisé dans un produit d'origine agricole (cognac : MARTELL, REMY - MARTIN, Armagnac : UCVA), donc localisés dans les lieux de production.

Depuis peu on constate une interpénétration croissante entre ces deux sous-ensembles, par la diversification des activités des firmes des apéritifs et liqueurs.

- Les boissons faiblement alcoolisées (bière), secteur très spécialisé, jusqu'à ces dernières années, connaît un rythme de concentration très intense, du fait de la prise de contrôle des firmes par des capitaux extérieurs au secteur (exemple BSN devenant la première société brassicole en France), ou au pays (Groupe Artois, Groupe Heiveken).
- Boissons non alcoolisées, secteur moderne, à très fort taux de croissance (un des plus élevées de toutes les I.A.A.).

Ces caractéristiques en font un secteur d'activité où la lutte pour l'entrée des capitaux est particulièrement intense. Il offre notamment pour les firmes du secteur boissons une opportunité de diversification des activités.

- Vins et champagnes, seuls les champagnes et mousseux figurent au sens de la nomenclature NICE, dans les I.A.A.

Secteur très concentré à forte expansion, très ouvert sur le marché international, à taux de profits élevés.

Le secteur des vins, bien que faisant partie du commerce de gros, doit être étudié car il reste le sous-secteur des boissons le plus important en volume et valeur.

Resté jusqu'à présent très artisanal, il connaît depuis peu un mouvement de concentration très intense, notamment par pénétration de capitaux en provenance des autres sous-secteurs des boissons.

Cet aperçu rapide sur les différents sous-secteurs met en relief dans les processus de concentration observés, le rôle moteur de la diversification.

Cette diversification se fait principalement par croissance externe des firmes. Elle a aboutit à la création de holdings, de dimension nationale ou internationale.

A ce titre deux groupes sont dominants :

- la fusion en 1975 de PERNOD et RICARD aboutit à la création d'un holding contrôlant un ensemble de sociétés filiales présentes dans presque tous les secteurs des boissons, (chiffre d'affaires du groupe de l'ordre de 2 milliards de F.).
- la création d'un secteur boissons au sein de BSN (chiffre d'affaires du groupe BSN : 8 milliards de F., dont 2 milliards dans les boissons), deuxième groupe français de l'ensemble des I.A.A..

Autre facteur d'intérêt pour le secteur des boissons : le rôle fondamental de l'innovation technologique dans le rythme et la modalité de la concentration

- création de produits nouveaux notamment dans le secteur des boissons non alcoolisées,
- passage du conditionnement en verre au conditionnement en plastique pour la plupart des produits.

Ce dernier point fait apparaître la dépendance du secteur des boissons à l'égard de la conjoncture internationale.

Ces quelques données globales définissant le cadre de l'économie des boissons en France, donnent un intérêt fondamental à une étude de la concentration et de la concurrence au sein de ce secteur, particulièrement en raison des très nettes tendances oligopolistiques observées ces dernières années au niveau de plusieurs sous-secteurs.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Ce rapport avait pour objectif d'étudier les principales caractéristiques économiques du secteur des I.A.A. en France (production, consommation, prix, commerce extérieur), la structure industrielle du secteur et son évolution sur la période 1968 - 1972 (1973 dans certains cas), les modalités de la concentration et les perspectives. Pour les besoins de l'étude, le secteur des I.A.A. a été décontracté en 14 sous-secteurs (classés ici par ordre décroissant du chiffre d'affaires total en 1972) :

- Industrie des conserves (viandes, végétales, poisson)
- Industrie laitière
- Produits dérivés des céréales (meunerie, biscuiterie, pâtes alimentaires)
- Alimentation animale
- Sucrierie
- Corps gras
- Chocolaterie-confiserie
- Industrie du froid
- Industrie condimentaire
- Bouillons et potages

L'originalité de la recherche réside dans l'utilisation d'une méthode économétrique très élaborée mise au point par R. LINDA, Chef de la Division des Questions Economiques à la D.G. de la Concurrence des C.E.. Cette méthode fait appel à la plupart des indices "classiques" de mesure de la concentration : coefficient de variation, coefficient de GINI, indice de HERFINDAHL-HIRSCHMAN, indice d'entropie et à un indice nouveau dit "indice LINDA" dont l'intérêt est de permettre de déceler véritablement la structure du secteur considéré. L'interprétation de la représentation graphique des indices (courbes structurelles) permet de voir si l'on a affaire à une structure équilibrée (dimension voisine de la plupart des firmes) ou au contraire de type oligopolistique (fort déséquilibre avec présence d'une 'arène' de quelques firmes dominantes confrontées à des "franges" très atomisées) *. L'utilisation de 7 variables pour mesurer la concentration à l'aide des différents indices (chiffre d'affaires, effectifs, masse salariale, capitaux propres, bénéfices nets, cash flow, valeur ajoutée) a montré que dans la plupart des cas les meilleurs indicateurs

* Cf. LINDA (R.) : "Concurrence oligopolistique et planification concurrentielle internationale", in Economie Appliquée, Archives de l'ISEA, Tome XXV, N°s 2 - 3, Genève (1972).

de structure déséquilibrée étaient les variables de résultats (bénéfice et cash flow).

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

- le rythme de croissance de l'industrie agro-alimentaire française, s'il est élevé (la production de la branche a doublé entre 1966 et 1973, soit un taux annuel de 9,5 %), demeure inférieur à celui des autres activités industrielles. En 1973, les I.A.A. se situaient au deuxième rang de l'industrie française avec un chiffre d'affaires total de près de 110 milliards de F.
- Cette évolution s'est accompagnée d'une importante croissance externe des entreprises, c'est-à-dire d'un processus de fusions et absorptions, apports partiels et prises de participations (550 opérations entre 1966 et 1973). Au total, le nombre d'entreprises de plus de 5 salariés est passé de 5 200, en 1969, à 4 600 en 1972.
- Néanmoins, globalement le degré de concentration dans les I.A.A. demeure peu élevé : 10 entreprises réalisent 26 % du chiffre d'affaires du secteur. Les 30 premières environ 40 % contre 80 % en Grande Bretagne. D'autre part, du point de vue de leur dimension, les groupes leaders français demeurent modestes en regard des groupes multinationaux étrangers, à l'exception du N° 1 BSN-GERVAIS-DANONE qui seul dépasse 1 milliard de \$ de chiffre d'affaires consolidé (1,6 milliard de \$ dont 50 % dans l'agro-alimentaire).
- L'expansion des groupes français s'est faite surtout par intensification dans un secteur déterminé. Seuls les tous premiers ont eu largement recours à la diversification (BSN-GERVAIS-DANONE : lait, boissons, pâtes, baby-foods, BEGHIN-SAY : sucre, emballages, produits celluloseux, PERRIER : boissons, lait, etc...). La multinationalisation, malgré quelques percées spectaculaires (SODIMA-YOPLAIT présente dans 38 pays par la formule de franchising) demeure limitée : 52 millions de F investis à l'étranger par les firmes françaises en 1972 contre 571 par les F.M. en France, avec des secteurs très fortement contrôlés comme les bouillons et potages (90 % du chiffre d'affaires de la branche réalisé par des firmes sous contrôle étranger), le lait concentré (80 %), l'alimentation animale (60 %), etc...

- La concentration est cependant très irrégulière selon les secteurs : on peut distinguer des secteurs très oligopolistiques, à structure mixte, et à tendance équilibrée :

Secteurs oligopolistiques : petit nombre de firmes avec une domination importante du groupe de tête (dimension des variables d'activité et de résultat des premières firmes beaucoup plus importante que celle des autres entreprises du secteur).

- . pâtes alimentaires (les 2 premières firmes PANZANI-MILLIAT du groupe BSN-GERVAIS-DANONE et RIVOIRE & CARRET du groupe SKALLI réalise plus de 70 % du marché, une trentaine d'entreprises au total).
- . industrie sucrière (une cinquantaine d'entreprises largement dominées par 3 firmes se partageant à peu près à égalité près de 80 % du marché : BEGHIN-SAY, GENERALE SUCRIERE et SU RE UNION).
- . industrie des corps gras (le groupe LESIEUR dispose d'une très forte position dans le secteur des huiles de table : 60 % du marché, et UNILEVER dans celui de la margarine : 60 % ; effectifs du secteur : 135 entreprises).
- . industrie du froid (quasi-duopole de la part des 2 premiers groupes : FINDUS, filiale de NESTLE et BSN-GERVAIS-DANONE et ORTIZ, 140 entreprises au total).
- . sauces et condiments (environ 70 entreprises, domination de la GENERALE ALIMENTAIRE et de MAYOLANDE).
- . bouillons et potages (position très forte de SOPAD N° 1 et de SPM, filiale de CPC International, N° 2).

Secteurs à structure mixte : nombre important d'entreprises avec un groupe de tête assez fourni (plusieurs dizaines d'entreprises) et des franges à effectifs élevés. Dans certains cas, existence d'un groupe leader restreint, avec des tailles d'entreprises importantes :

- . industrie de la viande (plus de 700 entreprises au total avec présence d'une firme dominante : OLIDA-CABY-FLEURY-MICHON, émergence d'un groupe géant : Société Centrale SOCOPA).

- . industrie des conserves végétales (3 firmes dominantes pour un effectif de 200).
- . industrie du lait (une dizaine de grandes entreprises avec cependant une structure très déséquilibrée sur certains segments de marché ; laits de conserve pour lesquels la part de la première firme va de 55 à 80 % selon les produits, pour 700 entreprises au total. Le N° 1 du secteur est le puissant groupe coopératif SICA-OUEST-LAIT).
- . meunerie (4 firmes dominantes sur un total d'environ 350).
- . alimentation animale (plus de 500 entreprises, dont se détache SANDERS avec 25 % du marché environ, forte implantation coopérative).
- . chocolaterie-confiserie (environ 240 entreprises).

Secteurs à structure équilibrée : dimensions très proches des entreprises : il n'y a pas de "cassure" dans le classement hiérarchique des entreprises selon l'une ou l'autre des variables (par exemple, la variable chiffre d'affaires décroît régulièrement) :

- . conserves de poissons (une centaine d'entreprises)
- . biscuiterie (280 entreprises ; cependant en biscotterie, structure très déséquilibrée, le leader contrôlant près de 50 % du marché, même situation en produits diététiques ou BSN-GERVAIS-DANONE réalise 70 % des ventes).

Les distorsions constatées entre les différents secteurs du point de vue de la concentration mettent en évidence les rapports de force entre firmes. Néanmoins, l'analyse doit être approfondie en vue de mesurer d'une part l'efficacité des firmes dans leurs activités de production et d'autre part les résultats du jeu de la confrontation des entreprises sur le marché, au niveau du consommateur. Pour cela, il est indispensable de réaliser une étude intégrée de filière agro-alimentaire : matières premières - élaboration industrielle - distribution pour chaque produit ou groupe de produit.